

BOVINS

DU QUÉBEC

Supplément de La Terre de chez nous

AUTOMNE 1998

Dossier: régie d'élevage

Comment améliorer les performances des taureaux, veaux, génisses et vaches de réforme ?

Commercialisation

Les prix des vaches de réforme varient selon les encans



Reportage

Chez Nicole et Claude Saint-Onge
de Huntingdon

Nous sommes #1 au Québec

Pour l'élevage de veaux de lait lourds

Écolait Ltée



L'excellence du veau

Notre force

*Avant tout un
partenariat
producteurs et
techniciens*

Notre stratégie

De l'étable à la table...



SIÈGE SOCIAL

540 Rue Martineau
SAINT-HYACINTHE
(Québec) J2S 8B1
Tél.: (450) 773-9927
Tél.: (450) 771-1160
Fax: (450) 796-4178

CENTRE D'ABATTAGE

1591 Chemin Ste-Claire
LA PLAINE
(Québec) J7M 1H2
Tél.: (450) 478-2055
Tél.: 1 800 251-2055
Fax: (450) 478-4589

Supplément de La Terre de chez nous (TCN), publié en collaboration avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ)

Éditeur
La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555 Roland Therrien Longueuil (Québec)
J4H 3Y9 (514) 679-8483

Responsables du magazine à la fédération
Gaétan Bélanger
Chantal Mantha

Directeur
Hugues Belzile

Rédacteur en chef par intérim
André Belzile

Rédacteur en chef adjoint
et responsable de la publication
Victor Larivière

Secrétaire de rédaction
Lorraine Trotter

Responsable de la production
et de la mise en page
Carole Lalancette

Infographistes
Karyne Bradley
Jocelyne Carrier

Collaborateurs
Éric Aubin, Dominique Baronet, Yvan
Bastien, Hélène Boivin, Gaétan Bonneau,
Jacques Charlebois, Yves Charlebois,
Anne-Marie-Christen, Geneviève Côté,
Yvon Couture, Réal Daigle, Jacques Denis,
Gilles Fecteau, Ann Fornasier,
Alain Fournier, Stéphane Gagné,
Louis Hébert, Jocelyn Jacob, Guy
Lapointe, Michel Major, Chantal Mantha,
Chantal Paul, Michel Santerre

Montage
La Terre de chez nous

Sortie sur films et pelliculage
Préimpression AdHoc
Le groupe

Impression
Transcontinental

Directeur de la publicité
Réal Loiseau

Représentants publicitaires
Christian Guinard,
Robert Bissonnette,
Sylvain Joubert

Représentant hors Québec
Jacques Long
Tél.: (905) 335-5700
Fax (905) 335-5001

Administration
Jocelyne Gareau

Tirage et abonnements
Micheline Courchesne

Photos page couverture: Victor Larivière
et Stéphane Gagné

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution 11 FÉVRIER 1999
Date de tombée publicitaire 8 JANVIER 1999
Note: Les idées exprimées dans ce magazine
n'engagent que la responsabilité des auteurs

Dans la présente publication, le genre masculin est
employé sans discrimination et uniquement dans le but
d'alléger le texte

Éditorial

Réorganisation de la mise en marché
4

FPBQ INFO

Nouvel usage pour la garantie
de paiement
Les Américains tentent de freiner
les importations de viande canadienne
Rencontre en haut lieu
5-6

Dossier: régie d'élevage

Votre taureau: un champion
Les soins du veau nouveau-né
Gérer le colostrum
Pour de meilleures génisses
Critères pour la mise à la réforme
8 à 14

Chronique vétérinaire

Objectif: zéro médicament
dans la viande
15

Recherche

Vacciner ou non ?
16

Épidémiosurveillance

Les zoonoses
17

Gestion financière

34M\$ dans le boeuf en 97-98
18-19

Gestion

Coût de production du bouvillon
20-21

Bien-être des animaux

Des sucres pour les veaux
22

Nouvelles des races pures

24

Races

Reportage chez les Dubuc
de Sainte-Eulalie
26-27

Voyage

Le choc de l'Ouest
28-29

Congrès

Les visites du congrès du boeuf 1998
30-31

Équipement

Les balles rondes, du champ
à l'entreposage
Guide d'achat de machinerie d'occasion
32 à 35

Environnement

Les boues comme engrais
La stratégie de l'UPA en environnement
36 à 41

Commercialisation

Statistiques révélatrices pour
les vaches de réforme
Résidus d'antibiotiques et frais
supplémentaires
42 à 45

Sélection

Caractéristiques d'une bonne vache
de boucherie
46 et 48

Marché et statistiques

50-51

Reportage: veaux de grain

Chez Nicole et Claude Saint-Onge
de Huntingdon
52 à 54



Michel Dessureault

RÉORGANISATION DE LA MISE EN MARCHÉ

Notre détermination résiste à l'épreuve du temps

Il aurait été bien réjouissant d'annoncer, à la rentrée d'automne, l'entrée en vigueur des grands changements qu'il a été convenu, plus tôt cette année, d'apporter à la mise en marché des bovins. Le projet de certification des veaux de grain de même que la réorganisation de la mise en marché des bovins de réforme, des veaux laitiers et des veaux d'embouche ont été adoptés par l'Assemblée générale de la Fédération (des votes favorables à 73% et 81% !) comme des solutions pertinentes à des problèmes de commercialisation reconnus depuis longtemps par tous les intervenants. Malheureusement les changements arrêtés au printemps dernier tardent à se concrétiser. Les producteurs continuent donc à supporter les pertes occasionnées par les inefficacités du système actuel de mise en marché. Dans les deux cas, la mise en place des mesures correctrices suppose pour la Fédération d'obtenir la collaboration d'autres intervenants de l'industrie. Et c'est là que ça se complique...

LES VEAUX DE GRAIN

Dans le veau de grain, les derniers mois ont apporté leur lot de préoccupations. La certification n'en demeure pas moins une avenue incontournable pour aller de l'avant. Sa mise en place est complexe toutefois et requiert de franchir une à une plusieurs étapes décisives. Celle qui occupe actuellement le Comité de mise en marché et le personnel de la Fédération consiste à rallier les abattoirs en établissant avec eux des ententes claires qui répondent aux préoccupations de chacun. Le niveau d'adhésion obtenu aujourd'hui est garant du succès de demain. Bientôt la

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) tiendra des audiences sur les modifications réglementaires déposées au cours de l'été. Tous les producteurs de veaux de grain seront convoqués cet automne pour faire le point sur ce dossier.

BOVINS DE RÉFORME, VEAUX LAITIERS ET VEAUX D'EMBOUCHE

En ce qui a trait à la mise en marché des bovins de réforme, des veaux laitiers et des veaux d'embouche, rappelons que les changements proposés visent comme objectif premier l'augmentation du revenu net des producteurs pour la vente de leurs animaux. L'écart entre les prix au Québec et les prix cibles établis en fonction de nos marchés de référence, ainsi que l'écart entre les prix obtenus d'un encan à l'autre au Québec, témoignent trop bien de l'inefficacité du réseau actuel des ventes à l'encan. Pour remédier à ces situations aberrantes, le règlement en vigueur doit être modifié de manière à répondre aux besoins du marché. Ceux-ci commandent d'augmenter le nombre d'animaux par vente afin d'attirer un plus grand nombre d'acheteurs, la seule façon d'arriver à bonifier les prix. Le projet prévoit également pour tous les producteurs un service de commercialisation dans un rayon de moins de 100 kilomètres. Ayant obtenu au printemps l'accord des producteurs, le Comité de mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers s'est préparé à déposer à la RMAAQ les modifications réglementaires nécessaires à la mise en place des changements proposés.

LES ENCANS SONT DIVISÉS

Or, en cours de processus, un mouvement de discordance est survenu au sein de l'Association des marchés publics d'animaux vivants du Québec (AMPAVQ), provoquant une scission.

Une demande d'accréditation a été déposée par huit des quatorze anciens membres de l'AMPAVQ désireux d'être désignés par la RMAAQ pour représenter tous les encans dans les discussions avec la Fédération. La Régie a donc entrepris des audiences afin de déterminer qui allait être le représentant accrédité des encans. Des séances ont eu lieu le 25 juin à Québec, le 23 juillet à Drummondville, le 28 août à Sainte-Foy et, au moment d'écrire ces lignes la quatrième journée d'audience, prévue pour le 2 octobre à Drummondville, venait d'être reportée à une date ultérieure, encore à confirmer. Cette longue démarche est à l'origine du retard dans la mise en oeuvre de la réorganisation. La Fédération a dû retarder le dépôt de ses modifications réglementaires en attendant de savoir quelle association d'encans sera son interlocuteur. On ne peut qu'espérer que la RMAAQ rende rapidement sa décision pour qu'on puisse enfin enclencher l'implantation de mesures qui ont été longuement explorées par tous les intervenants de l'industrie. Les producteurs qui, en attendant, continuent à subir des pertes attribuables à une mise en marché inadéquate doivent user de patience devant les manoeuvres délibérées de certains encans pour retarder toute modification au réseau de mise en marché. Les étapes à venir seront cruciales et la Fédération a besoin de l'appui de tous. Si près du but, ce n'est certainement pas le moment de fléchir. 2

Un nouvel usage pour la garantie de paiement

CHANTAL MANTHA *



Les producteurs de semi-finis et de bouvillons d'abattage se voient faciliter l'accès aux encans spécialisés de veaux d'embouche.



En effet, ils n'auront plus désormais à verser de cautionnement lorsqu'ils achètent pour eux-mêmes et uniquement pour leurs propres fins d'engraissement, et ce, pour des achats ne pouvant excéder

150 000 \$ (pour la semaine la plus achalandée de l'année). La sécurité de paiement sera quand même préservée puisque les fonds de garantie de paiement seront mis à contribution pour

couvrir ces achats. Advenant un défaut de paiement d'un parc d'engraissement du Québec, le fonds de garantie de paiement des producteurs de bouvillons d'abattage sera utilisé pour couvrir le tiers du montant dû, soit un maximum de 50 000 \$. Dans le cas d'un défaut de paiement d'un semi-fini, le fonds de garantie de paiement des producteurs de veaux d'embouche tiendra lieu de cautionnement pour le même montant maximum de 50 000 \$.

Le fonds de garantie de paiement se découvre ainsi une deuxième vocation : non seulement protège-t-il les producteurs-vendeurs face aux acheteurs mais il offre aussi maintenant un avantage aux producteurs qui se font acheteurs dans les encans spécialisés du Québec. Ces modifications aux règlements sur la garantie de paiement, proposées par la Fédération des producteurs de bovins

du Québec, ont été approuvées par la Régie des marchés agricoles le 28 août dernier.

L'exemption de cautionnement est en vigueur depuis le 23 septembre.

Les producteurs de veaux d'embouche et de bouvillons d'abattage avaient été consultés sur ces modifications dans le cadre des assemblées générales des syndicats régionaux de février et mars 1998. Ils avaient majoritairement approuvé les propositions de la Fédération à ce sujet.

L'idée d'assurer collectivement la sécurité de paiement par les fonds de garantie de paiement plutôt qu'individuellement par un cautionnement répondait à l'origine à une préoccupation des producteurs de bouvillons d'abattage désireux de simplifier leurs achats dans les encans.

Les Américains tentent de freiner les importations de viande canadienne

La Fédération a dénoncé au début de septembre un amendement, adopté le 15 juillet par le Sénat américain, qui exige des détaillants de viande l'identification du boeuf, du veau et de l'agneau importés. Michel Dessureault, président de la Fédération, estime que cette mesure abusivement protectionniste aura, sur l'industrie bovine canadienne et québécoise, un impact désastreux, compte tenu que 50 % de la production bovine canadienne est exportée et que 90 % de ces exportations sont dirigées vers les États-Unis. La Fédération a fait part de ses préoccupations aux ministres de l'Agriculture du Canada et du Québec, messieurs Lyle Vanclief et Guy Julien,

ainsi qu'aux ministres fédéral et provincial responsables de l'Industrie et du Commerce, messieurs Sergio Marchi et Bernard Landry.

L'entrée en vigueur de la loi amendée, qui pourrait survenir au cours du premier semestre de l'année 1999, signifiera très certainement pour le Canada :

- une baisse des exportations canadiennes de bovins vivants et de viande de boeuf et de veau vers les États-Unis en raison du peu d'attrait que présenteront les produits importés, compte tenu des coûts additionnels et de la complexité de la tâche imposés aux détaillants obligés de se conformer à la législation;
- une baisse du prix du boeuf en raison

de la déstabilisation du marché consécutive à l'obligation de rechercher de nouveaux débouchés ;

- une baisse de la compétitivité de l'industrie nord-américaine du boeuf ainsi privée d'avantages découlant du libre-échange.

Au Québec plus particulièrement, il y a tout lieu d'appréhender les effets de l'application de l'amendement. Le Québec est en effet :

- un important exportateur de viande de veau (environ 50% de la viande des veaux de lait abattus au Québec est exportée aux États-Unis, soit environ 50 000 veaux / an) ;

suite à la page 6

suite de la page 5

• un important exportateur de viande de boeuf (environ 30 à 40% de la viande des bovins de réforme abattus au Québec est exportée aux États-Unis, soit environ 50 000 vaches / an). De plus, le boeuf de l'Ouest traditionnellement expédié vers les États-Unis sera de toute évidence redirigé vers l'Est, occasionnant une suroffre sur le marché canadien et une baisse des prix aux producteurs.

Des conséquences négatives découleront, aux États-Unis même, de l'application de l'amendement :

- une baisse de la consommation due à une inévitable hausse des prix aux consommateurs ;
- une baisse des exportations américaines vers le Canada, le Mexique et l'Asie en raison de l'augmentation de l'offre canadienne sur ces marchés ;
- des pertes d'emplois dans les abattoirs américains s'approvisionnant au Canada, contraints de fermer leurs portes ou de réduire considérablement

leur production. La Fédération a félicité le ministre fédéral de l'Agriculture, monsieur Lyle Vanclief, qui a protesté auprès de son homologue américain et qualifié l'initiative du Sénat de contre-productive pour l'industrie du boeuf nord-américaine. La Fédération a demandé au ministre Vanclief ainsi qu'au ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce d'intervenir énergiquement auprès de leurs homologues américains respectifs pour expliciter l'analyse canadienne de l'impact de l'amendement et exprimer l'ampleur de l'indignation qu'il suscite. La même requête a été adressée à monsieur Raymond Chrétien, ambassadeur du Canada à Washington. Des appels pour un appui officiel dans ce dossier ont aussi été lancés par la Fédération au gouvernement québécois. « Dans son souci de contribuer à la croissance de l'agriculture au Québec, estime Michel Dessureault, le Premier Ministre Bouchard sera certainement sensible à la menace que fait peser l'amendement américain sur l'industrie bovine québé-

coise et disposé à faire connaître sa désapprobation. »

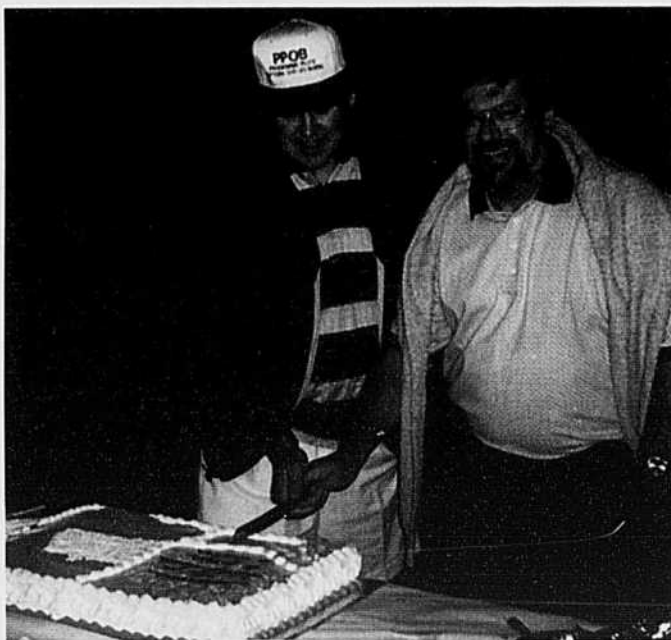
En outre, la Canadian Cattlemen's Association (CCA) a obtenu un avis légal à l'effet que cet amendement constitue une violation des obligations du gouvernement américain en vertu de l'Accord de libre échange nord-américain (ALÉNA) et des ententes établies avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le Secrétaire américain à l'Agriculture, Dan Glickman, se défend bien de vouloir faire de ce dossier un enjeu de commerce extérieur. Il invoque plutôt des considérations liées à la sécurité alimentaire et à l'intérêt des consommateurs. Sachant cela, il est étonnant de le voir appuyer un assouplissement à l'amendement qui exclurait la viande hachée importée de l'obligation d'être identifiée. Les contradictions sont nombreuses du côté américain et les avis très partagés. La Fédération travaille en étroite collaboration avec la direction de l'UPA pour poursuivre les représentations dans ce dossier. À suivre.

RENCONTRE EN HAUT LIEU

Les administrateurs de la Fédération en Mauricie

À chaque année, le Conseil d'administration (C.A.) tient sa réunion de fin d'été en région dans le but de resserrer les liens et de rapprocher les administrateurs des réalités des autres régions. C'est également l'occasion de rencontrer les administrateurs de la région. Cette année, la rencontre a lieu en Mauricie, à l'Auberge Le Baluchon de Saint-Paulin, les 13 et 14 août. Après la réunion formelle du C.A. le jeudi, les administrateurs ont visité quelques lieux d'intérêt de la région : la ferme laitière d'Alphonse Pittet et Claire Desaulniers à Saint-Tite,



le parc d'engraissement de Michel et Claude Trudel à Sainte-Thècle, etc. Le tout s'est clôturé par un méchoui sur la ferme du président de la Fédération, Michel Dessureault, en présence d'un autre Mauricien bien connu : le ministre Guy Julien, qui a bien voulu faire le tour... de quelques dossiers. Claude Carignan, président de la Fédération régionale, et Christian Lacasse, premier vice-président de l'UPA, étaient aussi de la partie. 2

*Agente de communication et de promotion, FPBQ

OPTEZ CHAROLAIS

*...génétique prévisible par
des éleveurs
Charolais réputés*



Association Charolais du Québec

Brigitte Bergeron, secrétaire

144 Grande Barbue, St-Césaire, (Qc) J0L 1T0

Tel: (514) 469-4472 Fax: (514) 469-2775

email: charolais@endirect.qc.ca

Votre taureau : un champion

GAÉTAN BONNEAU*

Hé oui ! Votre taureau joue une grande influence dans la productivité de votre troupeau. C'est le joueur le plus important de votre équipe. Il apporte 80 % de l'influence et la qualité des veaux produits.

Comment protéger votre investissement, votre joueur vedette? Voici un programme d'entraînement pour garder votre « Wayne Gretsky » à son meilleur.

CAMP D'ENTRAÎNEMENT PRÉ-SAISON

Cette période dure 60 jours minimum avant la période de saillies. La fabrication complète du sperme s'échelonne sur 60 jours. Donc on doit préparer le taureau sur 90 jours préférablement. Soyons assurés de sa bonne condition physique.

Le taureau doit être en excellente forme pour le début de la saison de saillies. On ne cherche pas un taureau trop gras car il serait moins actif. De plus, une perte excessive de poids durant la période de saillies va diminuer la fertilité du taureau.

Un taureau de un à deux ans doit prendre environ deux livres par jour pendant la période de pré-saillies. On doit bien l'alimenter pour ce gain. Un taureau de deux ans vise environ un livre

de gain par jour pour atteindre son poids adulte.

On surveille l'état de chair d'un taureau adulte. S'il est trop maigre, ça lui prendrait plus que des fourrages. Un programme alimentaire complet est à suivre (fourrage et grain).

Dans le cas de jeunes taureaux provenant de station d'épreuve, on prendra soin de baisser sa ration en grain d'un maximum de 10 % par semaine jusqu'à ce qu'il atteigne le changement drastique dans l'alimentation va influencer la production du sperme. C'est important d'y aller graduellement.

L'exercice est important au cours de cette période. Le taureau aura à parcourir une bonne distance pour les saillies. Une bonne façon, c'est d'éloigner l'abreuvoir et la mangeoire.

Un programme de vaccination et de vermifuge est important même pour votre taureau. Il ne faut pas l'oublier, souvent les corrals sont mal adaptés pour le taureau adulte, mais il faut bien les traiter pour garder leur meilleure forme.

Des problèmes aux pieds et aux membres peuvent être causés par la stature, le poids ou le résultat de combat avec d'autres taureaux ou d'accident et d'infection tel le piétin. C'est le moment de tailler les sabots pour leur permettre de revenir en forme pour la période de saillies. Les membres en santé sont essentiels pour des saillies de qualité.

LE COFFRE À OUTILS À VÉRIFIER À CHAQUE ANNÉE

On doit vérifier si les deux testicules sont de même grosseur et si le scrotum est symétrique sinon en parler avec votre vétérinaire pour un examen plus approfondi. Un scrotum asymétrique peut être un signe de dégénérescence du testicule entraînant une infertilité. Donc y voir c'est important.

À RETENIR

- Pré-saillies : minimum 60 jours avant les saillies
- Évaluer la condition de chair
- Diminuer la ration de grain graduellement
- Enclos d'exercice adéquat
- Tailler les sabots au besoin
- Vaccination et traitement vermifuge
- Examen du scrotum et du pénis
- Prévoir en hiver une protection adéquate contre le vent et de la litière pour éviter le gel du scrotum

DÉBUT DE SAISON DE SAILLIES

Votre but est de voir le plus grand nombre de vaches saillies rapidement pour obtenir des lots de veaux uniformes pour la vente. Pour atteindre ce but, votre taureau doit être fertile et être en mesure d'accoupler les vaches en chaleur.

Le ratio de taureaux varie selon plusieurs facteurs. La grandeur du pâturage est un facteur et le type de rotation des pâturages. La condition du taureau selon son âge, son état de chair, sa fertilité et son statut social. On retrouve un ratio variant de un à 20 à un taux de 1 :80 (en complément de la synchronisation des chaleurs). Un taureau mature va saillir de 30 à 40 vaches tandis qu'un jeune taureau, 15 à 20 vaches.

Vous devez observer votre taureau à l'ouvrage. Vous êtes le « boss »; vous devez voir à ce que votre champion soit toujours à son meilleur. Certains problèmes peuvent survenir pendant la période de saillies, certains taureaux peuvent « tomber sur le neutre » à cause d'épuisement ou par accident. On doit les retirer du pâturage et le remplacer si c'est possible.

Un jeune taureau ne devrait pas rester plus de 45 jours avec son groupe de vaches. Après ce temps, il continuera



■ DOSSIER : RÉGIE D'ÉLEVAGE ■

perdre du poids ce qui peut être dommageable à son développement futur. Après le retrait, le placer à part des taureaux adultes pour lui permettre de bien s'alimenter et pour le faire revenir en pleine forme pour la prochaine période de saillies.

À RETENIR

- Surveiller la qualité d'alimentation
- Surveiller tout accident ou démarche boiteuse
- Condition de chair du taureau
- Supplément de grain au besoin
- Mouches et puces à traiter
- Jeune taureau maximum 45 jours avec les vaches
- Limiter à 15 vaches un jeune taureau
- Enlever taureau adulte après 60 jours

FIN DE SAISON : LE REPOS

Cette période est souvent difficile pour les producteurs. On ne veut pas le taureau autour des vaches, mais on doit bien surveiller clôtures, barrières ou équipement à cause de celui qui est improductif à ce moment et parfois mal commode. Plusieurs producteurs gardent leurs taureaux à l'extérieur jusqu'à la saison suivante ce qui cause des problèmes à la prochaine saison de saillies.

Groupez vos taureaux selon leur âge et leur état de chair afin de les alimenter selon leur besoin. Prévoir des enclos permettant aux taureaux de faire de l'exercice et de réduire les combats. Attention, l'hiver à l'extérieur, il faut éviter les engelures au scrotum et prévoir une bonne litière à cet effet.

À RETENIR

- Enlever taureau après la période de saillie
- Regrouper les taureaux de même état de chair et d'âge
- Bon apport de minéraux et de sel
- Évaluation de l'état de chair

En tenant compte des retombées importantes sur votre entreprise, votre taureau a besoin d'un soin spécial. Les taureaux de qualité doivent être tenus en forme et on doit leur permettre de retrouver leur santé pour transmettre leur potentiel. Négliger un taureau de qualité vous mène à de pauvres performances, diminue votre récolte de veaux, donne des veaux plus légers au sevrage et diminue vos revenus.

Vous ne pouvez pas laisser votre champion sur le banc, il doit être en pleine forme pour vous mener au championnat. 2

** Responsable de la production bovine dans la région de l'Outaouais*

■ ENTREFILET ■

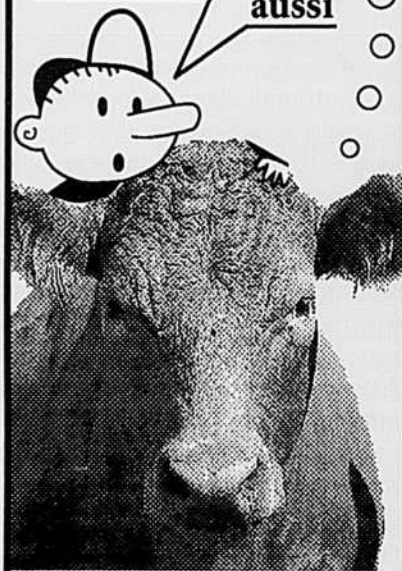
DANS LES PETITS POTS, LES MEILLEURS ONGUENTS

Selon une étude citée par Tom Hamilton, chercheur au ranch de bovins de boucherie de New Liskeard en Ontario, les vaches gravides dont la condition de chair monte dans l'échelle durant l'hiver non seulement coûtent plus cher à maintenir, mais elles donnent des veaux plus léthargiques. Plus la condition de chair de la mère est élevée, plus les veaux nouveau-nés sont léthargiques. Les veaux dont la mère est grasse mettent plus de temps pour se lever et plus de temps avant de commencer à téter. Le plus important n'est pas tant le niveau élevé de la condition de chair atteint par la vache au moment du vêlage, mais l'importance du changement dans la condition de chair pendant la gestation.

Source : Don Stoneman, Farm & Country, mars 1998

Avec les
Minéraux ISF
ma santé reluit

Mon portefeuille
aussi



Leurs matières premières de
qualité supérieure les rendent
**PLUS DIGESTIBLES ET
PLUS ASSIMILABLES.**

Exclusif à ISF
l'ajout d'HERBAGEUM
stimulent
mon appétit,
ma salivation,
ma digestion,
ma fécondité
et diminuent les frais
de vétérinaires.

**AVEC LES PRODUCTEURS
DE BOVINS
DEPUIS PLUS DE 90 ANS**



INTERNATIONAL STOCK FOOD LTD.

25 DISTRIBUTEURS AU QUÉBEC

BUREAU RÉGIONAL

LÉONARD LEBLANC
5121, BOUL. HÉBERT
SAINT-THIMOTHÉE, QUÉBEC
TÉL. : (514) 377-8732 OU
1 800 263-8732

Les soins du veau nouveau-né

GILLES FECTEAU*

L'adaptation à la vie extra-utérine est une étape essentielle à la survie de tous les nouveaux-nés. D'abord, des phénomènes physiologiques complexes modifient les composantes du système cardio-vasculaire permettant au sang de s'oxygéner adéquatement à partir des poumons qui sont maintenant fonctionnels. Le nouveau-né devra développer les aptitudes nécessaires à sa locomotion et à sa nutrition. Finalement, un élément à ne pas négliger dans notre climat, il devra maintenir sa température corporelle. Il doit aussi s'adapter à un environnement plus ou moins contaminé (bactéries, virus, parasites). Certains de ces microbes sont des organismes pathogènes, alors que d'autres sont inoffensifs et contribuent à l'établissement de la flore normale. La flore normale (surtout bactérienne) contribuera à prévenir l'établissement des bactéries pathogènes par le phénomène de compétition.

Les anticorps de la vache ne traversent pas la barrière placentaire. Le veau naissant est donc dépourvu d'anticorps. Par contre, le colostrum de la vache est riche en anticorps. Pendant les deux à trois semaines qui précèdent le vêlage, la glande mammaire concentre les anticorps dans ce qui deviendra éventuellement le colostrum. Le transfert de l'immunité de la mère vers le veau est appelé transfert de l'immunité passive. Pour que ce transfert s'effectue adéquatement, on dépend de trois principaux facteurs : soit le moment de tétée, la qualité du colostrum ingéré et la quantité.

On vise à diminuer au minimum le délai entre la naissance et la première tétée. En effet, l'intestin (entérocytes) absorbe de moins en moins bien les anticorps à mesure que les heures passent. Après 24 heures d'âge, l'absorption des anticorps est pratiquement nulle. La qualité du colostrum, quand à elle, sera influencée entre autres par l'alimentation en fin de gestation et la

parité de la mère. La quantité ingérée est difficile à contrôler dans le système d'exploitation vache-veau et tous les efforts doivent être faits pour que la première tétée ne soit pas interrompue.

LA DIARRHÉE NÉONATALE : POURQUOI ?

Le terme « complexe des diarrées néonatales » fait référence à la trilogie environnement, animal et microbe (voir figure 1). On veut ainsi exprimer que plus que la seule présence du microbe dans une exploitation, une combinaison de facteurs contribuera à l'apparition d'un problème de diarrhée néonatale dans un troupeau.

Lorsqu'un facteur de risque est présent, il augmente les chances pour un individu ou un troupeau de développer un problème de diarrhée. Quoique plusieurs facteurs aient été examinés dans de multiples études à travers le monde, il est difficile d'extrapoler les conclusions de ces études d'un pays à l'autre ou d'un système d'exploitation à un autre. Citons un exemple afin d'illustrer ce concept. Les veaux issus d'un vêlage difficile risquent plus de développer de la diarrhée que les autres. On considère le vêlage difficile comme un facteur de risque. Tous les veaux issus de vêlage difficile ne développeront pas de diarrhée, mais on dit qu'ils ont plus de chance de développer de la diarrhée que leurs contemporains issus d'un vêlage normal.

Parmi les facteurs importants au maintien de la santé du nouveau-né, on sous-estime souvent le transfert de l'immunité passive (TIP). On peut évaluer le succès du transfert en analysant le sang du veau dans la première semaine de vie. Plusieurs tests sont utilisés à cette fin. On sait que la concentration en anticorps dans le sang influencera l'apparition de plusieurs maladies du jeune veau, y compris la diarrhée néonatale.

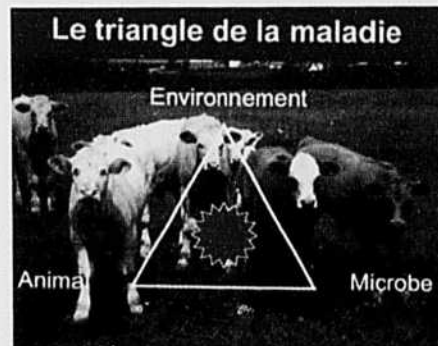


Figure 1



La prévention des diarrées néonatales vise deux grands principes : diminuer la pression d'infection et augmenter la résistance aux infections. La pression d'infection réfère à la quantité de microbes présents dans l'environnement. La résistance aux infections dépend quant à elle de la présence d'anticorps contre un agent en particulier (immunité spécifique) ou encore des facteurs qui aident le système immunitaire à lutter contre les microbes en général (immunité non spécifique). Par exemple, l'alimentation, la teneur en oligo-éléments. 2

* m.v.

Faculté de médecine vétérinaire
Adapté d'une conférence présentée
lors du Congrès du boeuf tenu à Laval
en août dernier.

Gérer le colostrum pour des veaux en santé

TOM L. BAILEY*

La gestion du colostrum est le moyen le plus direct d'assurer la bonne santé des veaux, d'après le Collège régional de médecine vétérinaire Virginia-Maryland, du Virginia Tech. Cette gestion, ajoutée aux soins donnés aux veaux pour qu'ils soient propres, bien installés et au sec pendant la période de l'allaitement, revêt une importance décisive quand on veut qu'ils soient dans une condition optimale au moment du sevrage. Une recherche réalisée au Collège de médecine vétérinaire du Virginia Tech montre que le colostrum offre un niveau de protection variable selon les vaches, la concentration d'immunoglobuline (l'anticorps contenu dans le colostrum absorbé par le veau) pouvant osciller entre 200 et plus de 9000 mg/dl, soit un variance proche du 1 : 50. On peut ignorer la concentration exacte du colostrum, mais on ne peut plus ignorer que la concentration ou la protection qui l'assure peut varier de manière considérable, d'une vache à une autre. La couleur ou l'épaisseur du colostrum ne permet pas de connaître cette variation. Mais celle-ci se manifestera par le fait que le veau nourri avec du colostrum contenant une concentration de 200 mg/dl ne sera pas bien protégé contre les bactéries et les virus présents dans le milieu. L'étude a également montré que le volume absolu de colostrum produit par la vache laitière peut diminuer la concen-



tration de la protection.

Nos essais d'alimentation ont montré qu'un veau Holstein normal devrait absorber un gallon de lait, soit 10 % de son poids à la naissance, dans les 12 premières heures de sa vie, mais que ce sont les aliments reçus avant l'âge de 6 heures qui assurent la meilleure protection, auxquels est ajouté un gallon additionnel au cours des 12 heures suivantes. On a donné ces aliments en 2 X 2 pintes, séparées par un intervalle de 4 à 5 heures, en commençant dès l'âge de 2 heures. Que faire pour assurer la meilleure protection possible ? Mesurez le niveau de protection avec un colostromètre à la température de la pièce, puis congelez et entreposez la meilleure qualité pour l'alimentation des 24 premières heures. Le colostrum

de qualité faible ou moyenne pourra à l'occasion remplacer le lait. L'absorption du colostrum dans l'estomac du veau est réduite de 33 % à l'âge de 6 heures, et de 50 % à l'âge de 12 heures. La meilleure qualité doit donc être absorbée avant l'âge de 6 heures. Assurez-vous de toute façon que le veau absorbe deux gallons de colostrum de bonne qualité au cours des 24 premières heures en le nourrissant à l'aide d'un biberon ou d'un nourrisseur œsophagien. N'oublions pas que, selon les études, au moins 25 à 40 % des veaux laissés aux soins de la mère ne reçoivent pas une protection adéquate, soit parce que la concentration du colostrum est trop faible pour assurer une bonne protection, parce que le veau ne tète tout simplement pas, ou parce qu'il n'absorbe pas suffisamment du lait de vaches ayant une très faible concentration d'anticorps.

Votre vétérinaire peut vous aider à bien gérer le colostrum en prélevant au hasard des veaux de moins de 10 jours afin de mesurer la quantité des anticorps dans leur sang. La clé d'un bon départ réside dans la qualité du colostrum et dans les soins permettant aux veaux de demeurer propres et au sec, et d'être bien installés. 2

*Vétérinaire

Extrait du Daily Pipeline
mars 1998

Pour des bovins en santé qui croissent rapidement

Essayez un des prémélanges
ou micro-prémélanges

BOVI KMS

Pour des lots d'animaux
homogènes et payants

- ✓enrichi en potassium, magnésium et soufre
- ✓améliore la croissance et la conversion alimentaire
- ✓meilleurs membres et sabots
- ✓meilleure santé et résistance aux maladies

1-800-361-7082

belisle
pour une production qui évolue

Pour de meilleures génisses

Pour réduire le coût du développement des génisses, il faut avant tout viser un taux élevé de gestation. Les génisses fécondées tôt ont plus de chances d'être rapidement gravides le reste de leur vie. Voici sept mesures à prendre pour assurer un taux de grossesse élevé.

1. Groupez les génisses séparément pour le vêlage et les nouveaux accouplements. D'après Gerry Kuhl, spécialiste de l'alimentation bovine à l'Université d'État du Kansas (KSU), le rendement d'un troupeau de vaches est lié directement à la célérité avec laquelle on s'occupe des génisses. Car celles-ci ne peuvent concurrencer les vaches plus âgées ni sur le plan physique ni sur le plan de l'alimentation. Les besoins alimentaires des génisses sont tellement plus importants qu'elles ne peuvent donner leur plein rendement si elles sont nourries avec les vaches.

2. La fertilité des génisses dépend de la génétique. De l'avis de Robert Cope, vétérinaire de l'Idaho, le taux de grossesse est d'abord affaire de génétique chez les génisses, tandis que, chez les taures et chez les vaches ayant déjà vêlé, il devient une affaire de gestion et d'alimentation.

En sélectionnant en fonction de la fertilité et d'une puberté précoce et en misant sur une saison d'accouplement brève et sur la réforme systématique des génisses non saillies, l'on augmente rapidement la fertilité du troupeau. Deux autres facteurs peuvent favoriser cette fertilité : l'emploi de taureaux qui arrivent rapidement à maturité (ils ont tendance à avoir un scrotum de plus grande circonférence, à être plus fertiles et à engendrer des génisses qui atteignent plus rapidement la puberté) et la sélection des génisses des vaches les plus fertiles qui s'accouplent de manière régulière et qui vêlent tôt.

Harlan Ritchie, spécialiste de l'élevage des bovins à l'Université d'État du Michigan (MSU), conseille d'écourter la saison du vêlage et de sélectionner,

en vue du remplacement, les génisses les plus fertiles, c'est-à-dire celles que les vaches qui ont vêlé tôt ont eues en premier et qui sont les plus grosses. Ce mode de sélection comporte toutefois un risque, car les génisses plus grasses ont des dépôts de gras dans le pis et pourraient avoir plus de difficulté à donner du lait que les vaches moins grasses.

3. L'importance de la puberté précoce. Plus une génisse commence tôt son cycle, plus grandes sont les chances qu'elle vêle avant l'âge de 24 mois, d'après M. Ritchie. L'âge atteint à la puberté - un caractère de moyennement à très transmissible - revêt une grande importance dans le taux de reproduction. Les génisses doivent avoir leur cycle et ovuler avant d'être mises en présence du taureau.

Deux études réalisées aux laboratoires Fort Keogh, à Miles, pour le compte du ministère de l'Agriculture des États-Unis, montrent l'importance que les génisses atteignent la puberté bien avant la saison des accouplements. D'après Robert Short, physiologiste attaché à la première recherche, portant sur les chaleurs prépubères, les génisses qui ont des chaleurs prépubères ont tous les signes extérieurs du rut sans pour autant ovuler. Jusqu'à 35 % des génisses de remplacement, ajoute-t-il, ont eu ce type de chaleurs au cours d'une année donnée. Ces chaleurs sont suivies parfois de chaleurs fertiles véritables, mais le plus souvent elles sont suivies d'autres chaleurs prépubères se prolongeant un bon moment sans autre activité sexuelle. Robert Short conclut que quelques observations de monte chez les génisses de remplacement ne signifient pas qu'elles soient pleinement pubères et prêtes pour l'accouplement. La deuxième étude visait à déterminer si les premières chaleurs à la puberté étaient aussi fertiles que les chaleurs plus tardives. « La moitié des génisses ont été accouplées aux premières chaleurs de la puberté; les autres, à la troisième période de rut. Le taux de

grossesse a été 21 % plus élevé dans le second groupe. Ces résultats montrent qu'il est avantageux que les génisses atteignent la puberté un bon moment avant la saison d'accouplement de manière à ne pas être fécondées dès les premières chaleurs. »

Quand on n'est pas certain que les génisses ont atteint suffisamment tôt leur puberté, Harlan Ritchie, de la MSU, suggère de les palper un mois avant la saison d'accouplement à l'aide du système de cotation mis au point par l'Université d'État du Colorado. Ce système gradué de 1 à 5 de l'immaturité jusqu'à la fertilité permet de décider de mettre à la réforme les génisses cotant 1 ou 2, c'est-à-dire non encore matures sexuellement.

Pour Gerry Kuhl, de la KSU, les génisses dont le cycle retarde au moment de la puberté risquent de devenir des vaches qui resteront toujours lentes à féconder. Cela donne des veaux tardifs et un poids au sevrage qui est plus faible. Chaque journée additionnelle sans saillir entraîne une journée de retard quand arrive la saison du vêlage. Cela signifie un veau plus léger quand arrive l'automne et moins de chances pour un nouvel accouplement. Ces journées perdues sont difficiles à compenser. Sans compter qu'une génisse qui vêle tardivement risque fort d'être toujours en retard.

Par contre, des études montrent que des stimuli sociaux peuvent accélérer l'arrivée de la puberté. La présence d'un taureau incite les génisses à commencer leur cycle plus tôt; Robert Short suggère également d'envoyer un taureau stérile avant la saison d'accouplement afin de stimuler les chaleurs.

4. L'alimentation. L'importance de la puberté précoce renvoie à l'importance d'un bon programme alimentaire. « Le taux de gain des génisses sevrées, durant les mois d'hiver, aura une influence décisive sur leur âge et leur poids quand arrivera la puberté, de même que sur leur potentiel de reproduction pour l'avenir. Les génisses ayant un taux

de gain élevé seront, au moment de la puberté, plus lourdes et plus jeunes que celles ayant un plus faible taux de gain. »

Un faible taux de gain retarde vraiment la puberté. Les génisses seront donc plus petites au moment de commencer leur cycle. « Résultat : un taux de grossesse moins élevé, des problèmes importants au moment du vêlage, un taux de survie moins élevé chez les veaux, et un potentiel de reproduction moins élevé », précise Robert Short.

Une autre étude effectuée au Montana confirme les répercussions du taux de gain des génisses après sevrage et avant accouplement. Trois groupes de génisses ont été nourris avec des aliments différents donnant un taux de gain faible, moyen et élevé. « Chaque degré supérieur dans le taux de gain a réduit de 22 jours l'arrivée de la puberté, soit la durée d'un cycle œstral. Et, ajoute Robert Short, le poids à la puberté était plus élevé de 25 livres pour chaque demi-livre de gain additionnel par jour. »

Vingt pour cent des génisses ayant reçu les aliments à faible taux de gain n'ont pas atteint la puberté durant les 45 jours de la saison d'accouplement ; à l'automne, seulement 50 % étaient gravides, ajoute Robert Short. Mais toutes les génisses des groupes à taux de gain moyen et élevé ont atteint la puberté avant ou pendant la saison d'accouplement, et 86 % d'entre elles étaient gravides cet automne-là.

Short conclut de l'étude qu'un faible taux de gain causé par une alimentation impropre peut faire baisser le taux de vêlage de trois façons : 1) moins de génisses atteignent la puberté à temps pour s'accoupler; 2) les génisses arrivant à la puberté ont un taux de grossesse moins élevé; et 3) le taux de mortalité chez les embryons est plus élevé.

Si l'on en croit l'étude, les aliments à taux de gain élevé offrent très peu d'avantages par rapport aux aliments à taux de gain moyen. « Si les génisses sont bien nourries, précise Short, un surplus alimentaire ne se traduit pas nécessairement par un rendement additionnel. Les génisses nourries aux

aliments à taux de gain élevé pesaient deux livres de plus que celles nourries aux aliments à taux de gain moyen, mais leur taux de grossesse était le même au moment de la conception. » Les aliments du premier groupe ont coûté plus cher et n'ont donné aucun rendement additionnel au plan financier.

D'après M. Kuhl, de la KSU, les génisses devraient avoir atteint 65 % de leur poids de maturité au moment de l'accouplement (650 à 700 livres pour les races anglaises, et 750 à 800 livres pour les races continentales, plus grosses), et de 80 à 85 % de leur poids de maturité au moment du vêlage (beaucoup de chair mais pas de graisse). Une génisse trop grasse atteindra son poids visé trop rapidement, avant d'avoir l'ossature ou la maturité requises.

5. Accoupler les génisses avant les vaches. Des éleveurs commencent à accoupler les génisses quelques semaines avant le reste du troupeau. Cette pratique a des inconvénients; elle donne des résultats uniquement si les génisses sont assez grosses et si leur alimentation est adéquate. Le coût de nourrir une génisse qui vèlera tôt et qui sera en lactation jusqu'au sevrage du veau peut éclipser les avantages qu'il y a à sevrer un veau plus lourd et à réaccoupler aisément la génisse. Cela est faisable mais dépend de la manière de le faire.

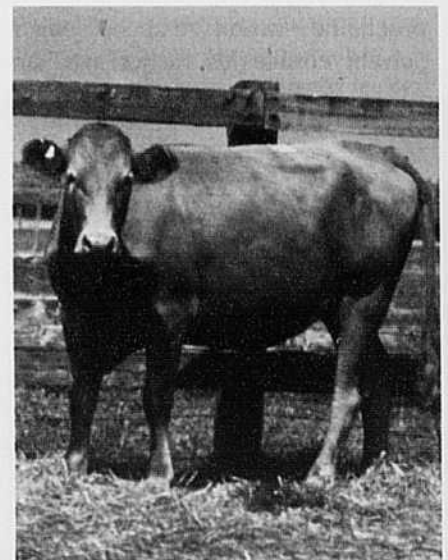
La disponibilité de la main-d'œuvre au moment du vêlage peut déterminer s'il vaut la peine - ou non - de faire vèler les génisses avant les vaches, selon Terry Gœhring, spécialiste des bovins, de l'Université d'État du Dakota du Sud. « Si quelqu'un est prêt à consacrer tout son temps aux génisses avant de s'occuper des vaches, alors il vaut la peine d'accoupler les génisses trois semaines plus tôt que le reste du troupeau durant une brève saison de 45 jours. »

6. La difficulté à vèler. De nombreuses études le prouvent : plus le travail avant le vêlage se prolonge, plus la génisse met de temps pour récupérer et pour s'accoupler à nouveau par la suite. Pour Robert Cope, de l'Idaho, il

est toujours préférable d'aider la génisse qui a de la difficulté à vèler, même si elle aurait pu y arriver seule ; le stress sera moins grand pour la vache et son veau. D'après une étude réalisée au Montana, 87 % des génisses aidées dès le début du vêlage ont eu des chaleurs dès le début de l'autre saison d'accouplement, comparées à 70 % chez les génisses qui n'avaient pas été aidées suffisamment tôt au moment du vêlage. Et 88 % des génisses qui avaient été aidées assez tôt étaient gravides à la fin de la saison d'accouplement, comparées à 68 % chez celles qui avaient reçu une aide tardive.

7. Le vêlage précoce fait rester les génisses plus longtemps dans le troupeau. D'après Robert Short du Montana, on réforme les vaches vers cinq ou six ans en moyenne. Or, il est possible de prolonger la vie reproductive d'une vache de quelques années en sélectionnant les génisses et en les élevant de façon qu'elles s'accouplent et vèlent plus tôt. Les génisses qui vèlent tôt ont tendance à le faire toute leur vie et à demeurer dans le troupeau plus longtemps que les génisses qui, la première fois, vèlent durant la seconde moitié de la saison des vêlages. Non seulement « ces génisses sevrant-elles leurs veaux plus tard alors qu'ils sont plus lourds, mais elles ont également plus de veaux ». 2

Source : Beef, avril 97



Quels critères appliquer pour la mise à la réforme ?

Le temps est-il venu de refaire l'inventaire de votre troupeau et d'identifier les vaches bonnes pour la réforme ? De nombreux facteurs entrent en jeu qui sont d'ordre biologique ou qui ont rapport avec le marché, avec les coûts de production, avec le type de gestion retenu, avec une combinaison des facteurs biologiques et de marché, ou tout simplement avec la composition même de votre troupeau. Sur quels critères doit alors reposer une bonne décision ? Disons de façon générale qu'une vache est bonne pour la réforme quand elle ne satisfait pas aux normes minimales établies par le producteur au chapitre de la production, de la reproduction, de la santé, en raison de son caractère ou pour toute autre raison jugée importante.

PROBLÈME DE REPRODUCTION

Placez en tête de votre liste de réforme les vaches et les génisses non saillies. Le contrôle de gestation et la réforme des vaches non saillies donnent un rendement de 30 \$ par vache exposée. Si le fourrage se fait rare ou dispendieux, rien ne justifie de conserver et de nourrir une vache non saillie jusqu'à la prochaine saison d'accouplement. Suivent ensuite les vaches avec une

faiblesse aux pattes, aux pis ou aux yeux, qui vèlent avec difficulté ou d'une manière irrégulière ou qui ont tout autre problème structurel. Ces bêtes coûtent cher en nourriture et en frais de vétérinaire, sans compter que leur valeur et leur santé risquent de baisser rapidement pendant les mois d'hiver.

POIDS AU SEVRAGE

Revoyez également le poids au sevrage ajusté des dernières années; identifiez les vaches dont la production a toujours été inférieure à la moyenne du troupeau et mettez à la réforme les 10 % moins productives. Ces vaches rapportent moins que les autres et elles sont peut-être moins efficaces. Une fois effectué ce premier « écrémage », si votre troupeau est encore trop gros en regard des aliments que vous avez prévus pour l'hiver ou si le coût de ces aliments est trop élevé, mettez à la réforme d'autres vaches parmi les moins productives.

COUVRIR SES FRAIS

Une vache doit au moins couvrir ses frais. Ainsi, est bonne pour la réforme la vache qui coûte plus cher que la moyenne du troupeau pour rencontrer

les normes minimales du producteur, celle qui coûte plus cher en maintenance que ce que rapporte le veau qu'elle sèvre, celle qui sèvre un veau de bonne taille mais qui a de gros trayons, ou un pis ou une patte mal en point, ou tout autre problème exigeant des soins spéciaux et donc des déboursés additionnels, celle qui a mauvais caractère, qui saute les clôtures ou qui exerce une influence néfaste sur le troupeau, ou qui est simplement singulière sans toutefois réussir à se distinguer.

La décision de mettre une vache à la réforme peut également dépendre d'autres facteurs, de la saison par exemple, un veau de printemps pouvant coûter plus ou moins cher qu'un veau d'automne; de la productivité de la vache, qui varie légèrement à la baisse si elle a à son côté un veau prêt pour la vente; du coût d'une génisse portante de remplacement; du prix moyen d'un bouvillon et d'une génisse pesant de 400 à 500 livres; de même que du prix que l'on peut obtenir, à tel ou tel moment, pour une vache de réforme. 2

Sources : Ministère de l'agriculture de l'Ontario, Université d'état du Mississippi et Département de l'agriculture de l'Arizona.



CONSULTER VOTRE VÉTÉRINAIRE.

Schering-Plough Santé Animale
Division de SCHERING CANADA INC.
Pointe-Claire (Québec) H9R 1B4

* NUFLOR est une marque déposée de Schering Canada Inc. **CCPP**

RÉSIDUS MÉDICAMENTEUX

Objectif : zéro

JACQUES CHARLEBOIS*

J'ouvrais mon journal ce matin et que vois-je en première page ! Encore ce journaliste à la pige, ce spécialiste des faits divers qui titre son article à sensation : « En mangeant votre boeuf, vous avalez vos antibiotiques du même coup. » Effarant tout ce qui peut s'écrire parfois pour attirer le regard du lecteur assoiffé de petits scandales qui alimentent la conversation de l'heure du lunch.

Anodin pour certains mais, pour le consommateur soucieux de son alimentation, il pourrait y avoir là des conséquences désastreuses sur ses habitudes alimentaires. Du coup, il en résulterait une diminution des achats de boeuf au comptoir. Que ferait-on des T-bones, des surlonges... dormants, alignés dans les présentoirs des supermarchés?

Certes, on ne peut concevoir nos élevages à l'abri des problèmes de santé. Il faudra bien à certains moments recourir à l'utilisation d'antibiotiques pour soigner une mauvaise pneumonie ou placer des bolus utérins à une vache ayant mal délivrée... ou que sais-je encore ! Voici quelques recommandations pour le bon usage des médicaments courants.

D'abord un diagnostic doit être posé. S'agit-il d'une condition qui nécessite l'administration d'un produit rendant la chair de l'animal impropre à la consommation. La fièvre chez l'animal est habituellement indicatrice d'un problème infectieux. Il faut alors préciser le site, le foyer d'inflammation pour caractériser le problème, puis choisir l'antibiotique le plus spécifique à cette situation. En l'absence de hausse de la température corporelle, il pourrait s'agir d'un problème digestif, cardiaque, locomoteur... alors, dans l'incertitude, il serait sage de contacter votre vétérinaire avant l'administration de quoi que ce soit. Vous avez décidé ou on vous a recommandé l'utilisation d'un produit X, le dosage doit être en relation avec le

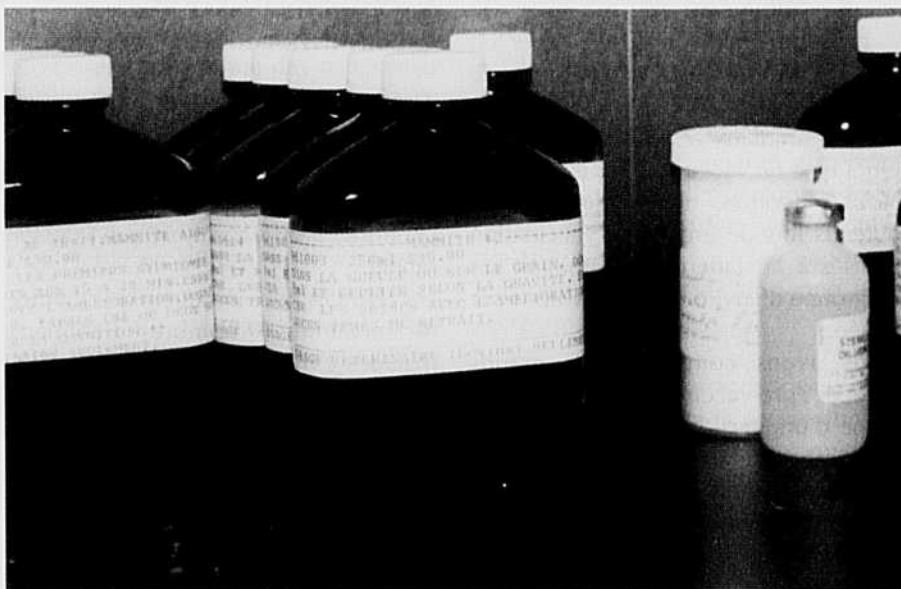


Photo: Y. Charlebois

poids de l'animal. La répétition de l'injection ou du traitement, quel qu'il soit, doit respecter les recommandations du fabricant. Ce n'est que lorsqu'utilisé selon ses recommandations que vous éviterez des problèmes de contamination. Si pour quelque raison que ce soit, les dosages, les renouvellements... étaient augmentés au-delà des normes prescrites, cette utilisation dite « hors étiquette » nécessiterait d'augmenter les périodes d'attente. Il en va de même pour l'utilisation de médicaments hors des champs d'activités reconnues par les autorités compétentes. Il sera, là encore, plus important de se fixer des délais plus longs que trop courts pour ne pas mettre en danger la santé des consommateurs.

Certaines autres conditions peuvent malgré nous diminuer l'élimination naturelle de médicaments chez l'animal. Un animal âgé ou souffrant de problème hépatique ou rénal, ou recevant plusieurs médicaments simultanément peut voir ses capacités d'élimination des drogues diminuées, d'où une augmentation de la période d'attente. Les sites d'injection (sous-cutanés, intramusculaires) présentent aussi des

caractéristiques d'absorption (donc indirectement d'excrétion) différentes pour de nombreux médicaments. Le volume injecté en un même site est aussi à considérer. On ne devrait pas, si possible, injecter plus de 10 ml par site d'injection, améliorant ainsi les performances du traitement. Tout intervenant a donc à agir selon le bon usage avec tout médicament. Avec de la concertation et une bonne connaissance des divers médicaments d'utilisation courante, on évitera les situations semblables à celle de notre journaliste à la pige. En cas de doute, contactez les personnes-ressources capables de bien vous renseigner. Votre vétérinaire figure parmi ceux-ci.

Il en est de même des compagnies pharmaceutiques qui ne demandent pas mieux que d'éviter des situations douteuses pouvant mettre en jeu leurs médicaments, combien utiles à la santé animale.

À vous tous de manipuler sécuritairement la panoplie pharmaceutique et d'atteindre un objectif de « **zéro condamnation** ». 2

* m.v. Bureau vétérinaire de Warwick

PROJET DESCHAMBAULT : RÉSULTATS

Vacciner ou non ?

YVON COUTURE*

An nouveau cet automne, le dilemme se posera: quel est le meilleur programme de vaccination ? Doit-on vacciner ces animaux achetés récemment ? Quel type de vaccin utiliser ?

Nous rapportons d'abord les résultats obtenus lors de projets de vaccination réalisés à la station Deschambault sur un groupe d'environ 120 bouvillons par année.

Nous avons comparé deux grands groupes : pré-vacciné - vaccination à la ferme d'origine - suivi d'un vaccin tué ou vivant atténué à l'entrée des animaux en station et non pré-vacciné, suivi du même type de vaccin. Les résultats nous indiquent que les animaux pré-vaccinés suivis du vaccin tué ont été moins atteints au cours du premier mois d'engraissement. De plus, ce groupe d'animaux a affiché un gain de poids significativement supérieur pour toute la période d'engraissement. En fait, cette augmentation de gain de poids s'est manifestée au cours du premier mois en parc et maintenue au cours de toute la durée d'engraissement.

VACCIN VIVANT VERSUS VACCIN TUÉ

Au cours de la deuxième année, les animaux n'étaient pas pré-vaccinés. Nous avons comparé un vaccin vivant versus un vaccin tué, les deux administrés à l'arrivée des animaux en station. L'analyse des données nous révèle que les animaux soumis aux vaccins vivants ont été touchés de façon plus marquée par les problèmes respiratoires comparés aux animaux qui ont reçu le vaccin tué. Cependant cette différence n'est pas significative.

Les performances zootechniques sont comparables pour les deux groupes.

VACCIN INTRANASAL VERSUS VACCIN INTRAMUSCULAIRE

Au cours de la dernière année, nous avons comparé l'usage d'un vaccin intranasal suivi d'un rappel avec un vaccin vivant atténué intramusculaire, confronté à un vaccin tué suivi de son rappel.

Les résultats nous indiquent que l'indice de maladie (nombre d'animaux malades) n'est pas différent entre les deux groupes et que les performances zootechniques sont comparables.

Il est important de signaler qu'au cours de ces trois années, il n'y a pas eu de mortalité durant le premier mois d'engraissement. D'une année à l'autre, les animaux n'ont pas été atteints, de façon différente, par des problèmes respiratoires et la réponse aux traitements conventionnels de ces problèmes a été favorable et comparable d'une année à l'autre.

ANTICORPS CONTRE IBR (RHINO-TRACHÉITE INFECTIEUSE)

L'analyse des titres d'anticorps de ces animaux contre la rhinotrachéite infectieuse nous a permis de constater une baisse importante de ces titres d'anticorps quatre mois après la vaccination. Un rappel de ce vaccin, à cette période, entraîne une réponse rapide de la part du système immunitaire de l'animal. Cette réponse, plus rapide lors d'une deuxième vaccination est due à ce que l'on appelle la « mémoire » du tissu immunitaire.

Selon le type de production (entrée d'animaux régulièrement, etc.) un rappel de la vaccination contenant l'antigène de la rhinotrachéite infectieuse (IBR), environ 15 semaines après l'entrée en parc d'engraissement, pourrait s'avérer un choix judicieux.



LE MEILLEUR CHOIX, LA PRÉVACCINATION À LA FERME D'ORIGINE

La méthode de pré vaccination à la ferme d'origine des animaux, au moins deux semaines avant l'achat de ces derniers, suivi d'un rappel à leur entrée en parc d'engraissement s'avère le meilleur choix.

Le choix d'un vaccin contenant des antigènes vivants atténués administrés à l'entrée des animaux en parc d'engraissement lorsque ces derniers ne sont pas pré-vaccinés pourrait avoir certains avantages : réaction plus rapide du système immunitaire et moindre coût. Cependant ce mode de vaccination comporte un certain risque puisqu'il s'agit d'un important regroupement de jeunes animaux, d'origines diverses, dont on ne connaît pas le statut immunitaire, statut qui se trouve compromis en situation de stress. Même certains de ces individus pourraient être en période d'incubation de l'une des maladies affectant le système respiratoire. Dans ces conditions, l'administration d'un vaccin vivant atténué pourrait être dommageable. 2

* médecin vétérinaire

Faculté de médecine vétérinaire
Département de sciences cliniques
Saint-Hyacinthe

Les zoonoses

COLLABORATION MULTIPLE*

Les zoonoses sont des maladies pouvant être transmises à l'être humain par les animaux.

Plusieurs zoonoses (brucellose, cysticercose, encéphalopathie spongiforme des bovins, fièvre charbonneuse, gale, rage, trichinose et tuberculose) sont à déclaration obligatoire sous l'égide d'une réglementation fédérale. Les autres zoonoses sous surveillance sont les suivantes : campylobactériose, chlamydie, cryptosporidiose, fièvre Q, giardiose, leptospirose, listériose, salmonellose, toxoplasmose, tularémie et yersiniose.

Lorsque l'un de ces agents de zoonose se retrouve au sein d'une population animale, les mesures sanitaires habituelles de la protection des individus exposés deviennent encore plus importantes à suivre. En voici quelques-unes :

Dans l'élevage, il est conseillé :

- D'isoler (ou d'éliminer) les animaux malades ou positifs aux tests de laboratoire et de les traiter (s'il y a lieu). De limiter les stress (entassement, mauvaise ventilation, etc.).
- De s'occuper des animaux malades en dernier (médication, traite, etc.) et de bien désinfecter l'équipement après l'utilisation. De revêtir des vêtements protecteurs et des gants.
- D'éviter de boire, de manger ou de fumer dans l'étable, surtout après avoir manipulé des animaux malades.
- De placer les animaux en quarantaine lorsqu'ils viennent d'être achetés ou lors de retours d'exposition.
- De nettoyer et de désinfecter les endroits contaminés (porter gants et vêtements longs) et de garder les bâtiments propres et secs.
- De placer un couvercle sur le chariot à moulée, pour éviter une contamination par les rongeurs ou les chats.
- De ne pas garder de chiens ou de chats dans l'étable.

- D'avoir un bon programme de contrôle des mouches, de la vermine et des oiseaux sauvages.

- De surveiller attentivement les allées et venues sur la ferme des camions et conducteurs de véhicules des compagnies de récupération. Ils peuvent être une source de contamination.

- D'obliger le nettoyage et la désinfection des bottes à chacune des entrées de l'étable en y plaçant un « bain de pieds » avec désinfectant et brosse.

- De se laver les mains à fond, d'enlever ses vêtements de travail et ses bottes à la sortie de l'étable.

- De limiter l'entrée de visiteurs (surtout les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées ou celles déjà affaiblies par une autre maladie).

- D'utiliser deux ensembles d'instruments de nettoyage (fourche, grappe, balai, etc.). L'un doit servir à nourrir les animaux et l'autre au nettoyage (les faire tremper périodiquement dans deux bassins distincts de désinfectant).

- D'éliminer sans délai les carcasses d'animaux morts.

Dans l'environnement, il est conseillé :

- D'assécher les mares d'eau stagnante dans les pâturages et d'interdire l'accès aux ruisseaux.

- D'épandre le purin ou le fumier contaminé sur des champs destinés à la culture et ce, de préférence avant le labourage.

- De n'utiliser aucun fumier ou purin contaminé pour la fertilisation des jardins potagers.

À la maison, il est conseillé :

- De ne pas consommer de lait cru ou de viande insuffisamment cuite.

- D'adopter de bonnes mesures d'hygiène (se laver les mains régulièrement, surtout après un contact avec une personne ou un animal malade, de la viande crue toujours avant de préparer les repas). De bien laver les légumes et les fruits du jardin.

- De faire bouillir l'eau si elle est soupçonnée d'être la source de contamination.

- De porter des gants pour jardiner.

- D'isoler les animaux de compagnie malades jusqu'à leur guérison et d'interdire leur accès à l'élevage.

- D'éviter que les femmes enceintes, les jeunes enfants, les personnes âgées ou celles déjà affaiblies par une autre maladie manipulent les animaux malades ou à risque, ainsi que leurs sécrétions et produits.

Il s'agit là de recommandations d'ordre général, à l'égard de la prévention des maladies. Consultez votre médecin vétérinaire pour des recommandations plus complètes et adaptées à l'entreprise.

Dans chaque région, un ou une médecin-vétérinaire du MAPAQ, appelé Vet-RAIZO, assume la responsabilité de l'enquête épidémiologique et des prélèvements biologiques sur les animaux soupçonnés.

L'identification de la source de contamination permet de formuler les recommandations appropriées pour la circonscrire. Cependant, le rôle du Vet-RAIZO dans le contrôle des zoonoses ne se limite pas à intervenir en aval du problème.

Il est également chargé de surveiller la situation lorsque les agents de ces maladies sont détectés au sein des populations animales. Il assure alors un suivi pour déterminer la nature du risque encouru par les humains. 2

* Dre Dominique Baronet

Dre Geneviève Côté

Dr Michel Major,

coordonnateur RAIZO

Téléphone : 418-646-5759

Télécopieur : 418-644-3049

Internet : mmajor@agr.gouv.qc.ca

1997-1998 : 34 M\$ de financement garanti pour la production bovine

HÉLÈNE BOIVIN*



L'année 1997-1998 a encore été marquante pour ce qui est des investissements agricoles et du financement accordé par la Société de financement agricole. Les activités annuelles de la Société ont atteint 663 millions de dollars, pour plus de 7 000 demandes d'emprunt. Profitant d'un contexte de taux d'intérêt toujours favorable, les entreprises agricoles ont encore investi massivement cette année.

Les entreprises bovines ne sont pas en reste puisqu'elles aussi ont poursuivi leurs investissements, marquant ainsi une cinquième année consécutive de croissance. En effet, les prêts sont passés de 21,4 millions de dollars en 1993-1994 à 33,6 millions en 1997-1998.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT À TERME

La production de veaux d'embouche accapare plus des deux tiers du financement à terme accordé cette année dans le secteur bovin, avec 23 millions de

dollars et 346 prêts. Par ailleurs, près de 4,3 millions de dollars, répartis entre une trentaine d'entreprises, ont été consentis aux parcs d'engraissement, ce qui représente une hausse de 24 % par rapport à l'année dernière. Enfin, les pro-

ducteurs de veaux lourds ont obtenu 6,3 millions de dollars, pour 76 demandes. En 1997-1998, les entreprises bovines qui se sont vu accorder un prêt cette année avaient un avoir net moyen de 41 %, pour un actif de 436 000 \$. Elles

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SFA EN 1997-1998 EN PRODUCTION BOVINE

Région administrative	Nombre	Montant (M \$)
Bas-Saint-Laurent	41	2,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	18	1,1
Québec	7	0,6
Mauricie	9	1,0
Estrie	72	5,7
Outaouais	26	1,6
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	50	3,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19	0,7
Chaudière-Appalaches	52	4,8
Lanaudière	9	0,8
Laurentides	24	2,5
Montérégie	58	5,5
Centre-du-Québec	65	4,3
Total	450	33,6

Consultez votre vétérinaire



PROVEL®
Produit de première qualité pour le médecin vétérinaire

MICOTIL® est une marque déposée de Eli Lilly and Company. PROVEL® Division Eli Lilly Canada Inc. est un utilisateur autorisé.

CCPP

PRÊTS AUTORISÉS PAR LA SFA EN 1997-1998

Production principale	Nombre	Montant (M \$)
Vaches-veaux	346	23,0
Bouvillons	28	4,3
Veaux de lait	35	3,4
Veaux de grain	41	2,9
Total	450	33,6

prévoient engendrer des revenus bruts de l'ordre de 255 400 \$ par ferme et des dépenses de 211 200 \$. La part des revenus consacrés au paiement du capital et des intérêts est de 12 %, ce qui devrait leur permettre de dégager un solde monétaire destiné à l'auto-financement de 5,6 %. Rappelons que ce profil moyen correspond à des entreprises qui ont des structures fort différentes. Ainsi, celles à temps partiel représentent plus du tiers des prêts

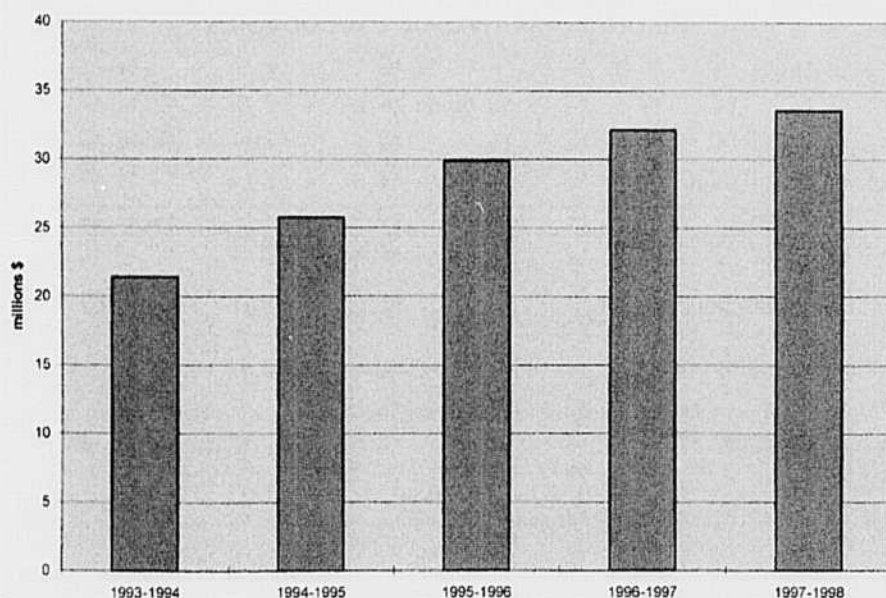
autorisés avec 174 demandes d'emprunt pour 11,6 millions de dollars.

DES EMPRUNTS... À QUELLES FINS ?

En 1997-1998, c'est près de 60 % des sommes prêtées dans la production bovine par la Société, soit 20 millions de dollars, qui serviront à des fins de développement. Ainsi, l'achat de fermes en accapare 29 %, la construction, 23 %, et l'achat d'animaux, 7 %. Les emprunts destinés à l'achat de machinerie sont assez importants puisqu'ils s'élèvent à 4,3 millions de dollars, soit 13 % des sommes prêtées. La partie utilisée à des fins de consolidation demeure toutefois au-dessus de la moyenne, avec 15 % des montants.

** MBA, agente de recherche
Direction de la recherche
et de la planification
Société de financement agricole*

Évolution des prêts consentis par la SFA en production bovine



LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR !



CERTIFICAT EN PRODUCTION LAITIÈRE ET BOVINE

POUR PLUS DE RENTABILITÉ DES ENTREPRISES

Début des cours :
14 et 25 septembre 1998

COURS OFFERTS :

- Amélioration génétique des bovins
- Gestion de la reproduction et de la santé du troupeau
- Gestion des ressources humaines
- Gestion des sols

Date limite d'inscription :
26 août 1998

PROGRAMME NOUVELLEMENT CRÉÉ

RENSEIGNEMENTS : **656-2131**
poste 4322

Faculté des sciences
de l'agriculture
et de l'alimentation

FORMATION
CONTINUE

UNIVERSITÉ
LAVAL

LE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

**DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA FORMATION CONTINUE**
Raymonde Gagnon
Tél.: (418) 656-2131
poste 4322
frais virés acceptés
ou 1 800 561-0478,
poste 4322 (sans frais)

www.ulaval.ca

COÛTS DE PRODUCTION DU BOUVILLON

Évaluer la rentabilité sur une base globale

RÉAL DAIGLE*

En étudiant les résultats de plusieurs entreprises oeuvrant dans le secteur du bouvillon d'engraissement, nous constatons des écarts importants de rentabilité. Nous remarquons aussi que les causes de non-rentabilité sont propres à chaque entreprise: certains producteurs font de l'argent grâce aux bouvillons, d'autres en perdent à cause des bouvillons. La recherche des véritables solutions pour un développement durable passe inévitablement par une bonne connaissance des coûts de production de chacune des activités de l'entreprise, autant les bouvillons que les cultures.

Afin d'illustrer ces propos, nous utiliserons les données 1997 de quatre producteurs présentant des résultats très différents les uns des autres.

Le tableau 1 présente le revenu standardisé par unité de travail-personne (RST/UTP), globalement pour la ferme et pour chacune des activités, soit les bouvillons et les cultures.

DES PLUS ET DES MOINS

Dans chacune de ces entreprises, sur la base des résultats de 1997, une activité s'est avérée positive et une autre déficitaire, empêchant ainsi de réaliser des profits maximum. Toutefois, dans chaque cas, ce n'est pas la même activité qui est en cause. L'ampleur des profits et des pertes est aussi fort différente d'une ferme à l'autre et d'une activité à l'autre. Les correctifs à apporter, s'il y a lieu, seront alors probablement très différents dans chaque ferme et devront être ciblés adéquatement.

Les producteurs A et D ont probablement des correctifs à apporter en ce qui concerne l'engraissement de bouvillons. Tandis que les producteurs B et

Tableau 1

RST GLOBAL ET PAR ACTIVITÉ

Producteurs		A	B	C	D
RST/UTP global	(\$)	52 150	43 253	18 947	(6 696)
RST/UTP boeuf	(\$)	(13 435)	59 363	57 110	(39 275)
RST/UTP culture	(\$)	66 017	(27 408)	(4 050)	17 371
Analyse					
Rentabilité globale		++	++	+	-
Activité boeuf		—	++	++	—
Activité culture		++	—	-	+

Le RST/UTP est un calcul de bénéfice standardisé pour rémunérer le travail. La standardisation se fait au niveau des charges d'intérêt en remplaçant les intérêts réels payés par un intérêt standard sur la valeur totale des actifs moyen et long termes et sur les charges d'opération directes de chaque activité (considérant ainsi un même niveau de marge de crédit d'opération pour tous les producteurs).

Tableau 2

RÉSULTATS PAR LIVRE DE GAIN DE POIDS

Producteurs	A	B	C	D
	cents/lb de gain			
Produit total	64,4	81,4	85,5	69,9
Charges variables	56,4	56,8	53,4	79,7
Charges fixes	22,1	21,3	29,1	12,5
(-) revenus divers répartis	(0,4)	(0,5)	(0,9)	(0,0)
Coûts production	78,1	77,6	81,6	92,2
Produits moins coûts	-13,7	3,8	3,9	-22,3

Notes : Les produits incluent les ventes, revenus d'ASRA et variation d'inventaires moins les achats.

Les charges variables incluent toutes les charges directes des bouvillons, dont les céréales et les fourrages produits et consommés sur la ferme, au prix de 90 \$/tms pour les fourrages et au prix moyen du marché pour les céréales. Cela comprend aussi les frais d'intérêt sur le court terme.

Les charges fixes ont été réparties entre les cultures et les bouvillons, de sorte que les résultats ci-dessus représentent uniquement la portion des bouvillons.

C devraient sans doute améliorer leurs performances aux champs.

COMBINER BONS REVENUS ET FAIBLES COÛTS

La recherche des véritables solutions passe par une bonne connaissance des

coûts de production et des performances techniques. C'est donc dire que chacun des éléments composant les coûts de production doit être scruté à la loupe.

Le tableau 2 présente les coûts de production des bouvillons d'engraissement pour les mêmes quatre producteurs.

Les producteurs B et C affichent des résultats positifs dans leur activité bouvillons. Ils ont su combiner « bons revenus » et « faibles coûts de production ». En revanche, le producteur A produit à des coûts légèrement sous la moyenne, mais ses revenus (marge entre les ventes et les achats) sont très faibles. Quant aux résultats du producteur D, l'effet de la combinaison faible marge et coûts élevés a entraîné des pertes importantes.

Une fois les coûts de production bien établis, il faut poser un bon diagnostic pour détecter les points faibles. Une analyse plus détaillée des performances techniques et commerciales des ateliers bouvillons (tableau 3) chez les quatre entreprises étudiées nous permet de mieux comprendre les

résultats économiques précédents. Le taux de mortalité bas, le gain de poids quotidien, la conversion alimentaire sont des critères importants à analyser. Ils contribuent grandement à la réussite financière d'une entreprise. L'aspect commercial est aussi prépondérant. De bonnes performances techniques ne peuvent compenser totalement les faiblesses dans les achats et ventes. À cet effet, les meilleurs achats ne sont pas nécessairement ceux qu'on paie le moins cher. C'est un bon rapport qualité-prix qu'il faut rechercher pour des animaux performants. La planification mensuelle des ventes en fonction de la croissance des animaux et de la demande du marché permet aussi d'aller chercher de meilleurs prix en moyenne.

LE DIAGNOSTIC AUX CHAMPS S'IMPOSE AUSSI

Dans les champs, nous pouvons faire sensiblement la même analyse. En comparant les résultats par hectare, on observe des structures de coûts très différentes d'un producteur à l'autre. Le rendement est très important, car au delà des coûts par hectare, le critère le plus important demeure le coût par tonne d'aliments consommés par l'animal. À la lumière des résultats présentés ci-après, dans l'éventualité où il faudrait apporter des correctifs aux champs, les décisions d'un producteur à l'autre seraient probablement fort différentes.

Les quatre entreprises choisies illustrent la nécessité de bien connaître les performances techniques et économiques de chaque activité de l'entreprise. Cela permet de mieux cibler les actions à entreprendre et ainsi obtenir une amélioration plus sensible des bénéfices.

** agronome, conseiller en gestion
Fédération des syndicats de gestion
agricole du Québec*

Extrait d'une conférence donnée au dernier Congrès du boeuf tenu le 20 août à Laval.

Tableau 3

PERFORMANCES TECHNIQUES ET COMMERCIALES

Producteurs		A	B	C	D
Taux de mortalité	(%)	0,0	3,4	1,7	2,8
Gain poids moyen/jour	(lb)	2,1	3,0	2,5	2,0
Qté conc./kg gain	(kg)	4,1	7,4	5,4	7,6
Qté MS fourr./kg gain	(kg)	3,5	2,3	2,8	5,6
conversion alimentaire totale	(kg ms)	7,1	8,7	7,5	12,2
Prix d'achat (et inv. début)	(\$/lb)	1,02	0,89	0,93	0,96
Prix de vent (et inv. fin)	(\$/lb)	0,83	0,88	0,90	0,88

Tableau 4

RÉSULTATS POUR LE MAÏS ENSILAGE

Producteurs		A	B	C	D
	\$/ha				
Charges d'approvisionnement ¹		462	193	314	326
Charges de machinerie ²		166	413	114	385
Charges fixes ³		541	664	693	456
(-) Rev. d'assurances et extérieur		(14)	(-44)	(-27)	(0)
Coût de production /ha	(\$/ha)	1155	1226	1094	1167
Rendement	(Tms/ha)	13,5	9,1	5,1	10,3
Coût de production /tms	(\$/tms)	86	134	214	113

Notes:1) Approvisionnements : semences, fertilisants, pesticides, cotisations assurances récoltes, agents de conservation, plastiques, intérêts sur court terme.

2) Machinerie : carburant, entretien et travaux à forfait

3) Charges fixes : entretien et location de terres et bâtiments, intérêts sur emprunts moyen et long termes, salaires, retraits des propriétaires, frais généraux, amortissements et rémunération de l'avoir net.



Des suces pour les veaux

CHANTAL PAUL*



CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT
SUR LE BOVIN LAITIER ET LE PORC

Des recherches ont prouvé que le fait de permettre aux veaux de téter une tétine sèche durant dix minutes après les repas de lait réduit de 75 % la tétée entre veaux.

Quand les veaux sont élevés en groupe, qu'ils soient mâles ou femelles, ils se tètent souvent entre eux. S'ils ne trouvent pas de congénères à téter, ils tètent n'importe quoi, ou presque. Ce type de comportement agace certains éleveurs en plus de causer des blessures et de faire en sorte que les veaux avalent de l'urine. Certains prétendent aussi que les génisses qui apprennent à se téter entre elles poursuivent ce comportement une fois adultes et que cette mauvaise habitude peut causer la mammite chez celles qui se font téter. Tous ces inconvénients découragent l'élevage en groupe.

COMMENT CONTENTER LES TÉTEUX ?

Des chercheurs au Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc de Lennoxville ont étudié ce comportement. Ils ont d'abord établi que la tétée est un réflexe normal stimulé par le goût du lait et que ce comportement se manifeste donc surtout après les repas de lait ou de lactoreemplaceur. Il y aurait quelque chose dans le lait et le lactoreemplaceur qui pousse les veaux à téter après le repas, même si il n'y a pas de nourriture qui sort de ce qu'ils tètent. En d'autres mots, ce n'est pas parce qu'ils ont faim qu'ils tètent tout ce qu'ils trouvent, mais pour le simple plaisir. Les chercheurs Anne Marie B. de Passillé et Jeffrey Rushen ont confirmé que cet ingrédient n'est ni la protéine ni le gras, mais plutôt les sucres, dont le lactose.

PRÉVENIR LE « TÉTAGE » ENTRE VEAUX

Puisque les veaux ne peuvent s'empêcher de téter après un repas, autant leur fournir quelque chose de sain à téter. Pour éviter que les veaux se tètent entre

eux ou qu'ils tètent tout ce qui dépasse dans leur environnement, les chercheurs recommandent de donner aux veaux un genre de suce, comme aux bébés. Il s'agit en fait de leur fournir une tétine de caoutchouc durant dix minutes, immédiatement après chaque repas de lait ou de lactoreemplaceur. Ces tétines sont disponibles sur le marché. On peut les fixer sur un madrier qu'on bascule devant les veaux au besoin. Il n'est pas recommandé de laisser ces tétines à la portée des veaux en tout temps. Ils auraient vite fait de les détruire. Mais un mécanisme simple et économique est facile à installer. Il ne serait utilisé que durant un temps relativement court puisque le comportement de tétée non-nutritive cesse presque complètement au sevrage. Les chercheurs soulignent qu'il est important d'installer ce dispositif très tôt dans la vie des veaux. Si ceux-ci ont déjà « adopté » une autre suce, comme un bout de bois ou un autre veau, il sera plus difficile de les en sevrer pour les faire passer à la tétine de caoutchouc. Un tel système est d'ailleurs recommandé dans le tout nouveau *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des veaux de boucherie*.

Si les veaux sont déjà nourris au moyen d'un système d'alimentation comportant des tétines, on peut réduire le débit de lait. On se trouve ainsi à rallonger la durée des repas. Il faut cependant faire attention de ne pas trop réduire le débit. Un débit extrêmement lent peut empêcher le veau de finir son repas. Il faut savoir aussi que cette technique n'élimine pas complètement la tétée entre veaux, si on ne laisse pas la tétine durant quelques minutes après chaque repas lacté.

Un système de seaux munis de tétines existe aussi et peut aider si on laisse les tétines durant dix minutes après chaque repas. Ce système, comme les autres systèmes à tétines plus sophistiqués, pose par contre des problèmes d'hygiène car il est difficile à nettoyer.

À QUOI ÇA SERT DE TÉTER ?

On ne peut pas encore expliquer avec certitude pourquoi le lait provoque un tel besoin de téter chez le veau. Avant que les bovins soient domestiqués, on peut penser qu'il était vital pour le veau de bien vider le pis de sa mère à chaque repas. Il s'assurait ainsi d'une production maximale de lait pour le repas suivant. Les données de Mme de Passillé démontrent aussi que ce comportement encourage la sécrétion de certaines hormones, dont l'insuline et la cholécystokinine. On sait déjà que ces deux hormones sont impliquées dans la satiété, c'est-à-dire qu'elles ont un rôle à jouer pour que l'animal sente qu'il n'a plus faim.

UNE QUESTION DE BIEN-ÊTRE

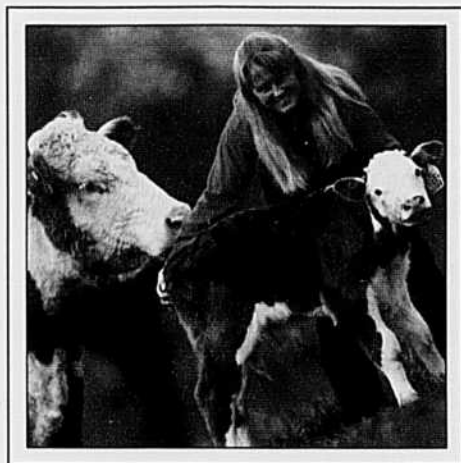
La définition du bien-être pour les animaux évolue avec les valeurs de notre société. Ces dernières années, des préoccupations telles qu'un logement adéquat et des besoins nutritionnels comblés figuraient dans cette définition. Récemment, d'autres considérations sont venues s'ajouter.

Plusieurs personnes croient maintenant qu'un animal bien traité doit aussi pouvoir exprimer certains comportements naturels. Le comportement de tétée non-nutritive, pour un veau, serait de ceux-là. Enrichir l'environnement des veaux avec des suces peut avoir des effets insoupçonnés sur leur santé, leur confort et leur bien-être. 2

* agr. - agente de communications
Pour Anne Marie B. de Passillé
et Jeffrey Rushen, chercheurs
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Note : Ces travaux de recherche ont été financés par le Conseil national de recherche en sciences naturelles et génie du Canada, par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par Milk Specialties Inc.

15 000 BÊTES À CORNES ET LE GOÛT DE FONCER EN AFFAIRES.



L'éleveur de l'an 2000 est à la fois un généticien, un fêru d'informatique, un gestionnaire moderne et un stratège agricole. Pour répondre aux attentes du consommateur, son savoir-faire s'est affiné. Par contre, la gestion de son entreprise s'est complexifiée. Il a besoin d'outils financiers qui, tout en étant simples, sont plus performants qu'autrefois. Financement de courte et de longue durée, marge de crédit d'exploitation et autres modes de placement. Composez le 1 888 TELNAT-1 ou parlez-en à votre conseiller agricole de la Banque Nationale. Il connaît bien votre champ d'activité. Parce que chez nous le sens de la terre, c'est aussi le sens des affaires.



**BANQUE
NATIONALE**
il faut penser
autrement

ASSOCIATION SIMMENTAL DU QUÉBEC

Les expositions ont été très appréciées par les éleveurs de Simmental. La participation a été bonne et la température exceptionnelle.

À l'Expo-Québec cette année, M. Kevin Porter de l'Alberta y a jugé une soixantaine de bêtes. Lors du souper, il a vanté les mérites de la race Simmental pour sa capacité d'adaptation, ses qualités maternelles et laitières. Il s'est dit impressionné par la qualité des bêtes présentées à l'exposition.

Nous tenons à féliciter la Ferme Verte Vallée de Roxton Falls dans les Cantons de l'Est dont la vache Miss Alpine GGV 1B a d'abord remporté le titre de Grande Championne à l'Expo-Québec le 27 août dernier pour ensuite gagner le Championnat Inter-Race, le 4 septembre à l'exposition de Brome.

L'association invite ses membres à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 28 novembre à 10 h au motel Le Dauphin, à Drummondville, sortie 177 de l'autoroute 20.

Pierrette B. Forgues, secrétaire

Tél. : 450-297-0731

Fax : 450-297-4148

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC

Félicitations à Raynald Noiseux du Ranch Dynamic Angus qui a obtenu le Grand Champion Inter-Race avec Futur Capt'n Dynamic lors de l'exposition de Brome. De plus, lors de l'exposition provinciale de Québec, Luc Noiseux du Service Animal Noiseux a remporté le Grand Champion Angus avec SAN Right Time ainsi que la Grande Championne avec SAN 2000 Blackbird. Notons les bonnes performances, à Québec de la ferme JD Farms, du Ranch Angus Noiseux et de AJ Farms.

Le 5 septembre dernier a eu lieu notre pique-nique Angus annuel à la ferme JD Farms. L'association remercie M. John Donalson et Mme Donna Lavigne ainsi que David Young et Anne Goudreau de la magnifique journée champêtre.

Claude Lavallée, secrétaire

Tél./fax : 450-464-6493

ASSOCIATION BLONDE D'AQUITAINE DU QUÉBEC

Le 11 septembre avait lieu le jugement des Blonde d'Aquitaine et 24 têtes y étaient présentées. Merci à Philippe Langlois pour l'organisation de ce jugement.

Il n'y a pas eu de jugement Blonde à Québec parce qu'il manquait de têtes.

Gaétan Hinse, secrétaire

Tél. : 819-359-2397

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC

Cet été, dans les différentes expositions, de très bons sujets Charolais furent présentés et jugés à travers le Québec. Lors de l'Expo-Québec, nous avons une classe spéciale qui était le Choix du Public. Cinquante personnes ont participé au jugement de cette classe de taureaux nés en 1998. Le gagnant fut Post Cool Derrick 102H (Target Derrick 11D) du Ranch Ostiguy Charolais. Les bannières de Grand Champion, Grand Champion de Réserve, Grande Championne, Grande Championne de Réserve et Premier Expositant furent remportées par le Ranch Ostiguy Charolais de Saint-Césaire et la bannière de Premier Éleveur fut remise à la Ferme Dubuc & Frères SENC de Sainte-Eulalie. L'équipe de La Semaine verte était présente à Québec pour faire un reportage sur le jugement Charolais.

Le pique-nique Charolais s'est déroulé à la ferme Charolais Odelil de Sainte-Monique réunissant plus de 250 personnes. Des commanditaires et des ventes à l'enchère de semence de taureaux nous ont permis d'amasser une somme de 2 000 \$ qui servira à la promotion de la race Charolais.

Brigitte Bergeron, secrétaire

Tél. : 450-469-2775

ASSOCIATION HIGHLAND DU QUÉBEC

Il y aura une nouvelle entrée de taureaux Highland, le 21 décembre prochain à la station d'épreuve de l'Annonciation.

Lors de la « Fête gourmande » dans le cadre de la Foire agricole de la Vallée de la Gatineau qui a eu lieu le 15 août, un éleveur de bovins Highland a remporté le concours du meilleur rôti de boeuf parmi quatre races différentes : Limousin, Hereford, Holstein et Highland. Le jury était composé de 12 personnes de différents milieux.

Claire Courtemanche, secrétaire

Tél. : 819-275-7027

ASSOCIATION SHORTHORN

Un taureau Shorthorn remporte les honneurs à la station d'épreuves d'Asbestos JASF Specialist 1Gx a remporté l'épreuve inter-races pour le meilleur taureau de sa race à la station d'Asbestos. James et France Maxwell de Saint-Lambert-de-Lévis étaient les propriétaires de ce taureau. Six différentes races étaient représentées à la station avec 215 taureaux au total.

Le gagnant a atteint un index global de 111, un index de gain à l'épreuve de 103, un index de poids par jour d'âge de 107. Pour sa musculature, il a obtenu le maximum de 9 points sur 9. À sa naissance, il pesait 86 livres, à 200 jours, 689 livres et à un an, 1269 livres. Il a été vendu à Robert Laventee de Danville pour 2 800 \$. 2

Roy Dempsey, secrétaire

Tél. : 418-453-2908



LA VACCINATION AVANT SEVRAGE DONNE DE MEILLEURS RÉSULTATS

D'après des chercheurs de l'Université du Kentucky, le moment choisi pour la vaccination pourrait faire toute la différence. Ils ont pratiqué trois modes de vaccination sur 217 bouvillons provenant de 16 troupeaux du Kentucky afin d'évaluer l'efficacité de différents programmes de vaccination sur des veaux mélangés soumis à un stress élevé.

Les trois traitements étaient : 1) un vaccin viral inactivé injecté à la ferme avant le sevrage; 2) un vaccin à virus atténué injecté après que les veaux eurent été sevrés, transportés jusqu'à l'enclos de vente et mélangés; et 3) un vaccin à virus atténué injecté après l'arrivée des veaux au parc d'engraissement.

Au moment du mélange, les veaux ayant reçu le traitement #1 ont reçu un autre vaccin viral inactivé. Les veaux qui avaient reçu les traitements #2 et #3 ont reçu un autre vaccin à virus atténué 21 jours après leur arrivée au parc d'engraissement.

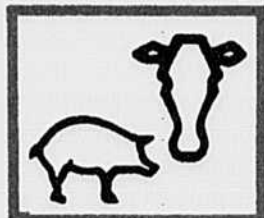
Une fois dans le parc d'engraissement, les veaux ont tous reçu un implant, un vaccin contre la clostridiose et un antihelminthique, et ils ont dû oublier le foin de prairie pour adopter une diète à base d'ensilage de maïs. Au cours des 21 premiers jours, les veaux vaccinés avant le sevrage ont eu tendance à profiter plus rapidement (2,7 contre 2,3 livres par jour) et à être plus efficaces (4,75 contre 6,64 livres d'aliments par livre en plus) que les veaux vaccinés dans le parc d'engraissement.

La vaccination avant sevrage donne un taux de maladie de 27 % et 1 traitement par animal malade. La vaccination au moment du mélange donne un taux de maladie de 33 % et 1,36 traitement par animal malade; tandis que la vaccination dans le parc d'engraissement donne un taux de maladie de 37 % et 1,14 traitement par animal malade.

Les chercheurs ont conclu que vacciner les veaux avant sevrage était profitable, et que la vaccination au moment du mélange n'offrait aucun avantage sur la vaccination pratiquée à l'arrivée dans le parc d'engraissement.

Source : Beef, avril 1998

Novy



agri - Nutrition

Des Pré - Mélanges Spéciaux pour des gains de poids Spéciaux

Voulez-vous finir le boeuf... rapidement ?

Pensez-vous à placer des boeufs dans un bâtiment où il n'y a pas ou peu d'aliments ?
Croyez-vous pouvoir atteindre 3,8 à 4,0 livres de (G.M.Q.) gain moyen quotidien ?
Avec des périodes jusqu'à 4,5 livres ?

La Technologie Novy :

Aujourd'hui, les Pré - Mélanges **Techno-Boeuf** peuvent vous permettre d'atteindre des gains de poids supérieurs à partir de 850 livres de poids.

Les différents additifs **Novy** font une digestion améliorée des rations et ceci **sans période de retrait à l'abattage**.
La synchronisation des amidons, sucres et lipides fait du **muscle** et évitent l'**acidose ruminale**.

Test Novy # 380 : Bouvillon **Croisé Grande Race.** Étable **Classe A**
Implanté : **Trebolone**

Poids départ :	833 livres	Conversion :	5,63 / 1
Poids final :	1371 livres	Carcasse :	781 livres
Durée du test :	130 jours	Persillage :	A=36% - AA=39% - AAA=27%
G.M.Q. :	4,14 livres	Coût alim./jr :	1,60 \$
M.S. / jour :	23,32 livres	Coût alim./liv :	0,39 \$

L'Expérience Novy : En recherche continue depuis 1985,
L'Équipe **Novy Ltée**, nourrit maintenant **42% du boeuf** au Québec.
Nos connaissances portent maintenant sur :
La qualité des étables - les Mélangeurs R.T.M.,
le persillage et ... la conservation du boeuf à l'étable.

Les pré - mélanges
Techno - Boeuf

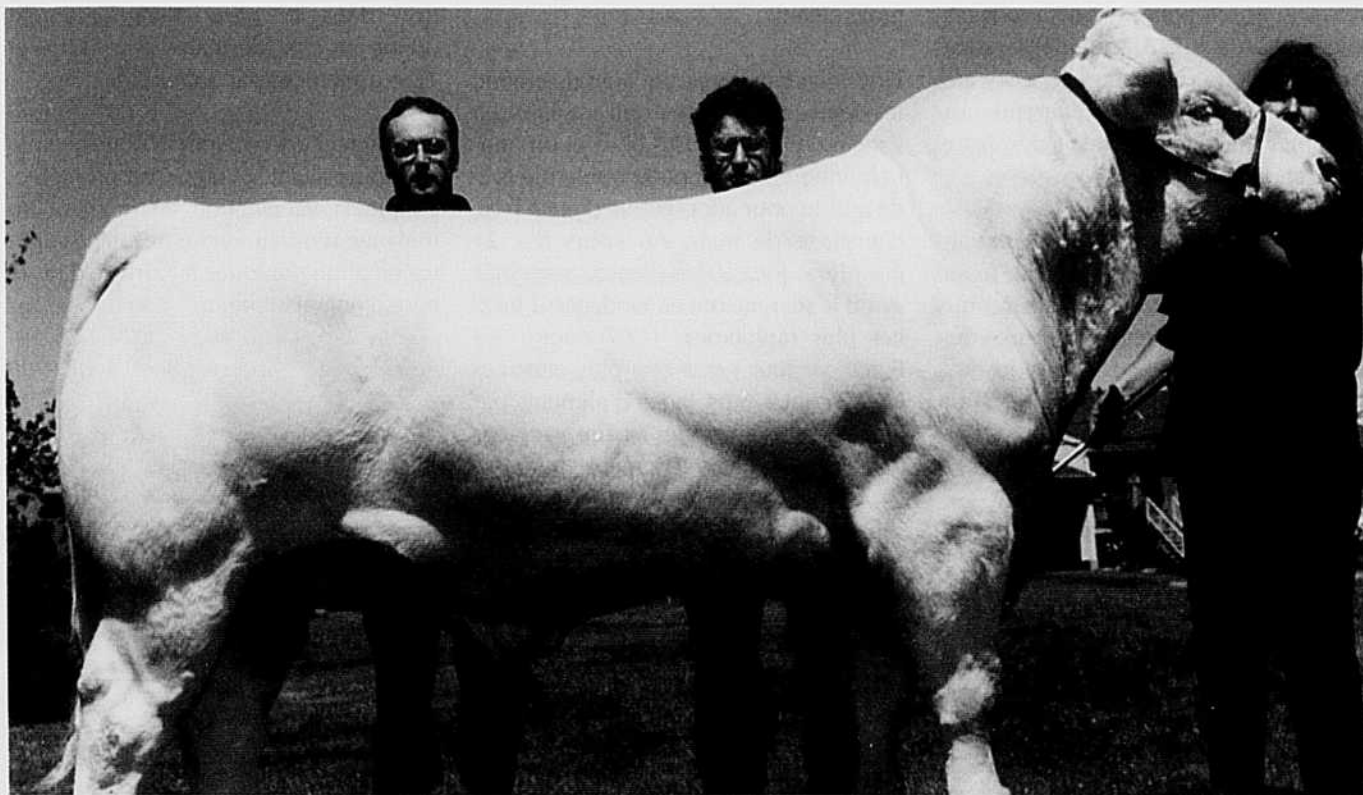


Tél.: 1 800 363-2451
div. Boeuf : Gilles Fontaine T.P.

LES DUBUC DE SAINTE-EULALIE

Comment organiser une rentabilité

YVES CHARLEBOIS



Les Dubuc devant leur taureau champion GGD Excel 46E.

Pour Chantal Raymond, Gilbert et Gyslain Dubuc, la clé du succès, c'est d'avoir un troupeau de qualité et d'en faire la mise en marché eux-mêmes. La Ferme Dubuc et Frères SENC possède un troupeau pur sang charolais de 150 têtes. Si les propriétaires se limitaient à faire simplement de la vente de veaux d'embouche à l'automne, le double d'animaux serait requis pour atteindre le même revenu.

Les frères Dubuc ont pris la relève de leurs parents, Thérèse Deschênes et Louis-Philippe Dubuc, en 1984. La ferme possédait alors un troupeau charolais de 70 têtes et ce, depuis 1966. C'était sans doute l'un des premiers troupeaux charolais au Québec. Ensuite,



Chantal Raymond, Gilbert et Gyslain Dubuc.

Chantal Raymond s'est greffée à l'entreprise.

Cette famille aime les bovins, tellement que leurs animaux le leur rendent bien. La race charolaise a la réputation de donner des animaux plus nerveux avec les humains, elle est même la plus farouche à la présence humaine. Pourtant, chez les Dubuc, on peut

caresser ces bovins charolais comme s'ils étaient des chiens.

En prenant la relève, les frères Dubuc se sont rendus compte qu'il était plus payant d'offrir sur le marché des animaux prêts à l'abattoir ainsi que des sujets pour la reproduction que de vendre des veaux d'embouche dans les encans. Ainsi, pour accroître la qualité de leur troupeau, ils ont recours à l'insémination artificielle avec environ 50 % de

leurs animaux. À titre d'exemple, l'an passé, ils ont acheté pour 3 000 dollars de doses de semence à 50 ou 60 dollars la dose. Ces doses provenaient de 17 taureaux différents.

Leur sélection se fait toujours à partir de taureaux vivants dans l'Ouest Canadien. Ils considèrent que les éleveurs de l'Ouest ont le summum en matière de

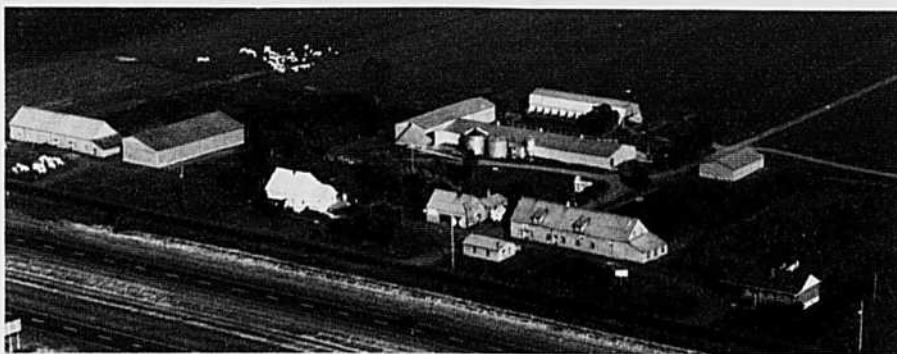


Photo aérienne de la Ferme Dubuc et Frères.

génétique de la race charolaise. L'un des taureaux inséminateurs, A-Jay's 73D de la Saskatchewan, pesait 1 530 livres à un an. Un boeuf moyen d'ici atteint à peine 1 000 livres à cet âge-là.

DES FANS DES EXPOSITIONS

Quand les frères Dubuc et Mme Raymond ont eu suffisamment de beaux animaux, ils ont décidé d'aller aux expositions. C'était en 1994 et ils sont revenus avec des prix : avec deux taures, ils se sont classés trois fois premier et une fois deuxième. Cinq ans plus tard, leur sous-sol et le mur de leur salon sont tapissés d'honneur. Leur taureau GGD Excel 46E a été proclamé Grand Champion en 1996 et en 1997, tant à Québec, Trois-Rivières qu'à Drummondville. De plus, ils se sont mérités à maintes reprises des bannières de Premier Éleveur.

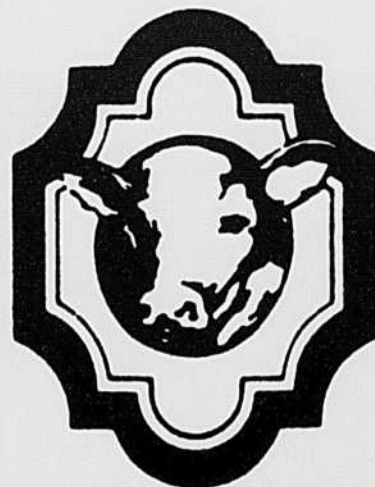
Chantal explique que « c'est en allant aux expositions qu'on s'aperçoit de ce qu'on a comme animaux. Si l'on reste chez soi, on pourrait avoir de bons sujets et ignorer ». Le trio d'éleveurs attribue son succès à deux choses : d'une part, aux lignées créées avec leurs propres animaux et, d'autre part, à une alimentation rigoureuse. L'animal qui doit participer à une exposition est gardé éloigné de l'ensemble du troupeau. On lui prête énormément d'attention pour le rendre le plus domestique possible, et il reçoit une alimentation particulière pour lui donner la plus belle conformation.

Le trio Dubuc-Raymond fait partie du Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec (PATBQ). De plus, il participe au programme CHARM de l'Association charolaise canadienne

dont le siège social est à Calgary. Les mâles ne sont jamais castrés. Gilbert raconte qu'ils veulent « se prémunir au cas où un animal s'avérerait être un bon reproducteur; il serait trop tard si on l'avait castré ». Il ajoute qu'un « animal non castré donne une viande beaucoup moins grasse, mais il reste encore du persillage ». Par ailleurs, un abattoir situé à Sainte-Eulalie ne jure que par les bovins de cette ferme pour approvisionner son propre comptoir de viande. À l'engraissement, ils n'utilisent jamais d'hormone de croissance. Le rendement de leurs animaux se présente par des gains journaliers moyens de deux livres et demie. Et l'on vise les trois livres au tournant de l'an 2000.

La Ferme Dubuc et Frères SENC vient de faire l'acquisition d'un soigneur à dérober acheté dans l'Ouest Canadien. Cet appareil placé dans le pâturage permet aux veaux de s'alimenter à volonté d'un mélange de grains. Les animaux adultes n'ont pas accès aux rations des petits. Parmi les projets de la Ferme Dubuc et Frères SENC, on continuera de faire des expositions l'été prochain. Dans un avenir qu'ils espèrent rapproché, Chantal, Gilbert et Gyslain souhaitent participer à l'Agribition de Régina. Le couple Gilbert et Chantal ont trois beaux enfants : Guylaine, 11 ans; Geneviève, 7 ans; et Karine, 5 ans. Quant à Gyslain, il est toujours célibataire. Avis aux intéressées...

La Ferme Dubuc et Frères SENC est facile à trouver. Lorsqu'on roule sur l'autoroute 20, direction est, on retrouve, deux kilomètres avant la sortie de Victoriaville, un gros boeuf charolais en fibre de verre sur le toit d'un garage. C'est là. 2



GROBER

l'élevage de veaux de lait vous intéresse?

**Maximisez votre
production avec
l'expertise et le lait
de remplacement
GROBER**

Consultez nos spécialistes

**GROBER
beaucoup plus qu'un lait...
un savoir-faire**

* Également disponible, lait pour
agneaux, chevreaux et poulains

222, chemin des Fiefs,
Beaumont Québec G0R 1C0

Tél.: (418) 837-3392

1-888-937-3392

Le choc de l'Ouest...

COLLABORATION MULTIPLE*



Les visiteurs ont été surpris de l'uniformité des vaches et des veaux.

Le Québec est autosuffisant à environ 20 % pour le bœuf en coupe et désossé. La plus grande partie de nos importations de bœuf (80 %) nous provient de l'Ontario et des provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan et Alberta). À elle seule, l'Alberta fournit 60 % du bœuf consommé au Québec. Des producteurs de la Coopérative de bovins de la Mauricie intéressés à en savoir plus long sur la question ont donc décidé d'organiser un voyage dans l'Ouest du pays... au royaume des cow-boys. Un court résumé de ce voyage vous sera donc présenté dans cet article.

Le conseiller en production bovine de la région de la Mauricie, Jocelyn Jacob, a été approché par les dirigeants de la coopérative et du Syndicat des producteurs de bovins pour vérifier l'intérêt du MAPAQ à participer à l'organisation d'un tel voyage. Jocelyn Jacob s'est montré très intéressé à piloter l'organisation du voyage et a par la suite étendu le projet à la région du Centre-du-Québec avec l'aide d'Alain Fournier, conseiller en production bovine pour cette région. C'est ainsi que le voyage a été offert aux producteurs finisseurs et vache-veau de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Au total 40 participants ont répondu à l'appel. De plus, nous avons eu la chance d'avoir avec nous Guy Lapointe, secrétaire de

la Filière bovine, dont les talents d'interprète nous ont été fort utiles tout au long du voyage. Le voyage s'est déroulé du vendredi 31 juillet au 4 août dernier. Nous avons pour projet de visiter des fermes commerciales ayant comme principal revenu le bœuf et de vérifier comment s'effectuait l'engraissement à forfait et la semi-finition au pâturage. Nous avons été servis à souhait, car notre organisateur en titre, M. Art Bélanger, agent de commercialisation à Agriculture Canada, a su répondre parfaitement à notre demande. Art nous a accompagnés tout au long du voyage et nous avons grandement apprécié sa présence et son sens de l'organisation. Un total de cinq entreprises vache-veau de 30 vaches avec grande culture à 400 vaches et de quatre parquets d'engraissement d'une capacité de 500 à 50 000 têtes ont été visités. De plus, en raison de l'importance des pâturages communautaires pour les producteurs vache-veau de l'Ouest, nous avons eu la chance d'en visiter un de 8 000 acres, qui comprenait, au moment de notre visite, 1 100 vaches et 900 veaux au nord de la Saskatchewan. Norman Coll, qui est le superviseur des pâturages communautaires en Saskatchewan, nous a accompagnés une grande partie du voyage. Nous avons grandement apprécié ses commentaires et avons été fort impressionnés par son allure de l'Ouest (cow-boy).

Contrairement à la pensée populaire, l'Ouest canadien qui nous apparaît comme situé au sud est positionné au nord. À titre d'exemple, Calgary qui est le point le plus au sud que nous avons visité est situé à 51 degrés de latitude, soit environ au même niveau que Sept-Îles (ville d'importance la plus au nord du Québec). Les unités thermiques maïs du nord de la Saskatchewan tournent aux alentours de 1 600 à 1 800 et sont de 1 800 pour la ville d'Edmonton située en Alberta. La plus grande partie des provinces de l'Ouest (à l'exception de la Colombie-Britannique) possède un climat semi-aride au niveau des précipitations, ce qui veut dire qu'il ne pleut pas beaucoup. À titre d'exemple, la précipitation normale pour la Saskatchewan avoisine 13 à 14 pouces par année, ce qui est faible si l'on compare ces données aux précipitations du Québec dont la moyenne annuelle totale se calcule en pieds (3 à 4 pieds selon les régions). Lors de notre passage chez Lyndon Mansell Farm de Innesfree en Alberta, il n'avait eu que trois pouces de pluies depuis juin 1997. Quelques instants après notre arrivée à la ferme, il s'est mis à pleuvoir comme si notre passage avait apporté la pluie dans cette région où le manque d'eau était si criant. Cependant, certaines fermes visitées près des Rocheuses, comme Elton Gano Farm de Cremona en Alberta, ont un niveau de précipita-

tions qui se rapproche quelque peu de celui du Québec.

UNE GRANDE QUALITÉ DE GESTION

Lors de nos visites, nous avons été étonnés de la qualité de gestion des producteurs vache-veau rencontrés. D'un ton et d'une allure calmes, qui selon nos hôtes est un tempérament typique de l'Ouest, les éleveurs nous mentionnaient leurs critères de performance, de sélection et les objectifs futurs de leur entreprise avec une assurance déconcertante. La mentalité, la connaissance et la compétence de ceux-ci, formées par plusieurs générations de producteurs de boeuf et un réseau d'expertise bien rodé expliquent en grande partie le succès d'une telle industrie. Le minimum d'investissements dans le capital non-productif (bâtiments et machineries) était caractéristique de toutes les fermes visitées. Nous avons été surpris de l'uniformité des vaches (1 300 à 1 400 livres) et de l'uniformité des veaux de chaque entreprise. Des objectifs clairs et précis produisent de tels résultats comme par exemple une période de vêlage tournant aux environs de 60 jours et non de 6 mois, des taux de conception élevés (90 à 95 %), l'utilisation du test de gestation pour toutes les femelles permettant d'éliminer les femelles non-gestantes, la présence d'une corral fonctionnel chez toutes les entreprises avec cage de contention permettant d'atténuer le stress au minimum chez les animaux et une série de petits trucs de régie et d'équipements bien intégrés à ce type d'entreprise.

Les propriétaires de parcs d'engraissement visités étaient tous préoccupés par le confort de leurs animaux et le respect de l'environnement. La régie des enclos était orientée de manière à minimiser le stress des animaux et à maximiser la performance. Puisque ces entreprises sont situées passablement au nord, il est pratiquement impossible de faire de l'ensilage de maïs. Par contre, l'orge pousse très bien sur les sols plats de l'Ouest. Il



Les deux organisateurs de la visite, à gauche Art Bélanger et Norman Kohl avec le chapeau de cowboy.

n'est donc pas surprenant de constater l'utilisation de l'orge et de l'ensilage d'orge à différents ratios selon le stade de croissance des bouvillons. Les parcs visités utilisaient tous en partie l'engraissement à forfait pour accroître leur production (veaux finis par année), tout en réduisant leurs charges financières. Ce genre d'entente est très intéressant car il est tout aussi profitable pour l'éleveur vache-veau d'élite que pour le parc d'engraissement. Il a permis à l'Alberta de développer de manière concurrentielle sa production bovine.

UNE PRODUCTION EN FORTE CROISSANCE EN ALBERTA

En Alberta, les recettes monétaires de la production bovine ont doublé de 100 % au cours des 10 dernières années passant de 1,1 milliard de dollars à 2,2 milliards de dollars de 1986 à 1995. Il s'est abattu 1,9 million de têtes en 1995 (69 000 bouvillons et génisses abattus au Québec pour la même année). On dénombrait un total de 2 millions de vaches de boucherie lors du dernier recensement de Statistiques Canada en 1996 (230 000 pour le Québec). La capacité des parcs d'engraissement de l'Alberta était d'environ 600 têtes, comparative-

ment à 75 têtes au Québec et à 158 têtes en Ontario. On dénote donc un engouement d'affaires pour cette production, perceptible au cours de notre périple.

Notre voyage s'est déroulé sans encombre. Des faits cocasses ont accompagné notre périple comme l'oubli d'un producteur à Banff, le domaine de l'ours Grizzly. Bien que celui-ci ait vu un ours de très près lors de son retour vers Calgary, l'ours n'a pas tenté de goûter à notre infortuné. L'information acquise au cours de ce voyage s'est révélée fort pertinente pour notre industrie du boeuf au Québec. Un rapport du voyage devrait être disponible pour le début d'octobre, ainsi qu'une présentation visuelle sur diapos et sur cassette vidéo (mois de novembre). Pour les intéressés, n'hésitez pas à nous contacter. 2

** Alain Fournier, Jocelyn Jacob et Guy Lapointe, respectivement conseiller en production bovine pour la région du Centre-du-Québec, de la Mauricie et de l'Outaouais*

Les visites du congrès du boeuf 1998

ANNE-MARIE CHRISTEN *

A Laval, les 20 et 21 août avait lieu le Congrès du boeuf 1998 organisé par le Conseil des productions animales du Québec en collaboration avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec et la Société des parcs d'engraissement du Québec. Plus de 200 personnes ont assisté aux 10 conférences données au cours de la première journée. Dès 8h le jour suivant, 104 participants s'engouffraient dans deux autobus pour prendre d'assaut deux producteurs de bovins et le Campus MacDonald de l'Université McGill.

CAMPUS MACDONALD

Au Campus, les chercheurs Peter Goldsmith et Michel Bergeron ont brièvement décrit leur projet portant sur la régie du pâturage. Leur objectif est de mesurer les effets de la rotation (2 jours, 6 jours ou en continu) et du taux de chargement (0,50, 0,63 ou 0,88 ha/vache) sur la qualité de l'herbe et sur les performances des 61 vaches Angus et leurs rejets.

Après une année, pour la qualité de l'herbe, ils ont constaté qu'il n'y avait pas de différence entre une rotation de 2 ou 6 jours. Le contenu en protéine était plus élevé et celui des fibres plus faible pour les pâturages en rotation

comparé à la paissance en continu. En octobre 1997, à la fin de la première saison, il restait une plus grande quantité d'herbe dans le pâturage en continu et les vaches de ce traitement étaient plus pesantes. Peu de différence était constatée pour le gain des veaux entre le système en continu et la rotation. En octobre prochain débutera la compilation finale du projet et les chercheurs espèrent que les résultats répondront à toutes les interrogations soulevées par ces premiers constats.

FERME DU BOISÉ SENC, SAINT-CANUT

C'est une belle famille qui a accueilli les visiteurs à la Ferme du boisé, propriété de Sylvie et Albert Gingras. Ces derniers possèdent un troupeau de 55 vaches croisées Simmental x Charolais et de 11 taures Simmental x Angus rouge. L'insémination est reine chez les Gingras comme le prouvent le corral et la cage de contention bien installés à l'abri des intempéries. Selon eux, l'insémination à temps fixe s'avère une



À la Ferme du boisé SENC de Saint-Canut, Sylvie et Albert Gingras reçoivent l'aide de leur trois filles et de leur garçon car en plus des vaches, ils exploitent une érablière de 13 000 entailles.



régie indispensable pour une personne à temps partiel sur l'entreprise.

Les inséminations se font en janvier-février pour un vêlage à l'automne. Le choix des taureaux est fait en accord avec la composition génétique de chacune des vaches. Avec un bon registre, rien n'est laissé au hasard ! La sélection des femelles est basée sur les performances de la mère : facilité de vêlage, poids du veau à la naissance, développement du veau sans oublier l'apport paternel.

Grâce à leur balance, Sylvie et Albert peuvent maintenant mesurer le poids à la naissance, le gain naissance-sevrage des veaux lors de la vente (300 j ; 2,28 lb/j), l'impact d'un bon pâturage sur le poids des vaches et bientôt, le ratio poids du veau / poids de la vache. Des statistiques permettant d'éliminer les vaches moins performantes sont aussi compilées toujours grâce à la balance et au registre.

Les veaux sont vendus à un parc de la région à un poids moyen de plus de 700 lb. Ils sont nourris uniquement du lait maternel et de l'herbe des 25 parcelles en rotation. En hiver, les ani-

maux reçoivent surtout de l'ensilage de balle ronde humide et du foin sec ; de l'ensilage de maïs est également servi. Le foin de la meilleure qualité est réservé lorsque les besoins nutritionnels sont grands.

FERME DESROSIER, SAINT-HERMAS

C'est à des participants empressés de pénétrer dans la grande bâtisse rouge que se sont adressés Liette et Jacques Desrosiers. D'une capacité de 500 têtes et d'une dimension de 100 x 200 pieds, leur nouveau parc d'engraissement possède un plancher plein. Sur les deux côtés, on retrouve plusieurs ouvertures permettant aux animaux d'accéder à une allée de service extérieure. Cette allée bétonnée ne sert qu'uniquement lors du nettoyage de la bâtisse. Le nettoyage prend un peu plus de deux heures à deux hommes. En hiver, le fumier mélangé à la litière est entreposé en amas au champ et en été, il est épandu lorsque possible.

Les mangeoires sont à l'intérieur, le

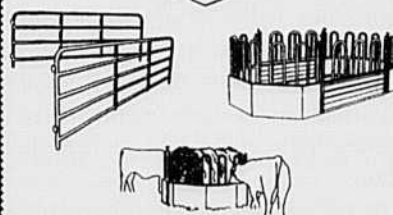
long d'une allée centrale. L'alimentation est composée principalement d'ensilage de maïs, de gluten de maïs, de drêche de brasserie et de maïs humide. En plus de ce parc, les participants ont visité un autre site de 500 places sur lattes. Mais le premier est de loin le préféré comme le mentionnent les Desrosiers et leurs fils Éric et Benoît. S'adressant aux producteurs vache-veau, Jacques a rappelé que les veaux de moins de 400 lb n'ont pas leur place dans un parc mais devraient être au pâturage avec leur mère. Il a fait le constat que les veaux du Québec sont aussi bons que ceux de l'Ouest. Bravo les bons producteurs de chez nous ! 2

** M. Sc., agronome, agente de développement et de recherche, FPBQ*



Le parc de la Ferme Desrosiers de Saint-Hermas bien ventilé produit 900 têtes par année avec un pourcentage de mortalité de moins d'un pourcent.

Smale



**Nous avons
réduit
nos prix à
ceux de 1993**

**LLOYD CROSS
SALES & SERVICE**

1296 Ritchance Road,
l'Original, Ontario K0B 1K0

Tel.: (613) 675-4697

Fax: (613) 675-2954

Survol des équipements de manutention de balles rondes, du champ à l'entreposage

JACQUES DENIS*

Depuis le début des années 1980, l'alimentation des bovins se fait de plus en plus à l'aide de balles rondes. Cette tendance a créée une grande demande pour les équipements de manutention de balles rondes. De là, certains équipements de manutention ont vu le jour, alors que d'autres se sont grandement améliorés. Même si cette tendance est observée à l'échelle mondiale, le génie inventif québécois a réussi à se tailler une bonne part du marché.

DEUX GRANDS MODES DE TRANSPORT

Il existe deux grands modes de transport de balles rondes à partir du champ jusqu'à l'aire d'entreposage. Le premier consiste à utiliser un chargeur frontal avec une voiture à foin adaptée pour les balles rondes. Le chargeur frontal peut être amorti rapidement, puisqu'il peut être utilisé à la fois pour le transport des balles pendant la récolte et aussi pour la reprise des balles pour l'alimentation des bovins. Ce mode est simple, mais, pour des conditions idéales, il requiert deux tracteurs et deux opérateurs pour le chargement et le déchargement de la voiture.

Le deuxième mode de transport fait appel à une voiture à foin auto-chargeuse.

La voiture est, bien sûr, plus dispendieuse. Par contre, le travail est plus rapide, il ne requiert qu'un seul tracteur et un seul opérateur. Une fois à l'aire d'entreposage, la voiture auto-chargeuse se décharge rapidement, et ce, sans l'intervention d'un deuxième tracteur. Selon certaines études, plus le champ est éloigné du site d'entreposage, moins ce système de transport demeure intéressant.

À L'AIDE D'UN CHARGEUR FRONTAL...

Pour le premier mode de transport de balles rondes, il existe principalement cinq modèles d'accessoires adaptés au chargeur frontal.

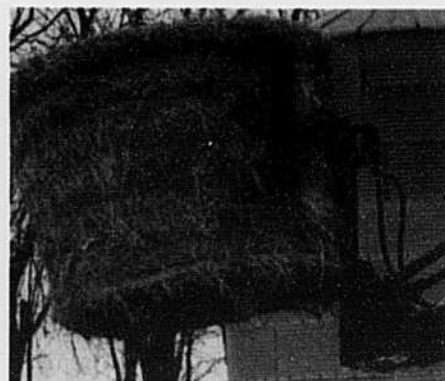
En premier lieu, il existe trois modèles destinés uniquement aux balles non enrobées. Ces modèles sont le pic, la fourche horizontale ajoutée à la benne du tracteur et le grappin muni de deux fourches verticales. Pour la manutention des balles enrobées, deux modèles sont disponibles : le modèle à pince tubulaire et le modèle à fourches à rouleaux. Ce dernier est fait de deux fourches rondes pouvant s'écarter et se refermer par l'action d'un vérin hydraulique. Un peu comme un chariot élévateur, les fourches sont glissées sous la balle et se rapprochent.

Pour ne pas déchirer le plastique, les

fourches sont recouvertes d'un tube rond pouvant pivoter sur leur axe. Dans le cas de la manutention de balles d'ensilage enrobées, il est important de ne pas déchirer le plastique et de ne pas trop déformer la balle afin de ne pas créer de poches d'air.

À L'AIDE D'UNE VOITURE AUTO-CHARGEUSE

Dans le cas des voitures auto-chargeuses, la voiture est principalement faite d'une plate-forme adaptée et d'un système de chargement. La plate-forme peut contenir de 5 à 16 balles disposées sur une ou deux rangées de large. Il existe aussi un kit offrant la possibilité de charger trois rangées de balles, mais disposées en triangle. Dans ce cas, la troisième rangée de balle est placée sur les deux autres ayant une disposition 2-1. Pour le déchargement, la plate-forme se soulève un peu comme une voiture basculante et les balles glissent jusqu'au sol pendant que la voiture avance. Les balles sont donc déposées au sol bout à bout et sur le côté. Certains modèles de plate-forme offrent la possibilité de décharger plusieurs balles à la fois, en position debout, un peu comme des boîtes de conserve empilées les unes par-dessus les autres. Ce mode de déchargement offre l'avantage d'occuper moins d'espace à l'aire d'entreposage.



Il existe trois modèles d'accessoires adaptés au chargeur frontal destinés uniquement pour les balles non enrobées. Ces modèles sont le pic, la fourche horizontale ajoutée à la benne du tracteur et le grappin muni de deux fourches verticales.

photos: Quicke, Horst et Farmhand

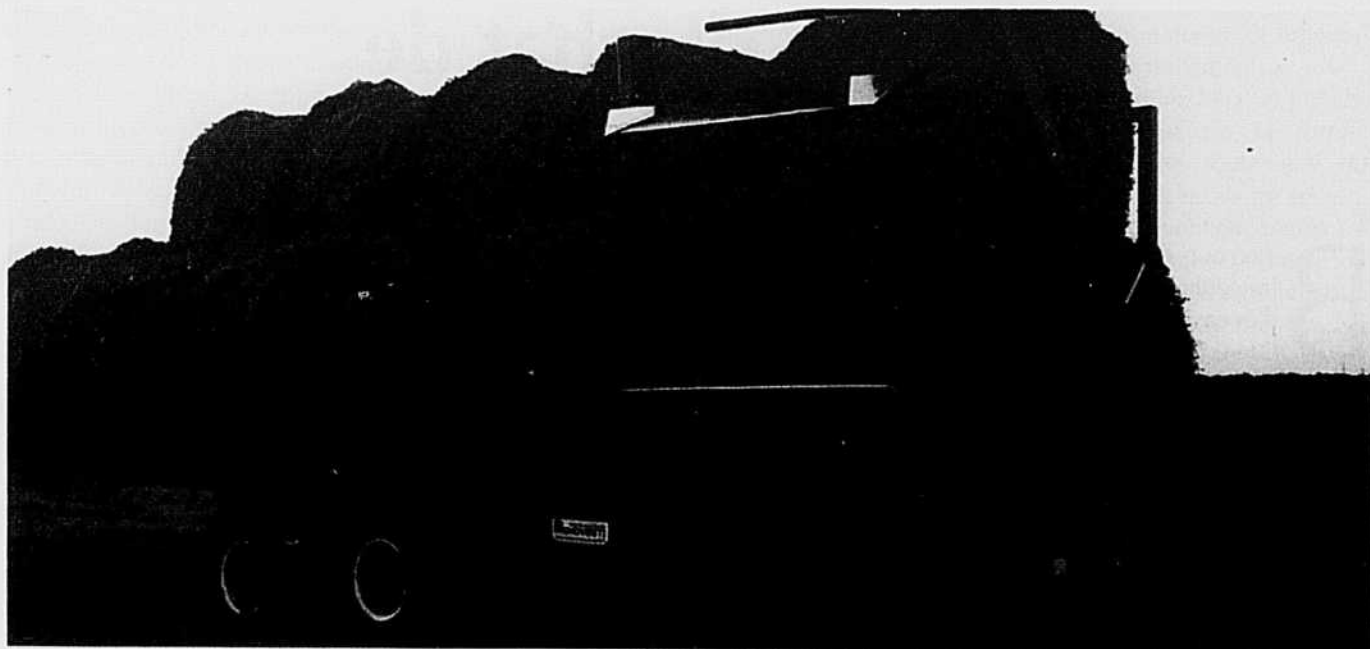


Photo: Pronovost

Dans le cas des voitures auto-chargeuses, la voiture est principalement faite d'une plate-forme adaptée et d'un système de chargement. La plate-forme peut contenir de 5 à 16 balles disposées sur une ou deux rangées de large.

Dans le cas des systèmes de chargement, deux modèles existent. Le premier est fait de deux fourchons se glissant sous la balle et faisant basculer cette dernière sur la plate-forme. Le deuxième modèle consiste en un grappin placé au bout d'un mat mobile. Dans ce cas, la balle est chargée sur la plate-forme un peu comme on charge des billes de bois sur une chargeuse en foresterie.

LE COÛT DES ÉQUIPEMENTS

Pour l'achat d'un pic et d'une pince tubulaire, il faudra payer environ 350 à 500 \$ et 1500 à 1800 \$ respectivement. Dans les deux cas, l'accessoire s'ajoute au chargeur frontal et le prix

ne comprend pas le chargeur frontal. Pour un système d'attache rapide allant sur la pince tubulaire, il faudra ajouter un autre 250 à 350 \$. Dans le cas d'une voiture auto-chargeuse, le prix est d'environ 16 000 \$ pour une voiture de 8 balles (2 rangées de 4 balles de 4 pieds). Pour la même voiture pour une 12 et 16 balles, le prix voisine le 19 100 et 24 300 \$ respectivement. Ces prix sont des prix de base. À ces prix, il faut ajouter la préparation, le transport et tenir compte des fluctuations du marché. Le kit permettant d'avoir trois rangées de balles en triangle se vend environ 2250 \$. Le kit de conversion d'un circuit hydraulique fermé à un circuit hydraulique ouvert se vend environ

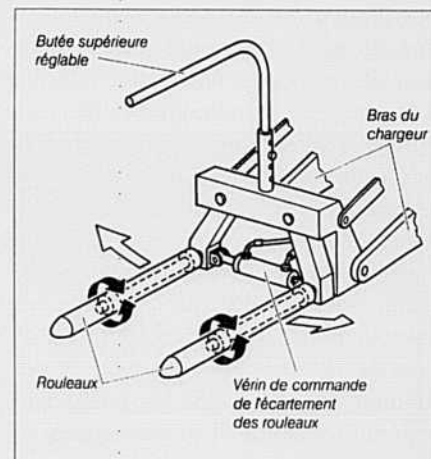


Photo: Cemagref

Le modèle à fourches à rouleaux est fait de deux fourches rondes pouvant s'écarter et se refermer par l'action d'un vérin hydraulique. Pour ne pas déchirer le plastique, les fourches sont recouvertes d'un tube rond pouvant pivoter sur leur axe.

310 \$. Sur certains modèles, il est possible d'ajouter des extensions pour la manutention des balles de 6 pieds. Cette option se vend entre 200 et 400 \$, selon la machine de base. 2

* ing. M. Sc.
consultant en mécanisation agricole
et professeur de machinerie à l'ITA de
Saint-Hyacinthe



photo: Quicke

Pour la manutention des balles enrobées, deux modèles sont disponibles: le modèle à pince tubulaire et le modèle à fourches à rouleaux.

Guide d'achat de machinerie d'occasion

Beaucoup de cultivateurs sont à la recherche de machinerie d'occasion en bon état. Tony Glencross, un ingénieur du génie rural de l'Île-du-Prince-Édouard, connaît à fond la machinerie agricole, comment elle est fabriquée et comment elle devrait être utilisée.

« Avec les programmes de crédit-bail qui existent aujourd'hui, dit-il, parfois un cultivateur peut trouver un tracteur de deux ans avec 1 500 heures d'usage, et qui fonctionne comme un neuf. »

Mais il ne faut pas acheter n'importe quoi. Par exemple, les trous de la barre d'attelage révèlent le genre d'utilisation que l'on a fait de l'équipement. « Si l'usure est très prononcée sur le pourtour de ces trous, cela signifie que l'on a mis la pièce d'équipement à très rude épreuve. Et les cultivateurs n'aiment pas payer un prix très élevé pour des pièces manipulées sans ménagement. » Par exemple :

Les tracteurs : si le trou de la barre d'attache est agrandi ou distendu, le tracteur pourrait bien « être rendu au bout de sa corde »; la direction ne doit montrer aucun jeu. Si les pneus sont usés sur les bords, il se peut qu'il y ait un problème de direction; l'embrayage et la transmission peuvent coûter cher en réparations. Essayez d'obtenir une garantie de 30 à 60 jours du vendeur ou du détaillant; si les pneus sont complètement usés, le tracteur a peut-être été trop utilisé ou utilisé dans le bois et être dans une mauvaise condition générale; prenez donc le temps de le conduire et d'essayer chacune des vitesses; vérifiez toutes les jauges, les liquides doivent être propres et en quantité suffisante; écoutez les bruits du moteur, en particulier les cognements; si la fumée de l'échappement est noire, il y a peut-être un problème de carburant, et si elle est bleue, c'est que le moteur brûle de l'huile; la couleur est-elle la même sur tout le tracteur? Alors le tracteur a peut-être été repeint; trou-

vez moyen de parler aux propriétaires antérieurs; vérifiez le nombre d'heures d'utilisation.

D'après Glencross, « les nouveaux tracteurs sont tous munis d'un horamètre électronique plutôt que mécanique. L'ordinateur enregistre les problèmes de surchauffe et de niveau d'huile, c'est-à-dire les problèmes qui surviennent toujours ou principalement lorsque le cultivateur prend la route! »

Les presses à foin : la condition générale de la presse devrait normalement donner une bonne idée du traitement qu'elle a subi. Selon Glencross, « si la presse est toute pleine de foin, elle se trouve sans doute dans cet état depuis l'année précédente et le foin a viré en ensilage. L'acheteur risque d'avoir de la difficulté à la faire fonctionner ». Vérifiez l'usure des trous de la barre d'attache; un arbre de transmission tordu sera l'une des premières pièces à céder; vérifiez si les rouleaux à billes sont bien scellés, ils pourraient nécessiter des soins réguliers; assurez-vous que les chaînes sont bien

lubrifiées, et que les bielles tournent bien au lieu de bouger n'importe comment.

L'ensileuse : vérifiez la condition des lames de coupe; « elles doivent être aiguisées, et non endommagées par les pierres ou les poteaux de clôture. Si elles sont arrondies ou émoussées, il faudra alors une plus grande quantité d'énergie pour faire le travail ».

Les faucheuses-conditionneuses : les rouleaux sont-ils en bon état et les V ou les spirales s'engrènent-ils bien? « Si l'engrenage ne se fait pas correctement, des marques d'usure apparaissent clairement sur les rouleaux et le travail de conditionnement en souffrira. »

Les faneuses : les dents doivent être longues et droites, et non courtes, brisées ou manquantes. Vérifiez également les engrenages, les poulies et les courroies.

Les pulvérisateurs : les réservoirs doivent être propres et vides; les conduits doivent être en bon état; examinez les conduits de succion qui mènent aux valves, à la pompe et à la



Photo: Patrick Vincent

rampe, ou qui en sortent. Vérifiez l'état et l'aspect général de la *rampe*; des traces de soudure ou des éraflures indiquent peut-être que les jantes ont été mises à rude épreuve. Si le conducteur a conduit à trop grande vitesse, la rampe en prend un coup parce qu'elle est déportée de 30 à 50 pieds. Les *pneus* portant de nombreuses traces de fendillement indiquent une trop longue exposition au soleil.

Les moissonneuses-batteuses : la moissonneuse-batteuse doit être en bonne condition. Si elle n'a pas été nettoyée et qu'il est resté des grains ou de la paille, il risque d'y avoir fermentation; de l'alcool ou d'autres solutions corrosives risquent alors de se former, d'endommager la tarière et de saisir les roulements à billes. À la fin de la saison, on doit toujours nettoyer la moissonneuse-batteuse et l'entreposer à l'intérieur. Concernant la *barre de coupe* et le *rabatteur*, assurez-vous qu'un numéro d'enregistrement apparaît bien sur les lames, l'écimeuse, les courroies et les chaînes. Le rabatteur ne doit pas être cabossé. Les chaînes placées à l'intérieur de l'*engrenageur* ne doivent pas avoir été tordues sous l'effet de roches qui auraient été entraînées puis broyées par le cylindre. Assurez-vous que les *battes striées* sont effilées et droites, que le granite n'a pas été assimilé, et que le *contre-batteur* est dégagé et non obstrué par de la boue ou d'autres résidus. Enlevez les *protecteurs* sur les côtés de la moissonneuse-batteuse et vérifiez les arbres et les courroies. Examinez l'état des joints d'étanchéité en caoutchouc placés entre les côtés de la table à grain et la feuille de métal de la moissonneuse-batteuse. Les acides peuvent avoir fait rouiller le dessous de la table et les souris avoir rogné les joints d'étanchéité pendant l'hiver. Vérifiez l'état des écrans (crépines), s'ils sont intacts et non recouverts ou obstrués par de la paille. Les crépines des secoueurs doivent être propres et les rideaux bien en place. Le radiateur ne doit pas être couvert de balle ou de paille. « Même si l'on ne change l'huile du *régulateur de vitesse* qu'à

tous les 25 ans, il ne fonctionnera pas bien s'il n'est pas lubrifié et le contrôle de la vitesse en souffrira. » Vérifiez tous les *filtres*. Et à titre de mesure de prévention contre le feu, examinez la position ainsi que la condition du *système d'échappement et du silencieux*; il peut s'être accumulé de la paille autour des tuyaux et du moteur, et la paille, ça prend feu facilement. Si le système d'échappement est à la verticale, assurez-vous que le couvercle a bien empêché la pluie de pénétrer dans le moteur. Examinez la *cabine* et voyez s'il s'y trouve des signes indiquant la manière dont la moissonneuse-batteuse a été utilisée.

Le matériel de préparation du sol : les *disques* doivent être pleine grandeur et non complètement usés. Les *cylindres hydrauliques* doivent être entreposés en position rétractée, « sinon de la rouille se forme sur les barres des cylindres ». Examinez le trou de l'*axe d'articulation* où vient s'attacher le tracteur. « S'il est déformé ou distendu,

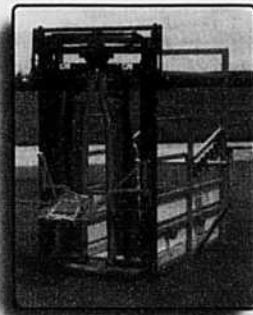
il se peut que le matériel ait lui aussi été soumis à rude traitement. »

Les charrues : vérifiez l'état et l'épaisseur des *rehausses de la forme*. Assurez-vous que les roulements du *coute* sont serrés et qu'ils ne se sont pas grippés; « ils doivent être réglés 3/4 de pouce plus large que la pointe du soc ». « Des *disques* usés signifient que la machinerie n'a pas été traitée aussi bien qu'elle aurait pu l'être. » Assurez-vous que le *déclencheur* fonctionne correctement. Le châssis est-il droit et intact, ou a-t-il été soudé et réparé ? Pour Tony Glencross, le manuel de l'opérateur est d'une importance primordiale parce qu'il constitue la principale source d'information sur la machinerie d'occasion. Si le vendeur ne le possède pas, il vaut la peine de tenter de se le procurer chez le détaillant. 2

Source : Québec Farmers' Advocate, août 98, extrait de « Farm Focus »

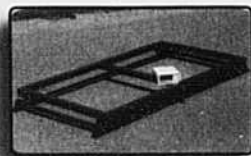


CHÔTE & PORTE AUTOMATIQUE



BALANCE ÉLECTRONIQUE

Ultra moderne de très haute précision



Équipement P.F.B. C.P.33

Wickham, (Québec)
JOC 150

Tél.: (819) 398-7112
Fax: (819) 398-5276

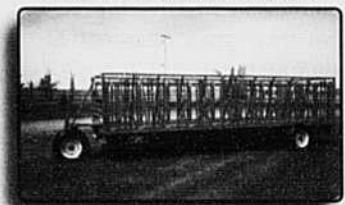
Contactez-nous pour connaître le concessionnaire PFB le plus près de chez vous

Aussi disponible :

- Barrière 5 ou 6 barres
- Mangeoire diagonale
- Mangeoire à carcan
- Cage de palpitation
- Abreuvoir chauffante
- Cage taille sabot
- Élévateur à vache
- Mangeoire à balle ronde
- Guillotine

Galvanisé ou peinture cuite

MANGEOIRE MOBILE



Une conception révolutionnaire

BOUES MUNICIPALES ET DE FOSSES SEPTIQUES

Des engrais complémentaires

ÉRIC AUBIN*

La proportion des boues municipales et de fosses septiques qui est valorisable s'accroît avec le temps. Les producteurs agricoles seront donc de plus en plus sollicités pour épandre des matières résiduelles fertilisantes (MRF). Cependant, l'utilisation des boues de fosses municipales et de fosses septiques en agriculture pose deux problèmes majeurs : la sécurité du produit et son utilité. Premièrement, la présence de micro-organismes pathogènes dans les MRF peut entraîner la contamination des bovins et éventuellement la quarantaine. Il faut donc s'assurer que les résidus qu'on veut utiliser ont bel et bien des propriétés d'engrais ou d'amendement de sol et que, par conséquent, leur utilisation constitue effectivement une valorisation et non pas une activité déguisée d'élimination ou de dilution de déchets ou de sols contaminés. Deuxièmement, la problématique du surplus de fumier et lisier dans certaines régions du Québec amène un questionnement sur la nécessité de l'utilisation de ces résidus.

PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

Les problèmes environnementaux possibles reliés aux boues municipales et de fosses septiques sont la présence de certains virus et bactéries, de composés organiques toxiques ainsi que des niveaux excessifs de métaux lourds. Pour pallier à ce problème potentiel, le ministère de l'Environnement et de la faune du Québec (MEF) a pris l'initiative d'encadrer les activités de valorisation de MRF en élaborant en 1997 de nouvelles exigences dans le document intitulé « Critères provisoires pour la valorisation des matières résiduelles fertilisantes ». Le MEF analyse les projets de valorisation et d'épandage et délivre un certificat d'autorisation (CA) pour s'assurer du faible risque environnemental de l'activité et donc de l'in-

Tableau 1

COMPARAISON AGRONOMIQUE ENTRE LE FUMIER DE BOVINS AVEC SCIURE ET LE COMPOST DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Élément	fumier	compost BFS
Matière sèche	36,1%	21,7%
Matière organique	10,8%	16,9%
C/N	28,1	32,0
Phosphore (P2O5)	4,4 kg/t	2,4 kg/t
Azote total	5,6 kg/t	3,1 kg/t
Potassium (K2O)	4,9 kg/t	0,5 kg/t

nocuité du produit. Ainsi, **il est formellement interdit d'épandre des MRF en agriculture sans autorisation.**

Le demandeur d'un CA est le responsable de l'activité (entreprise agricole, industrie ou municipalité). Une demande de CA peut couvrir à la fois les activités d'épandage, de compostage ou d'entreposage temporaire en vue de l'épandage, et cela sur une ou plusieurs entreprises. Cependant, dans le cas de l'épandage, l'entreposage temporaire sur les lieux d'épandage doit être intégré dans la même demande de CA et la période couverte ne devrait pas dépasser deux ans. Les exigences à respecter pour réaliser de telles activités sont celles prévues aux critères provisoires.

Le *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole* fait en sorte que des plans agro-environnementaux de fertilisation (PAEF) seront bientôt nécessaires pour un bon nombre d'entreprises agricoles. L'épandage des MRF sur ces fermes, en plus de nécessiter souvent un CA spécifique, devra donc être fait en fonction du PAEF de la ferme et se conformer aux nouvelles normes réglementaires, dont celles qui ont trait au phosphore.

Au niveau fédéral, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) doit s'assurer de l'innocuité des produits vendus et émettre des exigences en

terme d'étiquetage, de mode d'emploi et, parfois, de teneurs maximales en éléments traces. De plus, les municipalités ont le pouvoir de gérer sur leur territoire ces résidus.

VALEUR AGRONOMIQUE DES MRF COMPOSTÉES

Les lieux d'enfouissement sanitaire servent normalement à disposer des boues de fosses septiques qui ont été préalablement déshydratées. Des coûts importants sont associés à cette destination finale qui présente de nombreux inconvénients, tant au niveau du transport que de l'utilisation de ces lieux. Dans cette optique, le traitement des MRF par compostage et leur valorisation par épandage pourraient constituer une avenue intéressante, compte tenu de leur valeur fertilisante, de leur coût peu élevé et de leur avantage sanitaire. En comparant le fumier de bovin avec sciure et le compost de boues de fosses septiques (BFS), il ressort que 1) la teneur de matière sèche, de phosphore et d'azote total du compost de BFS est légèrement inférieure à celle du fumier de bovins, et 2) la teneur en potassium dans le compost de BFS est 10 fois plus faible.

Compte tenu de la composition du compost de boues municipales ou de fosses septiques, il est nécessaire d'u-

tiliser ces résidus avec un autre type de fertilisant (d'origine animale ou chimique) pour mieux balancer l'apport nutritif aux plantes.

■ ENTREFILET ■

DÉTECTION DE BACTÉRIES FÉCALES

Aux États-Unis, la spectroscopie de fluorescence pourrait bientôt être utilisée en industrie pour détecter la présence de contamination fécale sur les carcasses de viande. Une inspection à l'oeil nu est actuellement pratiquée par les inspecteurs mais cette vérification gagnerait en vitesse, en précision et en facilité grâce à l'utilisation du spectroscope. Cet appareil rend les bactéries fluorescentes en quelques secondes ce qui permet aux inspecteurs de les repérer facilement. La partie contaminée peut ensuite être enlevée au couteau ou nettoyée adéquatement. **I.B.**

Source : Beef, août 1998

LE FUMIER PRÉVIENT L'ÉROSION

Des chercheurs de l'Université du Minnesota ont découvert que l'application de fumier dans les champs aidait à prévenir l'érosion des sols. Les scientifiques ont prélevé l'eau de ruissellement de terres, préalablement traitées avec 25 tonnes de fumier de bouvillons à l'acre, pour en évaluer la teneur en phosphore et en sédiments. Ils ont observé que les pertes en phosphore étaient moindres et que deux fois moins de sédiments étaient évacués dans l'eau de ruissellement lorsque les terres étaient arrosées de fumier. L'explication tiendrait au fait que les composés organiques présents dans le fumier agissent comme des agents agglomérants. Ils réagissent avec les éléments présents dans le sol pour former de grosses particules moins susceptibles d'être entraînées dans les eaux de ruissellement. Celles-ci demeurent donc dans le sol. **I.B.**

Source : National Cattlemen's Beef Association

UNE COMPARAISON DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE

Les BFS et le fumier de bovins laitiers indique que la valeur monétaire du fumier est 75 % supérieure à celle du compost de BFS (9,66 \$/t versus 5,53 \$/t.

Par contre le compost de BFS procure 6 % de plus de matière organique comparativement au fumier de bovins.

La propriété filtrante de la matière organique est un avantage environnemental non négligeable mais difficile à évaluer du point de vue monétaire. Les entreprises agricoles en déficit de matière organique et d'éléments nutritifs pourraient tirer avantage de l'utilisation de tels produits. 2

* agr. et agent d'information et de recherche, DREPA

Avec l'insémination, offrez-vous ...

Une génétique supérieure tous les jours

Avec l'entrée en vigueur des normes de génétique supérieure mises de l'avant par la RAAQ, le moment ne peut être mieux choisi pour commencer ou intensifier votre programme d'insémination.

Vous possédez un petit troupeau ? Seulement quelques inséminations suffiront pour vous qualifier. **Votre troupeau est de plus grande dimension ?** La synchronisation de l'ovulation permettant l'insémination à temps fixe est peut-être la solution qui vous convient.



Des rabais intéressants !

Rabais de 30 % sur la semence

✓ Tout éleveur qui effectuera annuellement cinq premières inséminations au prix régulier obtiendra un rabais de 30 % sur la semence de tous les taureaux de la liste de prix du CIAQ qu'il utilisera par la suite.

Allocation pour la synchronisation

✓ Un montant de 4 \$ par vache, offert par le Conseil Provincial des CAB, sera crédité sur l'état de compte de tout éleveur qui fera inséminer un minimum de cinq femelles de boucherie dans le cadre d'un programme de synchronisation des chaleurs.

Pour plus de renseignements, consulter le **Nouvelles-Eclair Spécial Boucherie** ou informez-vous auprès de votre inséminateur ou du personnel du CIAQ !



Membre de



Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.
C.P. 518, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8 Tél : (450) 774-1141 Fax : (450) 774-9318

C'est le temps de...

DECTOMAX[®]

solution à verser de doramectin pour les bovins

Dites adieu aux poux et aux vers.

Dites bonjour à la solution à verser DECTOMAX[®] – une puissante protection à large spectre contre les parasites internes et externes.

Efficace contre les poux.

La solution à verser DECTOMAX[®] protège contre les quatre espèces communes de poux broyeur et de poux suceurs. Et avec le programme de satisfaction contre les poux et les vers*, vous profitez de toute la souplesse d'une période de 28 jours pour regrouper les animaux traités.

Une performance durable contre les principaux parasites internes.

La solution à verser DECTOMAX[®] protège longtemps – jusqu'à 42 jours de

* Marque de commerce de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada Inc., licencié. À l'exclusion des vers du poumon. Données fichées.

protection persistante contre le ver du poumon, 28 jours de protection contre le ver gastrique *Ostertagia* et 21 jours contre le ver intestinal *Cooperia*.

Performance reconnue par temps froid.

Dans le cadre d'une importante étude portant sur plus de 10 000 têtes provenant de 81 élevages de bovins de boucherie d'un bout à l'autre du Canada, la solution à verser DECTOMAX[®] a été remarquablement efficace contre les poux².

Pour plus d'information sur la protection reconnue offerte par les solutions à verser et injectable DECTOMAX[®], communiquez avec votre vétérinaire ou appelez-nous au

1-800-361-2496



Santé animale

CCPP



La stratégie agroenvironnementale de l'UPA: soyez prêt!

ANNE-MARIE CHRISTEN *

Toc! Toc! Bien le bonjour Monsieur le Producteur (MP)! Comment allez-vous ce matin?



Je me présente : Monsieur le Recenseur (MR) pour le portrait agroenvironnemental réalisé dans le cadre de la stratégie agroenvironnementale de l'UPA.

MP : *Stratégie agroenvironnementale de l'UPA?*

Désolé, jamais entendu parler...

MR : La stratégie agroenvironnementale de l'UPA, c'est un ensemble d'actions concrètes visant à soutenir et à encourager l'engagement des producteurs et productrices dans l'adoption de pratiques agricoles toujours plus respectueuses de l'environnement. Cette stratégie comprend :

- le développement de services-conseils par l'entente MAPAQ - CDAQ (Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec) sur le financement de clubs-conseils en agroenvironnement ;
- le support à la recherche et le transfert technologique ainsi que l'embauche d'un agent agroenvironnemental dans chaque région, financé par le CDAQ ;
- et finalement, la réalisation du portrait agroenvironnemental.

MP : *C'est quoi le portrait ?*

MR : Le portrait est un des principaux éléments de la stratégie. Il est réalisé conjointement par l'UPA et le MAPAQ. À partir du recensement de 22 000 entreprises agricoles, le portrait vise à connaître de façon précise l'état actuel de la situation environnementale des fermes québécoises, à identifier les

forces, à cibler les actions pour les années à venir et à canaliser les investissements privés et publics vers les bons objectifs. De plus, ce portrait vous permettra, en tant que producteur, d'assurer une prise en charge des enjeux environnementaux.

MP : *Travaillez-vous pour le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF) ?*

MR : Non, monsieur ! Je suis un des 100 recenseurs engagés par l'équipe du GREPA (Groupe de recherche en économie et politique agricoles) - BPR Groupe-conseil. C'est l'équipe qui est chargée de réaliser le portrait et d'en analyser les résultats. On nous a donné une formation de deux jours spécifique à la cueillette des informations du portrait. Nos instructions sont de vous envoyer une correspondance deux semaines avant notre visite vous informant de notre venue, puis de communiquer avec vous par téléphone afin de fixer le moment de la rencontre.

MP : *Ainsi vous voulez me poser des questions. Est-ce bien long ? Et que voulez-vous savoir ?*

MR : Le questionnaire devrait durer 90 minutes environ. Les questions portent principalement sur l'identification des lots de votre ferme, les superficies en culture, les caractéristiques de vos bâtiments d'élevage, votre cheptel, vos structures d'entreposage, votre gestion des fumiers et lisiers, les quantités de fertilisants épandues et la gestion des pesticides. Je vais vous questionner également sur vos pratiques de conservation des sols, sur la phytoprotection et sur votre gestion de l'eau.

MP : *Je comprends bien l'importance pour les producteurs de participer au portrait. Mais étant donné la nature de*

toutes ces questions, j'hésite un peu. Le MEF aura-t-il accès à mon dossier ?

MR : Non, le MEF n'aura pas accès aux données individuelles des fermes. Les informations collectées par l'équipe GREPA-BPR sont sous le sceau de la plus stricte confidentialité. Les données individuelles serviront à établir le portrait agroenvironnemental. Seules les statistiques régionales et provinciales seront publiées et diffusées. De plus, l'objectif du portrait n'est pas de chercher des coupables et encore moins de dénoncer quiconque. Il vise à connaître la situation environnementale des fermes telle qu'elle est aujourd'hui.

MP : *C'est drôle, je ne gagne jamais à la loterie et voilà que je suis choisi pour répondre à ce questionnaire...*

MR : 22 000 fermes ont été choisies pour répondre au questionnaire ! Le recensement débute le 28 septembre 1998 et devrait se terminer le 1^{er} mai 1999. Les entreprises recensées sont les suivantes : tous les élevages sur fumier liquide, les élevages sur fumier solide : 40 unités animales et plus, les cultures maraîchères et de pommes de terre : 5 ha et plus, les cultures de maïs-grain ou ensilage : 15 ha et plus, les cultures destinées au fourrage sans maïs / céréales (moins pâturages et prairies) : 25 ha et plus, la serriculture : 6 500 p.c. et plus et la pomiculture : 4 ha et plus. Et voilà pourquoi vous êtes parmi les chanceux!

MP : *Il est épais le questionnaire ! Quels documents vous seraient utiles cher ami ?*

MR : Si vous pouviez avoir les documents suivants à portée de la main, cela accélérerait l'entrevue : votre plan de ferme, votre registre des cultures, votre plan de fertilisation, les bons de com-

mande ou factures d'engrais minéraux et pesticides, l'inventaire de vos parcelles possédées et cultivées, le nombre de têtes et volume annuel de production, l'année de construction et dimensions de vos bâtiments et les volumes de fumiers ou lisiers produits, vendus ou achetés. Toutefois, plusieurs questions font référence à vos pratiques de régie d'élevage et de régie des champs.

MP : *Je constate que ma participation est essentielle pour assurer la réussite d'un tel exercice. Comme je désire relever le défi environnemental et que je crois au large potentiel de développement de notre agriculture, il me fera plaisir de répondre à votre recensement. Allons-y! Quelle est la première question ?*

Si, comme Monsieur le Producteur, vous avez des questions ou des inquiétudes quant à la réalisation du portrait agroenvironnemental, n'hésitez pas à contacter votre fédération régionale de l'UPA ou encore Anne-Marie Christen à la FPBQ à Longueuil au numéro (450) 679-0530. 2

* M. Sc., agronome, agente de développement et de recherche, FPBQ

UNE VIANDE EXEMPTÉ DE BACTÉRIE, GRÂCE AU FOURRAGE

Des chercheurs américains ont découvert un moyen très simple de réduire grandement les risques de tomber malade en mangeant de la viande de boeuf infectée par la bactérie E.Coli, responsable de la maladie du hamburger. Il s'agit tout simplement de changer l'alimentation du bétail quelques jours avant l'abattage. La pratique courante de nourrir les bovins de boucherie avec du grain en phase finale d'engraissement provoque une prolifération suffisante de la bactérie E.coli qui peut rendre les consommateurs malades.

Les scientifiques du département américain de l'Agriculture qui ont mené cette étude à l'Université Cornell ont découvert que l'alimentation au fourrage, en remplacement du grain pour les cinq derniers jours avant l'abattage des bovins, pouvait virtuellement éliminer le risque de transmission de la bactérie, rapporte l'agence Associated Press en se référant à l'article sur le sujet paru dans la revue "Science" de septembre 1998.

Selon Robert Buchanan de la Food and Drug Administration (FDA), il s'agit là d'une approche intéressante pour réduire l'incidence de la maladie du hamburger. En procédant ainsi, les éleveurs peuvent en outre diminuer

leurs coûts de production puisque le fourrage coûte beaucoup moins cher que le grain.

Par ailleurs, le responsable de la qualité à la National Cattlemen's Beef Association, Gary Cowman, reconnaît que cette nouvelle est la bienvenue et qu'il s'agit là d'une percée majeure et facile à appliquer dans la lutte contre la bactérie E.coli. Par contre, ce dernier soulève certaines questions quant au passage trop rapide d'une ration de grain riche en amidon vers une ration de fourrage à base de fibre. Cette transition pourrait causer des problèmes digestifs chez les animaux.

La bactérie E.Coli vit dans les voies gastro-intestinales des bovins et se propage chez l'homme par la consommation de viande contaminée lors de l'abattage. La cuisson, lorsqu'elle est suffisante, détruit la bactérie. Une viande mal cuite peut par contre causer des diarrhées, de sévères maux de ventre, des dommages aux reins et parfois la mort. On a débuté l'alimentation du bétail au grain après la deuxième grande guerre pour l'engraisser plus rapidement et rendre sa chair plus tendre. Cette approche a toutefois eu pour effet d'augmenter l'acidité dans l'intestin des animaux, un milieu propice à la bactérie E.Coli.

Source: Associated Press et Gazette de Montréal

POUR UNE RÉGIE DU TROUPEAU EFFICACE

Allflex

ET

TRU-TEST

PROFITEZ DES AVANTAGES
ALLFLEX



Rétention,
durabilité, visibilité;
Allflex vous en offre toujours
plus pour votre argent.

Allflex



Les balances électroniques TRU-TEST conçues pour
mettre le pesage à la portée de tous les éleveurs.



AGRI-SPEC INC.

1 800 665-8389

Fax: (450) 796-1415

CONTACTEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE LE
DÉTAILLANT LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

MANQUE D'ÉQUITÉ DANS LA MISE EN MARCHÉ DES BOVINS DE RÉFORME

Des statistiques de prix révélatrices

CHANTAL MANTHA *

La Fédération des producteurs de bovins a rendu public les prix obtenus par les producteurs de bovins de réforme dans les encans publics du Québec de janvier à juin 1998. Atteignant dans certains cas jusqu'à 42 \$, les écarts entre les prix d'un encan à l'autre démontrent l'existence d'un problème structurel dans le système

actuel de mise en marché qui fait en sorte qu'il n'est pas équitable pour un grand nombre de producteurs à travers le Québec.

Sur les 20 ventes hebdomadaires, seulement deux ventes (les numéros 13 et 17), tenues le mercredi, atteignent le prix cible. Les résultats des autres ventes sont de beaucoup inférieurs. Par rapport à la vente ayant donné le meilleur prix moyen (641,50 \$) pour une vache de 1250 lb obtenu au cours de cette période, les écarts varient de -15,88 \$ à -42,88 \$ par vache. L'écart moyen pour ces six mois est de près de -25 \$ par vache. Au total, les producteurs de bovins de réforme ont ainsi perdu 1,85 M\$ de revenu possible pour les six premiers mois de l'année.

« C'est trop injuste, s'exclame Michel Dessureault, président de la Fédération, car les producteurs devraient bénéficier de prix comparables, où qu'ils se trouvent sur le territoire québécois. » Un montant de 10 \$ par vache a été ajouté aux prix des encans du Bic et de Lac-à-la-Croix pour tenir compte des coûts de transport et un montant de 15 \$ par vache a été ajouté à l'encan de Saint-Chrysostome pour corriger les prix en fonction des ventes aux risques de l'acheteur.

PRIX DES VACHES DE RÉFORME DANS LES ENCANS PUBLICS DU QUÉBEC JANVIER À JUIN 1998			
Jour	Vente	Prix de vente (1) (vache de 1250 lb)	Écart (2) (vache de 1250 lb)
Lundi	1	619,25 \$	-22,25 \$
	2	621,88 \$	-19,63 \$
	3	598,63 \$	-42,88 \$
	4	606,75 \$	-34,75 \$
	5	621,38 \$	-20,13 \$
	6	605,75 \$	-35,75 \$
	7	616,25 \$	-25,25 \$
Mardi	8	623,88 \$	-17,63 \$
	9	619,00 \$	-22,50 \$
	10	599,25 \$	-42,25 \$
	11	622,75 \$	-18,75 \$
	12	616,13 \$	-25,38 \$
Mercredi	13	638,25 \$	-3,25 \$
	14	617,38 \$	-24,13 \$
	15	619,75 \$	-21,75 \$
	16	614,75 \$	-26,75 \$
	17	641,50	0,00 \$
	18	610,13 \$	-31,38 \$
Jeudi	19	625,63 \$	-15,88 \$
	20	620,00 \$	-21,50 \$

(1) Prix de vente corrigé à la hausse de 10 \$ par vache pour les encans de Bic et de Lac-à-la-Croix afin de tenir compte des coûts supplémentaires de transport et de 15 \$ par vache et l'encan de Saint-Chrysostome afin de tenir compte des vaches vendues aux risques de l'acheteur.

(2) Écart avec l'encan ayant obtenu le meilleur prix moyen (Vente #17) au cours de cette période, soit 641,50 \$. Pour cette période, le prix cible a été de 642,62 \$ par vache.

« En publiant ces prix, poursuit M. Dessureault, notre objectif n'est pas de dénigrer personne, mais bien d'illustrer la problématique pour la résoudre une fois pour toutes. Chaque encan devrait permettre aux producteurs d'obtenir le prix du marché. » La Fédération rappelle que la solution à ce problème

réside dans la stimulation de la compétition qui passe par l'augmentation des volumes par vente, seule susceptible d'attirer des acheteurs sur tous les bancs des encans du Québec. Le tableau de prix révèle par ailleurs une hausse des prix au cours de la semaine. Les ventes du début de la

semaine souffrent des volumes trop importants le lundi qui occasionnent un engorgement dans les abattoirs. La réorganisation de la mise en marché projetée prévoit un meilleur étalement des ventes au cours de la semaine.

Les encans où les ventes ont été réalisées ne sont pas identifiés individuellement afin de respecter une entente avec les encans selon laquelle les données fournies ne doivent servir qu'à des fins statistiques. 2

** Agente de communication et de promotion, FPBQ*

■ ENTREFILET ■

LES VIANDES ET LE GRAS

Les viandes contribuent de moins en moins à l'apport en matière grasse dans l'alimentation des Canadiens, les dernières données permettent d'évaluer qu'en 1996, les viandes rouges fraîches totalisent 7,1 % des sources de matières grasses dans l'alimentation du Canadien moyen et les viandes transformées, 9,6 %.

Les graisses et huiles végétales, les produits laitiers, les produits céréaliers, les aliments préparés et les chocolats contribuent maintenant chacun à des proportions plus importantes à l'apport en graisses dans la diète du Canadien.

Deux facteurs contribuent à cette situation. Premièrement, la teneur moyenne en matière grasse se situe entre 4 et 9 % selon les viandes. À ce titre, il est intéressant de noter que le boeuf canadien renferme en moyenne 24 % moins de gras que le boeuf des États-Unis, cette différence atteignant 27 % dans le cas du porc.

Deuxièmement, le niveau de consommation est modéré : ainsi les Canadiens mangent environ 20 % moins de viandes rouges et 30 % moins de poulet que les Américains.

Source : Bioclips, 28 août 1998

INFORMATION SUR LE MARCHÉ PAR

TÉLÉPHONE 1-900-451-8328

Une ligne d'information sur les prix des bovins de réforme et des veaux laitiers a été mise à la disposition des producteurs. Il faut, pour accéder à la ligne 1-900, déboursier 0,75 \$ par appel. Le message, mis à jour chaque matin dès 11 heures, indique les prix moyens de vente de la journée précédente fournis par la majorité des encans du Québec pour les vaches de réforme, les bons veaux d'engraissement, les moyens veaux d'engraissement ainsi que pour les femelles d'élevage, le prix cible pour les vaches de réforme de la semaine précédente et la tendance des prix par rapport à la même journée de la semaine précédente.

Ce nouveau service de l'Agence de vente des bovins de réforme et des veaux laitiers est accessible au numéro 1-900-451-8328. Pour information, on peut contacter Yvan Bastien, agent d'information et de statistiques, FPBQ.

Yvan Bastien

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE : DES VENTES LE LUNDI ET LE MARDI SEULEMENT

La Fédération des producteurs de bovins et l'Association des marchés publics d'animaux vivants du Québec (AMPAVQ) ont convenu que les volumes très faibles de vaches de réforme mises en vente à l'enchère par ordinateur les mercredi et jeudi ne justifiaient pas la tenue de ventes au cours de ces deux journées. Ces ventes de quelques vaches occasionnaient des pertes de temps et de revenus. La Fédération a proposé de les supprimer et, après discussion, l'AMPAVQ et les acheteurs ont approuvé cette proposition.

Les ventes à l'enchère électronique de bovins de réforme n'ont donc plus lieu que les lundi et mardi depuis le 30 septembre.

LES VENTES DES MERCREDI ET JEUDI AU PRIX DU MARDI

Les animaux que les producteurs souhaitent vendre sur base carcasse le **mercredi** ou le **jeudi** seront offerts au prix de la vente du mardi à l'acheteur ayant acquis un lot de qualité équivalente ce mardi-là. Les acheteurs auront été informés préalablement comme c'est déjà le cas lorsque des animaux sont ajoutés à des lots après la tenue de l'enchère.

Louis Hébert

Résidus d'antibiotiques : des frais supplémentaires pour les producteurs fautifs

YVAN BASTIEN *

Dans le cadre de son opération de recouvrement des coûts, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a transféré aux abattoirs les frais liés aux épreuves de laboratoires relatives aux résidus d'antibiotique. Dans le cas où une carcasse est condamnée parce qu'elle contient des résidus d'antibiotiques et



qu'un certificat de condamnation est émis, c'est le producteur fautif qui devra rembourser ces frais de laboratoire.

C'est connu : la vente de produits destinés à la consommation humaine qui contiennent des résidus d'antibiotiques est interdite. En production laitière, les pénalités sont très importantes. En fait, tous les frais reliés à la présence d'antibiotiques dans un chargement de lait sont imputés au producteur fautif. Les producteurs portent donc une très grande attention aux périodes de retrait pour le lait.

Quand on parle d'animaux destinés à l'abattage, on doit accorder une aussi grande attention aux périodes de retrait associées aux antibiotiques. Même si les conséquences monétaires sont moins importantes que dans le cas du lait, la présence d'antibiotiques dans la viande est tout aussi néfaste pour la population. Pour éviter les problèmes, les mêmes conseils de base sont toujours utiles.

D'abord, bien respecter les mises en garde des fabricants indiquées sur les emballages et bien vérifier sur les ordonnances de votre vétérinaire les délais de retrait indiqués. Des vétérinaires ont mentionné que des doses plus élevées que la normale, un

mélange d'antibiotiques ou un site d'injection inhabituel peuvent demander une période de retrait plus longue que celle indiquée sur les emballages. Ils mentionnent aussi qu'un animal qui a des problèmes de santé risque de ne pas éliminer de façon aussi rapide que prévue les médicaments qui lui sont administrés.

LES TESTS DE DÉPISTAGE

Dans les faits, il y a très peu d'animaux condamnés pour présence de résidus d'antibiotiques dans la viande. Toutefois, dès que les inspecteurs ou les vétérinaires de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments suspecte qu'un animal a été traité récemment à l'aide d'antibiotiques, la carcasse est retenue jusqu'à ce qu'une épreuve initiale de dépistage soit effectuée. Si le résultat est négatif, la carcasse est immédiatement relâchée.

Par contre, si le résultat de l'épreuve initiale est positif, la retenue sur l'animal est maintenue et des échantillons sont envoyés au laboratoire afin de faire une analyse plus poussée, à moins que l'acheteur décide de ne pas aller plus loin et d'assumer lui-même la perte de la carcasse concernée. Cette analyse permettra de déterminer le type d'antibiotique présent et la concentration de celui-ci dans l'échantillon. À la suite de la retenue, il peut arriver que l'encan retienne le paiement au producteur jusqu'à ce que les résultats soient connus.

Évidemment, dans les cas où le résultat des épreuves en laboratoire est négatif, donc lorsque le taux d'antibiotique est inférieur aux normes, les producteurs seront payés pour leur animal et aucun frais ne leur sera facturé. Toutefois, lorsque le résultat des épreuves est positif, donc lorsque le taux d'antibiotique est supérieur aux normes, le producteur ne sera pas payé pour cet animal.

Cela s'applique dans tous les cas, même lorsque l'animal a été vendu aux risques de l'acheteur. Cette façon de faire a toujours été appliquée et demeure inchangée.

LES FRAIS DE LABORATOIRE

Là où il y a un changement, c'est en ce qui a trait aux frais de laboratoire. Auparavant, ils étaient assumés par le gouvernement fédéral. Depuis le 18 mai dernier, ces frais sont imputés aux abattoirs. En conformité avec le Code civil, les abattoirs sont en droit de facturer au producteur fautif les frais reliés aux épreuves relatives aux résidus d'antibiotiques quand une carcasse est condamnée et qu'un certificat de condamnation est émis par le vétérinaire de l'ACIA. Ces frais peuvent varier de 100 \$ à plus de 500 \$ selon le type d'antibiotique retrouvé dans l'échantillon. Ces frais ne constituent pas une amende. Ce sont uniquement les coûts directs reliés au dépistage des antibiotiques.

Vous devez donc continuer à être vigilant lorsque vous désirez réformer des animaux qui ont subi des traitements à l'aide d'antibiotiques dans les semaines précédentes. Car, en plus de ne jamais recevoir le paiement pour un animal condamné pour présence de résidus d'antibiotique, vous aurez toujours à payer le transport et les frais de mise en marché et, dorénavant, à défrayer le dépistage des antibiotiques. 2

**Agr., agent d'information et de statistiques, FPBQ*

TENDRE ET JUTEUX VOTRE TAUREAU?

Selon une étude menée sur plusieurs années, il n'y aurait pas que le persillage qui détermine la tendreté de la viande. Votre taureau aurait son mot à dire! Jusqu'à maintenant, le persillage était le roi et maître du goût. Plus il y a de persillage, meilleure est la viande! De plus, le persillage a toujours été étroitement relié à la tendreté de la viande.

Or, il s'avère que le persillage est un très faible indicateur de la tendreté et que la tendreté serait l'indice par excellence pour déterminer la satisfaction du consommateur. Les scientifiques seraient plutôt d'avis que le persillage est relié au caractère juteux de la viande. De plus, le gras donnerait à la viande son petit goût de boeuf. Cette étude menée conjointement par l'Université de Guelph et par le ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario a fait le suivi de bovins de boucherie de la naissance à la table où finalement, un panel a fait la dégustation de la viande. Afin de déterminer comment la génétique, la régie ou encore l'alimentation d'un animal peut modifier le goût de la viande, une importante étude de quatre ans se met en branle sous la direction du Dr. Jim Wilton toujours de l'Université de Guelph. Les objectifs de cette

recherche sont de découvrir les relations existant entre la qualité de la viande (tendreté, saveur), la carcasse (persillage, gras de couverture et rendement), les performances (vitesse de

croissance, conversion alimentaire, âge et poids) et les qualités maternelles (production laitière, poids de la vache et facilité de vêlage).

Source : Ontario Farmer, 18 août 1998



Vente par encan

Plus de 80 taureaux de races Charolais, Simmental et Limousin seront mis en vente.
Test de semence effectué.

L'encan se tiendra à la
Ferme Roch Morin & fils
136 rang 1 sud, Saint-Martin Beauce

Dimanche 28 février 1999

Opérateur :

Jean Denis Morin

(418) 382-5678

(418) 382-5640 télécopieur

Renseignements :

Syndicat des producteurs de bovins de la Beauce

Thérèse Carboneau, présidente
(418) 464-4546

Elise Jacques, secrétaire
418-228-5588

Obtenez le meilleur rendement de vos bouvillons

Optimiser le
G.M.Q. et
l'efficacité
alimentaire

Prouvé
en station de
recherche et en
élevages
commerciaux

Début
Croissance
Finition

Plus de profit
grâce à un
meilleur coût
par livre
de gain

Qualité
de
carcasse
constante

DONNEZ-LEUR PURINA!

POUR PLUS
D'INFORMATION,
CONTACTEZ
VOTRE CONCESSIONNAIRE
PURINA LOCAL



PURINA

La compagnie de nutrition
dans le boeuf!

Le meilleur programme de réception
sur le marché!

**LES CHOWS
DE RÉCEPTION**

Le seul programme complet d'analyse
de production d'entreprise bovine
dans l'industrie

BEEF TECH

Les caractéristiques d'une vache commerciale efficace

MICHEL SANTERRE*



Lors de la sélection de nos femelles de reproduction, nous devons toujours tenir compte des caractéristiques qui font qu'une vache est efficace et rentable. Il faut également les avoir en tête lors de la sélection des taureaux qui serviront à engendrer ce type de femelle.

ELLE EST CROISÉE

La vigueur hybride ou hétérose, c'est la supériorité observée chez des sujets croisés pour un caractère donné par rapport à la moyenne de leurs parents de race pure. Heureusement, la vigueur hybride influence surtout les caractères maternels qui sont difficiles à améliorer par la sélection (voir tableaux 1 et 2).

De plus, les races utilisées dans le croisement auront elles aussi une influence majeure sur la qualité des femelles. En combinant ainsi différentes races, on obtient une complémentarité, c'est-à-dire qu'on peut en une génération combiner les caractères désirables de deux races. Par exemple, un croisement Hereford x Simmental permet de bénéficier à la fois de la rusticité et de la précocité sexuelle du Hereford et de l'aptitude laitière du Simmental.

ELLE EST FERTILE ET VÊLE FACILEMENT

Des chiffres publiés en 1991 par l'Université de l'Alberta révélaient que les problèmes de fertilité sont responsables de 51,3 % des vaches réformées, alors que les problèmes de vêlage et la perte du veau le sont pour 23 % des cas. Donc, tout près de 75 % des vaches réformées le sont pour ces trois raisons.

Cela représente des sommes importantes ainsi que des coûts élevés reliés à leur remplacement. La vache rentable sera donc celle qui vèle régulièrement, tôt dans la saison et sans problème, ce

Tableau 1

HÉRITABILITÉ DE CARACTÈRES À IMPORTANCE ÉCONOMIQUE ET LEUR SENSIBILITÉ À L'HÉTÉROSE

Caractère	Influence de la vigueur hybride	Taux d'héritabilité %
Efficacité de la reproduction		
Intervalle de vêlage	élevée	0
Taux de conception		1-5
Survie des veaux		1-5
Facilité de vêlage (veau)		10
Facilité de vêlage (vache)		10
Efficacité de la production		
Production de lait	moyenne	25
Gain au pré-sevrage		30
Efficacité alimentaire		40-50
Gain post-sevrage		50
Mesure de la carcasse		
Rendement en viande (%)	basse	40
Couverture de gras		50
Ratio gras/muscle		50

Source: Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

qui se traduit par un veau plus vieux et plus lourd au sevrage. Malheureusement, il s'agit là de deux caractères difficiles à améliorer par la génétique à cause de leur héritabilité respective très faible (tableau 1). La vigueur hybride, un bon choix de race ainsi que l'utilisation de taureaux éprouvés pour la facilité de vêlage (directe et maternelle) représentent des moyens à privilégier pour améliorer cet aspect de l'élevage qui est de loin le plus important au point de vue économique.

Elle de taille modérée et bonne laitière. Il ne faut pas perdre de vue que le poids des veaux au sevrage est davantage fonction de la production laitière de la mère que de sa taille ou de son poids. L'aptitude laitière d'un troupeau de taille modérée peut être améliorée efficacement par les croisements de race (complémentarité et vigueur hybride) ainsi que par l'utilisation de taureaux

affichant des ÉPD élevés pour ce caractère.

Les vaches dont la taille et le potentiel laitier sont au-dessus de la moyenne peuvent se montrer plus avantageuses tant et aussi longtemps que les ressources en aliments ne limitent pas l'expression de leur potentiel supérieur car leurs exigences nutritives peuvent être de 10 à 30 % plus élevées que pour des vaches de taille modérée.

C'est pourquoi il n'est pas justifié de sélectionner des sujets toujours plus grands et à très forte production laitière. Ainsi, les vaches de plus petite taille et moins laitières conviendront mieux aux régions où les disponibilités en pâturage et en fourrage deviennent un facteur qui limite fortement l'expression du potentiel de croissance et de production laitière.

suite à la page 48

*S*olidifiez votre futur...



...à l'aide de femelles *S*immental

FLASH

Vous êtes cordialement invités

SAMEDI le 24 OCTOBRE 1998

Vente de femelles de l'Association Simmental du Québec

**La vente aura lieu
au local des Encans de la Ferme**

140 Martineau, Saint-Hyacinthe, (Qc)
(sortie 133 de l'autoroute 20)

*S*immental

Pour informations ou catalogues contactez :

ASSOCIATION SIMMENTAL DU QUÉBEC

Pierrette B. Forgues, 383 Chemin des Loyalistes, Stukely-Sud (Qc) J0E 2J0

Tél.: (450) 297-0731 • Fax: (450) 297-4148

AS
Q

AS
Q

suite de la page 46

ELLE EST RUSTIQUE ET SE MAINTIENT EN BONNE CONDITION DE CHAIR

Dans un troupeau vache-veau, l'alimentation à elle seule représente entre 40 et 70 % des coûts de production. Certaines races sont plus rustiques et ont la capacité de s'adapter à des conditions climatiques difficiles tout en se gardant en bon état de chair et en conservant un bon niveau de fertilité. Ces animaux, de taille modérée, font souvent meilleur usage des fourrages disponibles à la ferme comparativement aux races de grande ossature. Il s'agit ici d'un point de régie important à considérer puisque de telles caractéristiques permettent à l'éleveur de diminuer au minimum les coûts de production.

ELLE EST MATERNELLE ET DE BON TEMPÉRAMENT

En production bovine, il s'agit là de facteurs qui ne peuvent être passés sous silence. En effet, la survie du veau naissant dépend en grande partie de l'instinct maternel de sa mère alors que le tempérament docile de cette dernière permettra à l'éleveur de manipuler ses animaux en toute sécurité.

La vache commerciale efficace possédant les caractéristiques décrites précédemment sera plus facile à obtenir en croisant deux ou trois races anglaises (Angus, Hereford, Shorthorn), ou encore en combinant une ou deux de ces races en association avec une race à plus fort potentiel laitier comme la Simmental, la Gelbvieh ou encore la Salers, en s'assurant que les aliments disponibles permettent de supporter une plus forte production laitière. 2

* dta

Division des bovins de boucherie
CIAQ inc., Saint-Hyacinthe

Tableau 2

EFFET DE LA VIGUEUR HYBRIDE SUR UNE VACHE CROISÉE

10 %	d'augmentation du taux de conception
10 %	d'augmentation de la facilité de vêlage
5 %	d'augmentation du nombre de veaux sevrés
5 à 10 %	d'augmentation de production de lait
20 %	d'augmentation du nombre de veaux sevrés à 12 ans
30 %	d'augmentation du poids cumulé de veaux sevrés à 12 ans

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario et Nunez et al., 1984.

COLLOQUE SUR LES PLANTES FOURRAGÈRES

L'ensilage: du champ à l'animal

17 Mardi
NOVEMBRE 1998
Hôtel Universel, Alma

18 Mercredi
NOVEMBRE 1998
Hôtel Delta, Sherbrooke

Mot de bienvenue

- ALMA : RAYNALD DRAPEAU, agr., M. Sc., chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada
- SHERBROOKE : MICHEL PERRON, agr., M. Sc., conseiller à l'innovation technologique en grandes cultures, MAPAQ

Gérer son chantier de récolte de fourrages

- MARIO QUEVILLON, ing. et agr., conseiller en construction rurale et machinisme agricole, MAPAQ

Systèmes d'entreposage et reprise des ensilages

- PHILIPPE SAVOIE, agr. et ing., Ph. D., chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Comment conserver une bonne récolte sous forme d'ensilage

- CAROLE LAFRENIÈRE, agr., M. Sc., chercheuse, Agriculture et Agroalimentaire Canada

L'ensilage dans l'alimentation des ruminants

- ALMA : ALAIN FOURNIER, agr., MAPAQ
- SHERBROOKE : RÉGENT LEDUC, agr., MAPAQ

L'ensilage, un nouveau marché à exploiter

- DANIEL CARLE, agr., éleveur, Ranch Fort Abitibi, Gallichand

La route vers l'ensilage (ALMA)

- COLETTE VAILLANCOURT, biologiste, agricultrice, Ferme Janir inc., Delisle

Ensilage de balles rondes à la ferme

de M. Grenier et Fils inc. (SHERBROOKE)

- ANITA GRENIER, agronome, agricultrice, Ferme M. Grenier et Fils inc., Stanstead-Est

Mot de clôture

- ALMA : ALAIN DESSUREAULT, ing., agr., Directeur régional, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord, MAPAQ
- SHERBROOKE : MARCEL NORMANDEAU, ing., agr., Directeur régional, Direction régionale de l'Estrie, MAPAQ

FRAIS D'INSCRIPTION

Jusqu'au 30 oct.: 30\$

Après le 30 oct.: 40\$

Pour obtenir le dépliant ainsi que le formulaire d'inscription à ce colloque ou pour obtenir le cahier des conférences, communiquez avec le Service à la clientèle du CPVQ.

Téléphone:

- Québec et les environs: (418) 523-5411
- Extérieur de Québec: 1 888 535-2537 (ligne sans frais)

Télécopieur:

(418) 646-1830

Courrier électronique:

client@cpvq.qc.ca

CPVQ

CONSEIL
DES PRODUCTIONS
VÉGÉTALES
DU QUÉBEC inc.





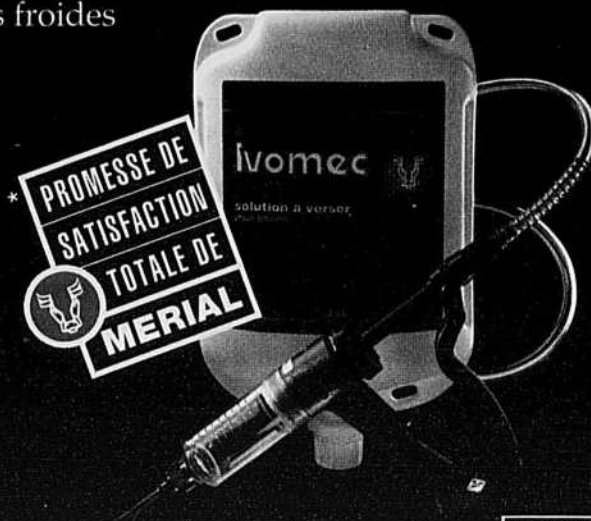
La confiance SE MERITE

La Solution à verser IVOMEC® est sûre et d'une efficacité éprouvée; c'est pourquoi on peut s'y fier.

- Seul produit homologué pour le traitement et la maîtrise des infestations par les poux
- Vaste spectre d'efficacité contre tous les parasites importants sur le plan économique
- Efficacité éprouvée même dans les conditions les plus froides de l'hiver canadien
- Pour chaque achat (minimum 2,5 L), un don sera versé au Club 4-H



Une efficacité...sur laquelle vous pouvez compter!



*Renseignez-vous là où l'on vend la Solution à verser IVOMEC.
Pour obtenir des résultats optimaux, toujours utiliser les produits de santé animale selon le mode d'emploi. Un dosage complet et précis est recommandé.
IVOMEC® et le logo tête de bovin sont des marques déposées de Merial Limitée. ©Copyright 1998, Merial Limitée.



IVMO-P8-2596-JA-F

Merial Canada Inc.

Perspectives de marché du bovin d'ici l'an 2000 aux États-Unis

ANN FORNASIER

La situation des marchés et ses perspectives de prix sont relativement complexes. Nous avons listé quelques-uns des facteurs qui influencent les niveaux de prix.

Le pouvoir de négociation est présentement entre les mains des détaillants et des abattoirs et y restera tant que les parcs d'engraissement ne seront pas parvenus à rattraper le retard au niveau de la mise en marché des bovins. Toutefois, les prix et les niveaux de profit devraient tendre à s'améliorer. Les producteurs vache-veau et bouvillons d'abattage se dirigent donc vers de bonnes opportunités de marché jusqu'en l'an 2000.

•Bovins en inventaire

Le nombre de vaches de boucherie est à la baisse. Le nombre de veaux d'embouche est à la baisse. Le nombre de bouvillons d'abattage demeure près des niveaux records pour 1998 mais devrait tendre à la baisse à compter de 1999.

•Production de boeuf

L'augmentation des poids carcasse des bouvillons d'abattage a contribué à augmenter l'offre globale de la production de boeuf en 1998. Il y aura moins de viande de boeuf sur le marché à compter de 1999.

•Viandes concurrentes

La production de porcs a augmenté de 10% en 1998.

•Prix des grains

Le prix des grains est à la baisse.

•Prix des sous-produits

La baisse de la valeur des sous-produits a eu pour effet de diminuer le prix des bouvillons de l'ordre de 23\$/tête (3\$/lb carcasse pour une carcasse de 790 lb).

•Prix des options

La plus-value des options par rapport au marché comptant en 1998 a incité les producteurs à retenir la mise en marché de leurs bouvillons dans l'espoir de toucher de meilleurs prix dans le futur.

•Coût du remplacement

Le prix élevé des veaux d'embouche par rapport à ce que les producteurs de bouvillons devraient théoriquement payer pour rencontrer leur point mort de rentabilité incite les parcs à retenir leurs mises en marché.

•Pertes du pouvoir de négociation

Les volumes importants de bouvillons à commercialiser, les poids records des carcasses, l'importance des bouvillons produits à contrat et les niveaux records de viandes sur le marché ont fait perdre aux producteurs de leur pouvoir de négociation vis-à-vis les abattoirs.

•La demande

La demande pour le boeuf était à la hausse par rapport à l'an dernier: les prix sont demeurés stables au niveau des consommateurs et il s'est consommé 2.5% plus de boeuf.

•Imports/exports

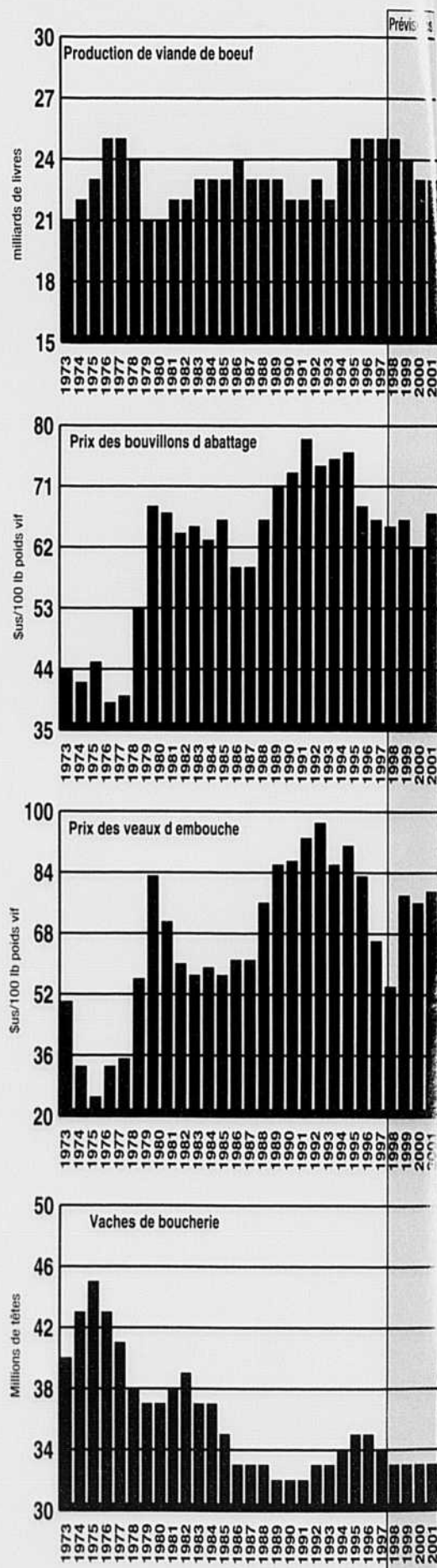
Les importations nettes de boeuf par les É-U sont à la baisse. Cependant, la valeur des exportations américaines a également enregistré une légère baisse.

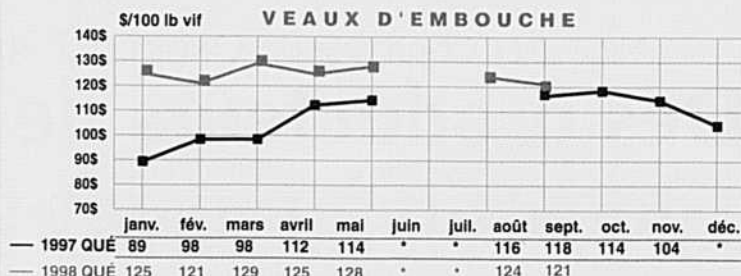
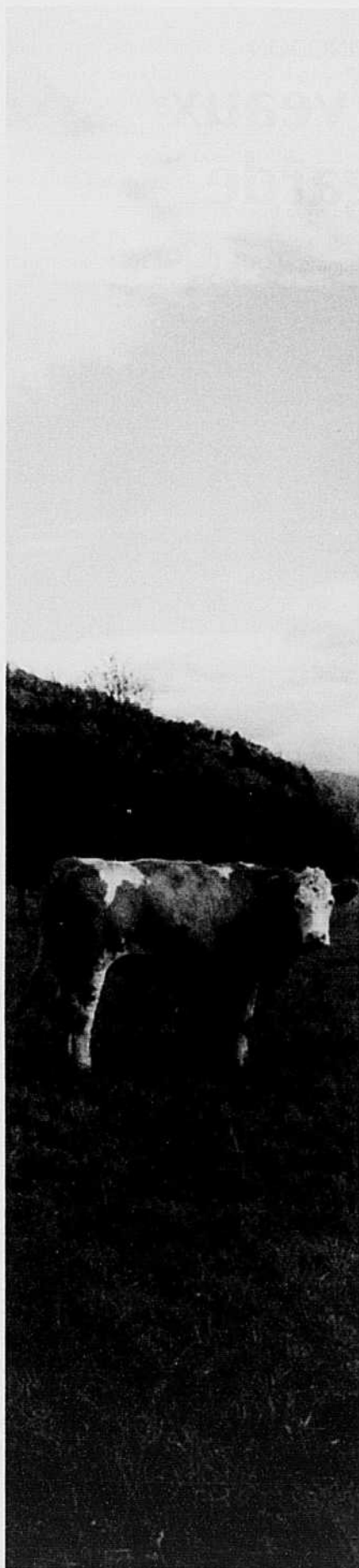
•Profitabilité des entreprises

La profitabilité des entreprises vache-veau devrait commencer à s'améliorer cette année. Le manque d'équité des parcs d'engraissement pourrait cependant se faire sentir sur le prix des veaux d'embouche cet automne. À compter de 1999, les perspectives sont plus réjouissantes.

PERSPECTIVES DE MARCHÉ DU BOVIN D'ICI L'AN 2000 AU CANADA

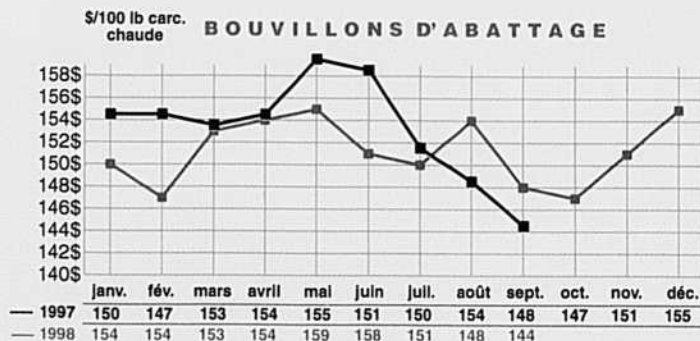
Les prix au Canada suivront sensiblement la direction donnée par la lame de fond américaine. Il faudra toutefois ajuster les prix en fonction de la variation du taux de change Canada/US. 2



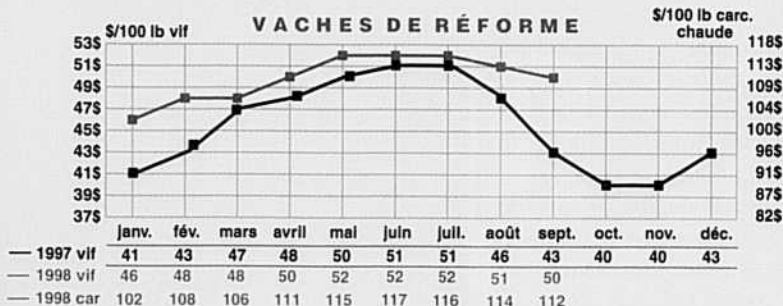


Ventes aux encans spécialisés du Québec, mâles 500-600 lb, Ag. Canada.

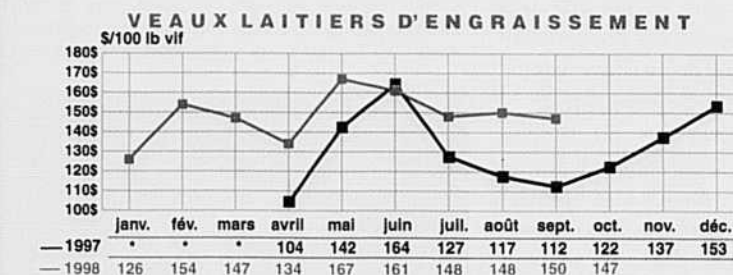
* Pas d'encans spécialisés au cours de cette période.



Ventes aux enchères par ordinateur du Québec, chargements complets de bouvillons «A1-A2», FAB ferme, FPBQ.

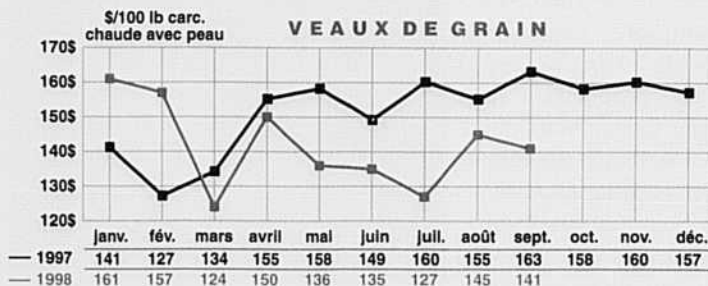


Encans vivants du Québec, vif et carcasse (45% de rendement), FPBQ et Encans.

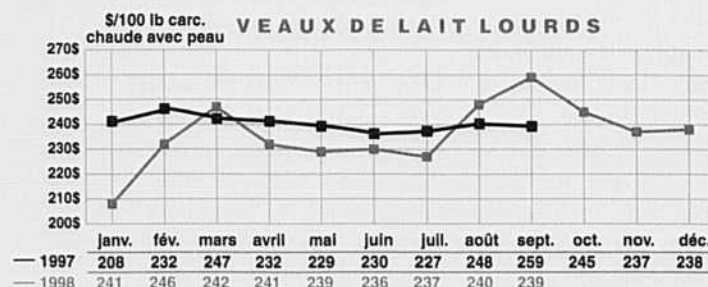


Encans publics, bons mâles de tous poids au Québec (B), FPBQ et Encans.

* Prix disponibles depuis avril 1997



Ventes aux enchères par ordinateur du Québec, prix moyen des veaux de grain A2 au Centre du Québec, FPBQ.



Ventes aux abattoirs de la Côte-Est des États-Unis, en équivalent \$Can, USDA Iowa.

NICOLE ET CLAUDE SAINT-ONGE DE HUNTINGDON

Des producteurs de veaux de grain à l'avant-garde

STÉPHANE GAGNÉ

A Huntingdon, au sud-ouest de Montréal, les producteurs de veaux de grain Nicole et Claude Saint-Onge font preuve d'audace et d'initiative. Peu de producteurs engraisent leurs veaux comme eux le font. C'est-à-dire dans une étable froide (aussi appelé grange solaire parce qu'elle est chauffée et éclairée par le soleil). Encore plus d'avant-garde est l'implantation récente, sur leur ferme, de deux types de petites étables froides dont une servira de pouponnière pour les jeunes veaux et l'autre, d'étape de transition entre la pouponnière et la grange solaire.

Dans l'étable semi-ouverte servant de pouponnière, qu'ils appellent familièrement «mini pole barn», les veaux ont chacun leur stalle. Le jour où nous sommes allés les voir, ils inauguraient cette nouvelle installation en y installant une trentaine de jeunes veaux. Cette étable pourra loger jusqu'à 70 veaux et remplacera les 80 huches extérieures qu'utilisaient auparavant les Saint-Onge pour élever les jeunes veaux à l'étape pré-engraissement. L'utilisation de ces huches, qui ressemblent à de grandes niches à chiens, est d'ailleurs peu courante chez les éleveurs de veaux de grain. «C'est surtout utilisé par les producteurs de lait, dit Claude Saint-Onge. Mais eux les utilisent souvent à l'intérieur et le font à une échelle plus petite que nous le faisons.» Mais pourquoi les Saint-Onge s'acharnent-ils à vouloir élever «à froid» leur troupeau qui atteindra bientôt 425 têtes? «Entre les huches et les logettes, utilisées habituellement dans les élevages de veaux, il y a une grosse différence», soutient Nicole Saint-Onge. Les veaux, très sensibles à la chaleur, sont plus souvent malades lorsqu'ils sont élevés dans les logettes. Ils doivent alors être traités à l'aide d'antibiotiques et de médicaments.



À l'aide de cette remorque, les Saint-Onge transportent eux-mêmes leurs veaux à l'abattoir de Saint-Stanislas-de-Kostka, situé à 15 minutes de leur ferme. Cette proximité évite l'accumulation d'un trop grand stress chez les veaux lors du transport. À l'arrière plan, les silos à grain de l'entreprise.



Nicole Saint-Onge en train de nourrir un jeune veau Holstein rouge dans une huche.

DES VEAUX PLUS EN SANTÉ

L'élevage dans les huches et la grange solaire donne de bien meilleurs résultats, selon Mme Saint-Onge. «Les veaux sont plus vigoureux et plus en santé. Le recours aux médicaments est beaucoup moins nécessaire.»

Les Saint-Onge croient donc que les animaux s'en portent mieux. «Les veaux engraisent plus au froid qu'à la chaleur, dit Mme Saint-Onge. Et donnent au bout du processus une viande de meilleure qualité.» Les résultats sont là: la viande de veau des Saint-Onge est toujours classée A2 et parfois même A1 à l'abattoir régional de Saint-Stanislas-de-Kostka, situé à 15 minutes de la ferme. Le taux de mortalité se situe entre 5 et 7 %, ce qui est très bon.

Malgré ces bons résultats, les Saint-Onge ne se sont pas arrêtés là. Ils se sont documentés sur l'élevage des veaux et se sont renseignés sur un type d'étable peu connue ici mais plus courant en Ontario: les «mini pole barn». Prudents, ils ont d'abord voulu tester l'étable (que nous appellerons «étable de transition»). Claude, ex-ébéniste, aidé de ses frères, tous dans le milieu de la construction, ont donc construit une petite étable (où les

■ REPORTAGE ■

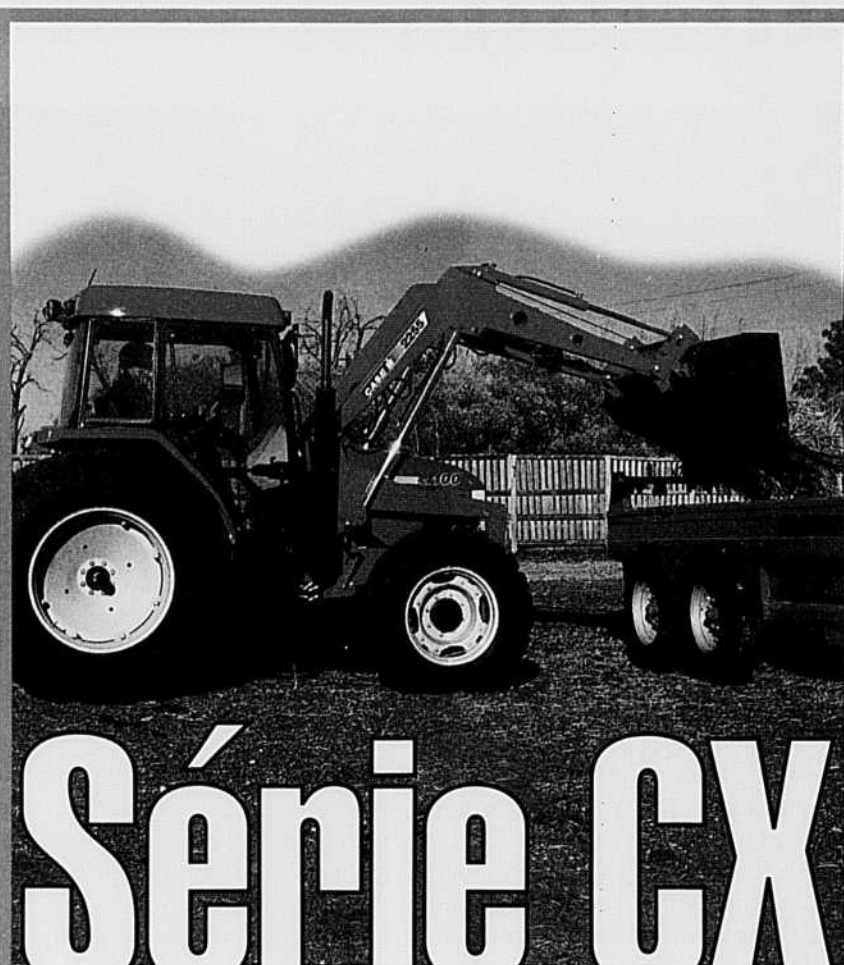
veaux sont regroupés à sept par stalle) qui a servi, pendant quelques mois, de transition entre la huche et la grange solaire. L'expérience qui s'est déroulée l'hiver dernier a été concluante : l'état de santé du troupeau s'en est trouvée améliorée. Les Saint-Onge l'ont constaté toute de suite. « Auparavant, les veaux maigrissaient en arrivant dans la grange solaire, dit Mme Saint-Onge. On perdait deux à trois semaines (d'engraissement) dans la transition. » Les veaux étaient, en effet, désorientés lorsqu'ils arrivaient dans cette grange, habitués qu'ils étaient à se faire donner à boire dans la huche. Et un veau qui ne boit pas... eh bien, il maigrit (en fait, plus un veau boit, plus il mange de grain et engraisse vite). À l'étable de transition, ce problème est réglé puisque ce bâtiment est équipé d'abreuvoirs chauffés (les veaux aiment boire une eau tiède) et autoremplissable. « Cela permet une transition plus douce entre la huche et la grange solaire », dit Mme Saint-Onge. On réduit ainsi le stress et un veau moins stressé donne une meilleure viande.

UNE ÉTABLE SEMI-OUVERTE POUR REMPLACER LES HUCHES

Constatant les effets de cette amélioration, les Saint-Onge sont allés plus loin et ont construit une étable semi-ouverte à 70 stalles qui servira de pouponnière (on l'appellera « étable pouponnière »). Ce bâtiment, nouvellement inauguré, remplacera les huches. Les 80 huches des Saint-Onge avaient, en effet, deux défauts : elles exigeaient plus de déplacement (et donnaient donc aux éleveurs plus de travail) et elles se transformaient en véritables serres lors des grandes chaleurs de l'été.

Bien que l'élevage des Saint-Onge compte maintenant une étape de plus (étable pouponnière, étable de transition et grange solaire), ils n'ont pas nécessairement plus de travail. Au contraire, ils économisent des pas puisque les veaux passeront environ deux fois moins de temps à la pouponnière (4 semaines au lieu de 6 à 8

suite à la page 54



Série CX

CONÇUE POUR TOUS LES GENRES DE TRAVAUX

6 nouveaux modèles de 40 à 84 cv

- Moteur nouvelle technologie – jusqu'à 37 % d'augmentation de couple
- Nouvelle cabine spacieuse et silencieuse
- 7 différentes transmissions disponibles jusqu'à 24 vitesses avant et 12 arrière avec inverseur de marche au volant
- Plus grand débit hydraulique – 20 % plus de capacité de levage
- Jusqu'à 24 gallons/minute

Chez Case IH, le futur c'est maintenant...chez votre concessionnaire

© 1998 CASE CORPORATION

Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE 



Les veaux sont sevrés et séjournent à sept par stalle dans cette étable de transition.

semaines). Et c'est à la pouponnière que les éleveurs ont le plus à faire. Ils doivent donner à boire à chacun des veaux (l'eau: une fois par jour l'hiver et deux fois l'été; le lait: deux fois par jour) et les nourrir. À l'étable de transition, ils n'auront plus, au moins, à se soucier de l'eau. Ce n'est pas négligeable car sauver des pas, l'hiver à -30 degrés, ça compte!

UNE GRANGE SOLAIRE POUR LA FINITION

Au fil des années, les Saint-Onge ont acquis de l'expérience et découvert de petits trucs qui leur facilitent la vie. Par exemple, dans l'étable pouponnière, chaque stalle est équipée d'une porte qui, lorsqu'elle est ouverte, crée un couloir à l'intérieur de l'étable dans lequel les veaux peuvent circuler jusqu'à l'autre bout du bâtiment (voir photo). Cela est utile pour le nettoyage de l'étable (fait avec un mini-tracteur, type « bobcat ») et aussi pour le déplacement des animaux qui se fait de façon plus disciplinée.

Dans la grange solaire, les Saint-Onge ont aussi aménagé ce genre de couloir utile pour donner les implants et pour amener les veaux à l'abattoir. « Cela nous évite d'avoir à maîtriser la bête, affirme Mme Saint-Onge, ce qui est très fatiguant physiquement. » Ils ont aussi modifié l'entrée d'air de la grange pour que l'air pénètre plus progressivement dans le bâtiment, car une

arrivée trop brusque d'air causait des cas de pneumonie chez les veaux. Prochainement, on installera un rideau pour couvrir le vinyle ondulé de la grange (qui sert de mur solaire) lors des grosses chaleurs de l'été.

La grange solaire, qui pourtant a été bâtie (par les frères Saint-Onge encore) selon les plans du MAPAQ, a fait l'objet d'autres petites adaptations. Adaptation est d'ailleurs un mot que connaissent bien les Saint-Onge, eux qui sont passés progressivement de la grande culture (maïs-grain et céréales) et l'ébénisterie à l'élevage des veaux de grain.

Il y a six ans, en 1992, ils faisaient le grand saut. « On a alors loué nos terres, j'ai abandonné mon métier d'ébéniste et on s'est consacré à l'élevage du veau », dit Claude Saint-Onge. Avec un petit élevage d'une centaine de têtes au début. Pourquoi avoir délaissé la grande culture? « Pour rentabiliser notre culture, on devait acquérir de nouvelles terres éloignées de notre demeure, dit M. Saint-Onge. Cela aurait représenté plus de déplacements et on n'avait pas le goût. »

D'une centaine de bêtes, au début, les Saint-Onge en auront bientôt 425 et obtiennent toujours la même qualité de viande avec un taux de mortalité très faible, ce dont M. Saint-Onge est très fier. « Normalement, quand un éleveur augmente son élevage à plus de 400 têtes, son taux de mortalité augmente à plus de 10 % », dit-il.

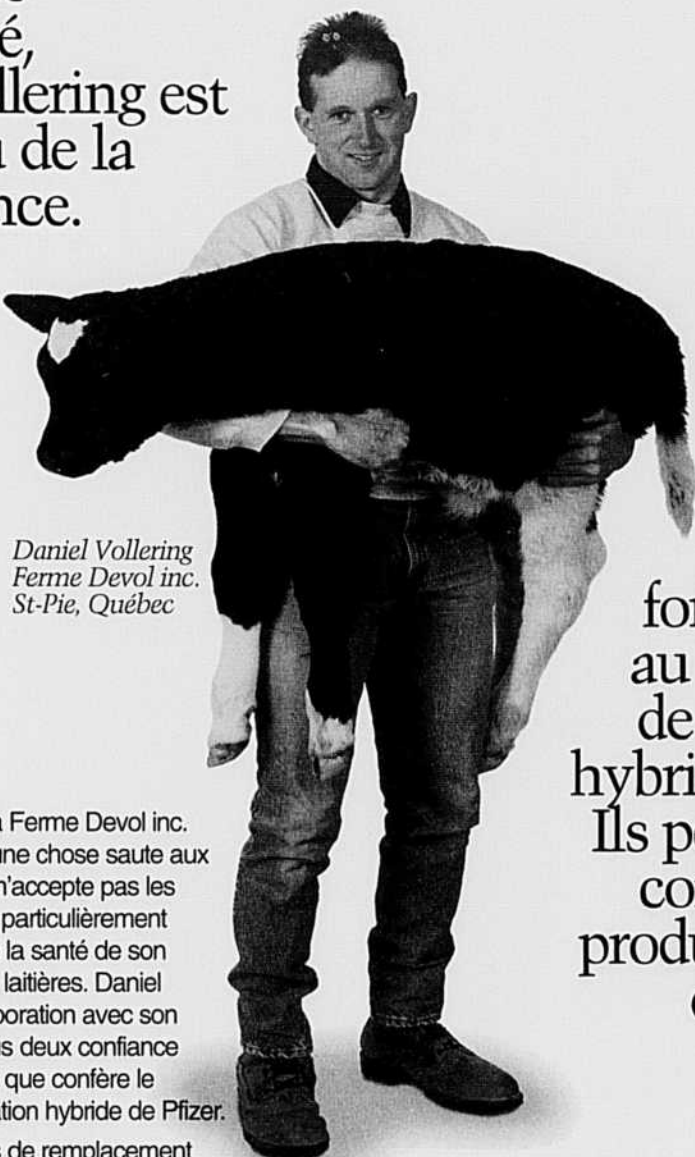
Chez les Saint-Onge, cela ne s'est pas produit mais ce n'est pas par miracle. Les bâtiments de ferme sont maintenus très propres et les Saint-Onge veillent sur leur ferme sept jours sur sept toute l'année. Ils font beaucoup d'observation parmi le troupeau car un virus, ça peut se propager très vite et chaque bête malade représente un manque à gagner.

DES VENTES À L'ENCHÈRE

Côté mise en marché, toutes les bêtes des Saint-Onge sont vendues par enchère électronique. « Nous n'avons aucune prise sur les prix, déplore M. Saint-Onge et en ce moment, il est très frustrant de constater que le boeuf se vend plus cher que le veau, ce qui est une aberration compte tenu des coûts de production plus élevés chez le veau. »

M. Saint-Onge déplore aussi que certains abattoirs peu scrupuleux utilisent l'appellation veau de grain sous de fausses représentations. « Certains producteurs ne nourrissent leur troupeau au grain qu'à la fin du processus d'engraissement et le vendent comme veau de grain, dit-il. Heureusement, la Fédération a un projet de certification qui permettra de faire le ménage là-dedans. » La profession d'éleveur de veaux de grain sera alors sans doute plus valorisée et les Saint-Onge ne s'en plaindront pas. 2

En matière
d'efficacité,
Daniel Vollering est
un mordu de la
performance.



*Daniel Vollering
Ferme Devol inc.
St-Pie, Québec*

En regardant de près la Ferme Devol inc. de St-Pie au Québec, une chose saute aux yeux : Daniel Vollering n'accepte pas les demi-mesures. Et c'est particulièrement vrai en ce qui concerne la santé de son troupeau de 75 vaches laitières. Daniel travaille en étroite collaboration avec son vétérinaire et ils font tous deux confiance à l'excellente protection que confère le Programme de vaccination hybride de Pfizer.

Pour les génisses de remplacement (non saillies), Daniel fait appel à la technologie des vaccins «vivants modifiés» de BoviShield 4 ou Resvac 4 / Somubac. Par contre, lorsqu'il s'agit de vacciner ses vaches en gestation, c'est vers la performance de CattleMaster 4 qu'il se tourne. CattleMaster 4 est le fruit d'une nouvelle technologie d'hybridation qui permet de combiner les avantages des antigènes «tués» et «vivants modifiés» en un seul vaccin. Et bien sûr, le fait que Daniel économise à chaque dose n'est pas à dédaigner non plus. Après tout, qui a dit que l'efficacité et la performance se devaient d'être inabondables. Pour de plus amples informations, appelez notre ligne INFO-Producteurs au 1-800-461-0917.

C'est
pourquoi
lui et son
vétérinaire
font confiance
au Programme
de vaccination
hybride de Pfizer.
Ils peuvent ainsi
compter sur le
produit qu'il faut
dans chaque
situation.

VIVANT MODIFIÉ
RESVAC[®] 4 / SOMUBAC[®]
BOVISHIELD[®] 4

HYBRIDE
CATTLEMASTER[®] 4

NON SAILLIE

SAILLIE

Les vaccins de qualité qui engendrent le succès.



Santé animale

ivomec® Eprinex™

(eprinomectin)
Solution à verser pour les Bovins de
Boucherie et les Bovins Laitiers

**Voici un produit
tout à fait nouveau pour
lutter contre les parasites.
La Solution à verser IVOMEC® EPRINEX™^{MC}**
(eprinomectin)

- Le spectre d'activité le plus étendu pour la maîtrise des parasites internes et externes
- La Solution à verser pour usage chez les troupeaux bovins de boucherie et les troupeaux laitiers ayant la durée d'activité prolongée la plus durable
- Sans période d'attente avant l'abattage, sans période de retrait du lait
- Résistance aux intempéries, par pluie battante ou par froid glacial
- Formulation inodore et ininflammable
- Promesse de Satisfaction Totale de Merial*

ivomec®
Eprinex™
(eprinomectin)

*L'ingéniosité qui vous donne
une longueur d'avance.*

www.ivomec.com

IVOMEC® EPRINEX™ est offert seulement par l'entremise de votre vétérinaire.

*Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire.
Pour obtenir des résultats optimaux, toujours utiliser les produits de santé animale selon le mode d'emploi. Un dosage complet et précis est recommandé.
IVOMEC® et le logo tête de bovin sont des marques déposées de Merial Limitée et EPRINEX™ est une marque de commerce de Merial Limitée.
©Copyright 1998, Merial Limitée.

CCPP

EPX-8-2515-JAB-F

MERIAL
Merial Canada Inc.